



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique : le dossier canadien

Lynn McDonald

Brooke Moore

et

Natalya Timoshkina

Centre for Applied Social Research
University of Toronto

La recherche pour cette étude et sa publication ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteures et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Novembre 2000

Condition féminine Canada se fait un devoir de veiller à ce que toutes les recherches menées grâce au Fonds de recherche en matière de politiques adhèrent à des principes méthodologiques, déontologiques et professionnels de haut niveau.

Chaque rapport de recherche est examiné par des spécialistes du domaine visé à qui on demande, sous le couvert de l'anonymat, de formuler des commentaires sur les aspects suivants :

- l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle la méthodologie et les données recueillies appuient l'analyse et les recommandations;
- l'originalité du document par rapport au corpus existant sur le sujet et son utilité pour les organisations oeuvrant pour la promotion de l'égalité, les groupes de défense des droits, les décisionnaires, les chercheuses ou chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui participent à ce processus de révision par les pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

McDonald, Lynn, 1940-

Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique [fichier d'ordinateur] : le dossier canadien

Publ. aussi en anglais sous le titre : *Migrant Sex Workers from Eastern Europe and the Former Soviet Union: The Canadian Case*

Comprend des références bibliographiques.

Publié aussi en version imprimée.

Mode d'accès : Site WWW de Condition féminine Canada.

ISBN 0-662-65335-1 [version imprimée]

N° de cat. SW21-63/2000 [version imprimée]

1. Prostituées — Santé et hygiène — Canada — Cas, Études de.
2. Immigrantes — Canada — Conditions sociales — Cas, Études de.
3. Canada — Émigration et immigration — Cas, Études de.
4. Europe de l'Est — Émigration et immigration — Cas, Études de.
5. URSS — Émigration et immigration — Cas, Études de.
6. Industrie pornographie — Canada — Cas, Études de.
- I. Moore, Brooke.
- II. Timoshkina, Natalya.
- III. Canada. Condition féminine Canada.
- IV. Titre.

HQ148.M32 2000 331.7'613'0642 C00-980445-5

Gestion du projet : Julie Cool et Vesna Radulovic, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition : Mary Trafford, Condition féminine Canada

Révision et mise en page : PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc.

Traduction : Société Gamma inc.

Coordination de la traduction : Monique Lefebvre, Condition féminine Canada

Contrôle de la qualité de la traduction : Serge Thériault, Condition féminine Canada

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la recherche

Condition féminine Canada

123 rue Slater, 10^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1H9

Téléphone : (613) 995-7835

Télécopieur : (613) 957-3359

ATME : (613) 996-1322

Courriel : research@swc-cfc.gc.ca

RÉSUMÉ

Les Nations Unies évaluent à quatre millions le nombre de personnes dans le monde qui font chaque année l'objet de trafic, que ce soit par choix, par coercition ou par suite de violence ou de menaces de violence, d'abus de pouvoir, de servitude pour dettes ou de duperie (Caldwell *et al.* 1997; Specter 1990; Wijers et Lap-Chew 1997). L'industrie internationale du sexe utilise de plus en plus les femmes originaires d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique. La présente étude porte sur le trafic des femmes vers le Canada, en provenance d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, afin de déterminer les circonstances qui entourent la venue de femmes slaves au Canada, les conditions de travail à leur arrivée et leur adaptation au commerce du sexe dans les clubs de striptease et les studios de massage. Elle documente l'utilisation qu'elles font des services sociaux et de santé, et des recommandations sont formulées sur les services à offrir à cette population. Des interviews en profondeur ont été menées avec 20 femmes, 15 personnes travaillant pour des organismes ayant dispensé des services à ces femmes ou susceptibles de le faire, et 15 informatrices et informateurs clés possédant une vaste expérience auprès de ce groupe de femmes. Au total, 50 interviews ont été effectuées. Selon les conclusions, la situation économique et politique difficile dans les pays d'origine des femmes a eu des effets profonds et variés sur la vie de ces femmes, qui les ont amenées à migrer au Canada. Au moins la moitié des femmes interviewées ont fait l'objet de trafic au sens de des définitions établies par Chew (1999). Les conditions de recrutement, de migration et d'emploi étaient, dans bien des cas, déplorables et caractérisées par l'exploitation, le contrôle et l'illégalité des activités. Les femmes victimes de trafic et originaires des pays slaves n'ont habituellement pas accès aux services sociaux ou de santé au Canada et, le cas échéant, précisaient ne pas vouloir que ces services soient dispensés par des personnes de leur groupe ethnique à cause de la stigmatisation associée à leur travail.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ii
PRÉFACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
SOMMAIRE	v
1. INTRODUCTION.....	1
2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	3
3. CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'ÉTUDE.....	4
4. CONTEXTE JURIDIQUE CANADIEN	6
<i>Code criminel</i>	6
Règlements.....	6
Immigration.....	6
5. DÉFINITION DU TRAFIC DES FEMMES.....	8
6. MÉTHODOLOGIE	10
Conception	10
Stratégie d'échantillonnage	11
Collecte de données.....	16
Guides d'interview	16
Analyse des données.....	18
7. CONCLUSIONS.....	20
Propos des prestataires de services.....	20
Propos des femmes	36
8. RECOMMANDATIONS	71
Mesures préventives	71
Mesures interventionnistes.....	73
9. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.....	74
ANNEXES	
A : Guide d'interview – prestataires de services	76
B : Guide d'interview – informatrices et informateurs clés	82
C : Guide d'interview – travailleuses migrantes du sexe	84
BIBLIOGRAPHIE	94
NOTES	97

LISTE DES TABLEAUX

1. Base de sondage des organismes de services sociaux.....	14
2. Types d'organismes, selon les types de clientèles servies	15
3. Informatrices et informateurs clés interviewés	16
4. Voies de la migration.....	38

PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale s'appuie sur une bonne recherche en matière de politiques. C'est pourquoi, en 1996, Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques. Ce dernier appuie la recherche indépendante en matière de politiques portant sur des enjeux liés aux politiques gouvernementales qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif est de promouvoir le débat public sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes afin de permettre à des personnes, à des groupes, à des décideurs et à des analystes de politiques de participer plus efficacement au processus d'élaboration des politiques.

La recherche peut être axée sur des enjeux nouveaux et à long terme en matière de politiques, ou sur des questions stratégiques urgentes et à court terme, pour lesquels une analyse des répercussions sur chacun des sexes est nécessaire. Le financement est attribué au moyen d'un appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, dont les membres ne font pas partie de la fonction publique, joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités des recherches en matière de politiques, choisit les propositions qui seront financées et évalue les rapports finals.

Le présent document de recherche a été soumis et préparé à la suite d'un appel de propositions urgent lancé en septembre 1998 et ayant pour thème « Le trafic des femmes : la dimension canadienne ». Cet appel visait la réalisation d'une recherche pouvant fournir des renseignements concrets sur l'étendue et la nature du trafic des femmes au Canada afin de mettre au point des politiques et des programmes qui reconnaissent et protègent les droits fondamentaux des femmes victimes de trafic.

Quatre projets de recherche sur ce sujet ont été financés par Condition féminine Canada. Ils abordent les sujets de l'achat d'épouses philippines par correspondance, des travailleuses du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique, du cadre juridique des mariages par correspondance et des aides domestiques immigrantes, ainsi que le profil exhaustif du trafic des femmes à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada. Vous trouverez à la fin du présent rapport la liste complète des travaux de recherche financés aux termes de cet appel de propositions.

Nous tenons à remercier les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

REMERCIEMENTS

Les auteures désirent remercier toutes les femmes et les prestataires de services qui leur ont gracieusement accordé du temps pour les interviews menées dans le cadre de cette recherche. Elles tiennent aussi à remercier Jeff Ramdowar et Bert O'Mera, qui les ont aidées à atteindre leurs objectifs.

Les auteures remercient également le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada, qui a rendu cette recherche possible.

SOMMAIRE

Les Nations Unies évaluent à quatre millions le nombre de personnes dans le monde qui font chaque année l'objet de trafic, que ce soit par choix, par coercition ou par suite de violence ou de menaces de violence, d'abus de pouvoir, de servitude pour dettes ou de duperie (Caldwell *et al.* 1997; Specter 1990; Wijers et Lap-Chew 1997). Selon des rapports du Global Survival Network (GSN) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le trafic des femmes est à la hausse, à en juger par le nombre croissant de femmes originaires de Russie et d'Europe de l'Est dans l'industrie du sexe en Belgique, aux Pays-Bas et aux États-Unis (Caldwell *et al.* 1997; OIM 1995). Les femmes slaves n'ont pas fait l'objet d'examen, que ce soit au Canada ou à l'échelle internationale, où il existe peu d'études sur ce groupe démographique (p. ex. Caldwell *et al.* 1997; OIM 1995). On ne sait pratiquement rien des femmes qui se trouvent dans cette situation, de leurs épreuves et tribulations, ni des obstacles qui les empêchent d'échapper au milieu ou, à tout le moins, d'améliorer leurs conditions de travail.

But

Le but de ce projet était d'étudier les expériences de femmes originaires de l'ex-Union soviétique et d'Europe de l'Est, qui ont fait l'objet de trafic au Canada. Les objectifs étaient les suivants :

- examiner les circonstances qui amènent les femmes slaves à migrer vers le Canada pour y devenir des travailleuses du sexe;
- déterminer le type et la nature du travail à l'arrivée au Canada;
- déterminer ce qui les amène à demeurer dans leur situation de travail originale ou à la modifier;
- examiner les difficultés liées à la migration ou au milieu de travail après l'arrivée au Canada;
- recenser les services de santé et les services sociaux utilisés par les femmes;
- documenter les lacunes dans les services offerts à ces femmes;
- formuler des recommandations afin d'améliorer les politiques liées à la prestation des services de santé et des services sociaux à ces femmes.

Méthode

Comme on sait très peu de choses sur ces femmes, une approche exploratoire naturaliste a été adoptée pour permettre aux auteures de comprendre le quotidien des femmes et des prestataires de services (Creswell 1998). Des interviews en profondeur ont été menées avec 20 femmes, 15 personnes travaillant pour des organismes ayant dispensé des services à ces femmes ou susceptibles de le faire, et 15 informatrices et informateurs clés, comme des agents de police, des propriétaires de studios de massage et des agents d'immigration possédant une vaste

expérience de ce groupe de femmes. Au total, 50 interviews ont été effectuées, dont douze en russe, qui ont été transcrites et analysées pour qu'en soit dégagé le sens.

Conclusions

- La situation économique et politique difficile dans les pays d'origine a été invoquée par les prestataires de services, les informatrices et informateurs clés et les femmes comme étant la principale raison de la migration.
- Bien que neuf femmes aient clairement été victimes de trafic, aucune n'estimait avoir fait l'objet de trafic.
- Les conditions de recrutement, de migration et d'emploi étaient, dans bien des cas, déplorables et caractérisées par l'exploitation, le contrôle et l'illégalité.
- Très peu de prestataires de services avaient été en contact avec des femmes slaves qui ont fait l'objet de trafic, car ces femmes n'ont généralement pas accès aux services sociaux canadiens.
- Les femmes n'utilisent pas les services parce qu'elles ne croient pas en avoir besoin. Ce sont des immigrantes clandestines, et elles ne croient pas qu'on leur permettrait d'utiliser les services, dont elles ignorent l'existence ou le fonctionnement, ou encore elles ne savent pas où les trouver.
- Les femmes interviewées ont indiqué qu'elles aimeraient recevoir des services sociaux dans les domaines de l'éducation, de la thérapie et du counseling en matière de toxicomanie. La plupart souhaitaient obtenir de l'aide à l'emploi.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées en fonction des conclusions qui précèdent.

1. Diffuser, dans les pays d'origine, de la documentation présentant des renseignements plus réalistes sur la vie des danseuses exotiques au Canada et sur les réalités du trafic.
2. Il faudrait remettre aux points d'entrée de la documentation sur les lois canadiennes aux travailleuses et travailleurs temporaires, visiteuses et visiteurs, étudiantes et étudiants. L'information devrait être produite dans des langues étrangères. Cela est essentiel, car la majorité de ces femmes ne parlent pas anglais, ou très peu.
3. Comme beaucoup de femmes victimes de trafic sont entrées au pays à titre de visiteuses, il est recommandé de réévaluer les procédures d'obtention et de maintien d'un visa de visiteur et de trouver des moyens d'éviter d'utiliser la catégorie de statut illégal lorsque ces femmes prolongent leur séjour sans autorisation.

4. Il faut accélérer le processus de reconnaissance des immigrantes et des immigrants professionnels et offrir des cours de français ou d'anglais langue seconde, même si les femmes se trouvent illégalement au Canada.
5. Il faut faire des efforts pour améliorer les conditions de travail difficiles dans les clubs de striptease et les studios de massage. Des inspections sanitaires de tout l'établissement (et pas uniquement de la cuisine) devraient être faites régulièrement.
6. Créer un organisme administratif neutre de réglementation chargé de superviser les clubs de striptease et les studios de massage pendant les heures d'ouverture pour assurer le respect des règles.
7. Obliger les clubs de striptease, les studios de massage et les autres établissements où se pratique le commerce du sexe à afficher dans un endroit central, à l'intention des travailleuses et des travailleurs du sexe, de l'information rédigée dans diverses langues sur des questions liées à la santé (c.-à-d. maladies transmissibles sexuellement, sécurisexe, etc.) et les services de santé et les services sociaux offerts (c.-à-d. traitement de la toxicomanie, refuges, services médicaux).
8. Promouvoir la création d'organismes de services sociaux offrant des services réservés aux travailleuses et aux travailleurs du sexe et financer les organismes existants. Ces organismes doivent devenir une partie intégrante de l'industrie du sexe et travailler activement à la sensibilisation dans les clubs et studios de massage. Leur accès aux clubs et studios devrait être assuré par la législation.
9. Établir et financer des opérations conjointes interdisciplinaires de services, comme le Project Almonzo, qui a connu beaucoup de succès, afin de lutter contre la prostitution organisée.

1. INTRODUCTION

Les Nations Unies évaluent à quatre millions le nombre de personnes dans le monde qui font chaque année l'objet de trafic¹, que ce soit par choix, par coercition ou par suite de violence ou de menaces de violence, d'abus de pouvoir, de servitude pour dettes ou de duperie (Caldwell *et al.* 1997; Specter 1990; Wijers et Lap-Chew 1997). Ce vaste mouvement illicite de personnes a créé un marché noir de services de passeurs et de trafic que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évalue à près de 7 milliards de dollars US à l'échelle mondiale (Solliciteur général 1998). Bien qu'il soit impossible de documenter l'ampleur de ce phénomène, les organisations internationales de défense des droits de la personne sont nombreuses à soutenir que le commerce du sexe est l'une des formes de trafic dont la croissance est la plus forte (Caldwell *et al.* 1997; Gramegna 1996; Wijers et Lap-Chew 1997). Par exemple, un récent document de travail rédigé pour le Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage des Nations Unies évalue à deux millions le nombre de femmes et d'enfants qui font chaque année l'objet de trafic (MIDRA 1998). Dans d'autres rapports du Global Survival Network (GSN) et de l'OIM, on soutient que le trafic des femmes est à la hausse en s'appuyant sur le nombre croissant de femmes provenant de Russie et d'Europe de l'Est et faisant le commerce du sexe en Belgique, aux Pays Bas et aux États-Unis (Caldwell *et al.* 1997; OIM 1995). Il faut toutefois user de circonspection lorsqu'on examine ces données, puisqu'il s'est fait peu de recherches systématiques et fiables sur cette question; les définitions du trafic des femmes divergent considérablement et la nature illicite ou criminelle du trafic en fait une activité clandestine (Weijers et Lap-Chew 1997).

D'après les estimations, entre 8 000 et 16 000 migrantes et migrants font chaque année l'objet de trafic au Canada. Ces personnes demeurent au Canada ou tentent de se rendre aux États-Unis². Les sommes en cause ont été évaluées entre 120 et 400 millions de dollars américains par année (Solliciteur général 1998). Le nombre de femmes qui font l'objet de trafic au Canada aux fins d'exploitation sexuelle demeure toutefois inconnu (GAATW Canada 1997). Un examen du nombre de travailleuses et de travailleurs temporaires de la catégorie des « artistes », sous laquelle les permis de travail sont accordés aux danseuses exotiques, indique que plus de 1 000 permis de ce genre sont accordés chaque année. En 1999, 1 027 permis ont été accordés, comparativement à 1 028 en 1998 et à 1 532 en 1995 (CIC 1999). Les femmes peuvent entrer légalement au pays comme danseuses exotiques, mais aussi comme étudiantes, visiteuses, travailleuses domestiques ou femmes mariées par correspondance. L'information gouvernementale sur ces catégories est trop générale pour permettre d'évaluer le nombre de femmes qui pourraient faire l'objet de trafic pour le commerce du sexe. Comme on peut s'y attendre, il n'existe pas de moyen fiable de comptabiliser les travailleuses sans papiers qui entrent illégalement au Canada.

Il y a aussi eu, dans l'industrie internationale du sexe, un changement perceptible des sources d'approvisionnement. Un certain nombre d'organisations internationales ont également noté une explosion du trafic de femmes en provenance d'Europe de l'Est depuis 1989. On estime que les deux tiers des 500 000 femmes qui font chaque année l'objet de trafic aux fins de prostitution à l'échelle mondiale sont originaires d'Europe de l'Est (Hughes *et al.* 1999; OIM

1997). Les États-Unis évaluent à environ 4 000 le nombre de femmes provenant des nouveaux États indépendants et d'Europe de l'Est (O'Neill Richard 1999). Certaines personnes soutiennent que l'Ukraine, la Russie et le Bélarus ont remplacé la Thaïlande et les Philippines en tant que foyer du trafic mondial des femmes (Ling 1997; Specter 1998). Un certain nombre d'organisations soutiennent aussi que, d'après les indicateurs, les Slaves deviendront sous peu le groupe principal des femmes recrutées et transportées en Amérique du Nord (McMahon, 1999; OIM 1997). Avec d'autres organismes, elles ont aussi noté que, au cours de la dernière année, des agences privées dans plusieurs pays d'Europe de l'Est ont lancé de vigoureuses campagnes pour recruter de nouvelles « travailleuses » pour l'Amérique du Nord et le Canada, en particulier, pays décrit comme l'un des pays les plus recherchés au monde (Bradley 1999; Caldwell *et al.* 1997; OIM 1998).

Bien que certaines recherches aient été faites sur la migration ou le trafic des femmes au Canada, elles ont surtout porté sur les femmes en provenance d'Asie. Les Slaves forment un groupe qui n'a pas été examiné par les chercheuses et chercheurs, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, où il existe peu d'études sur les femmes slaves (p. ex. Caldwell *et al.* 1997; OIM 1998). On ne sait pratiquement rien des femmes qui se trouvent dans cette situation, de leurs épreuves et tribulations, ni des obstacles qui les empêchent d'échapper au milieu ou, à tout le moins, d'améliorer leurs conditions de travail. Les conséquences du trafic sont graves. Les femmes sont souvent victimes de la violence des trafiquants et des clients, et elles sont privées de leurs droits fondamentaux. Beaucoup doivent vivre dans des conditions intolérables s'apparentant à l'esclavage, et certaines y laissent leur vie. Les conséquences sont aussi graves pour le Canada, compte tenu de la croissance du crime organisé, notoirement lié au trafic des femmes exploitées sexuellement, et de la croissance d'une collectivité clandestine de migrantes, avec ses répercussions politiques, économiques et sociales (Bradley 1999; OIM 1995, 1996).

Dans le cadre de ce projet, on examine les expériences de femmes de l'ex-Union soviétique et d'Europe de l'Est qui ont fait l'objet de trafic au Canada. Les objectifs sont d'examiner les circonstances qui ont amené ces femmes au Canada, de déterminer la nature de leur travail et des conditions de travail à leur arrivée et de se renseigner sur toute tentative faite pour modifier leur situation. Les rôles que jouent ou pourraient jouer les services de santé et les services sociaux dans cette transition sont examinés du point de vue des femmes en cause et des prestataires de ces services. L'information recueillie a des incidences sur la formulation de politiques qui influent sur la prestation de services de santé et de services sociaux pour ces femmes. L'enquête débute par un examen de la vie quotidienne de ces femmes et amène les auteures à examiner les forces culturelles, politiques, économiques et sociales qui peuvent contribuer à créer et à transformer ces expériences quotidiennes (Ng, 1997; Smith 1987).

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les buts de la recherche sont les suivants :

- examiner les circonstances qui amènent les femmes slaves à migrer vers le Canada pour y devenir des travailleuses du sexe;
- déterminer le type et la nature du travail à l'arrivée au Canada;
- déterminer les conditions qui les amènent à demeurer dans leur situation de travail initiale ou à la modifier;
- examiner les difficultés liées à la migration ou au milieu de travail après l'arrivée au Canada;
- recenser les services de santé et les services sociaux utilisés par les femmes;
- documenter les lacunes dans les services offerts à ces femmes;
- formuler des recommandations afin d'améliorer les politiques liées à la prestation des services de santé et des services sociaux à ces femmes.

Même si le trafic des femmes est visé par un nombre croissant de conventions et de déclarations internationales et s'il s'agit d'un sujet de prédilection des médias, il reste que la question fait l'objet de nombreuses discussions et de peu de recherches pour nombre des raisons déjà mentionnées.

Un examen des documents sur les femmes slaves révèle l'existence de rares études : une étude de l'Organisation internationale pour les migrations, dont la première monographie de la série du Programme d'information sur les migrations porte sur cette question (OIM 1995), et l'étude de Caldwell *et al.* (1997), menée sous les auspices du Global Survival Network (1997). L'étude de l'OIM a recueilli des données sur 155 femmes qui ont fait l'objet de trafic aux Pays-Bas et qui étaient originaires, pour les deux tiers, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. L'étude de Caldwell *et al.* s'intéressait aux femmes russes. Des interviews ont été menées auprès de plus de 50 femmes et trafiquants, de membres des forces policières et de représentants du gouvernement en Russie, en Europe de l'Ouest, en Asie et aux États-Unis. Il y a aussi eu des études connexes, dont la série de l'Organisation internationale pour les migrations dans le cadre d'une campagne d'information contre le trafic qui comprenait des études sur des femmes originaires d'Ukraine et de Bulgarie (OIM 1997, 1998). Plus récemment, une étude du gouvernement des États-Unis traite du trafic en provenance de Russie et de ses liens avec le crime organisé (O'Neill Richard 1999). Au moment où le présent examen a été entrepris, aucune étude n'avait été faite sur le trafic au Canada de femmes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

La présente étude se veut une première tentative pour saisir les expériences quotidiennes des femmes slaves se retrouvant dans l'industrie du sexe au Canada. Ce rapport doit donc être considéré comme une évaluation et une analyse préliminaires de leur situation.

3. CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'ÉTUDE

Le trafic des femmes se fait dans le contexte de la croissance de l'économie mondiale, d'un marché du travail international divisé selon le sexe et de la féminisation de la migration du travail à l'échelle mondiale (McMahon 1999; OIM 1998).

L'éclatement de l'Union soviétique en 1991 et la transition subséquente vers l'économie de marché ont occasionné des pertes massives d'emplois et un accroissement de la pauvreté en Europe centrale et en Europe de l'Est. Ce sont les femmes qui ont assumé une bonne partie du fardeau de la pauvreté. Dans la Fédération de Russie, par exemple, elles représentaient en 1992 52 p. 100 de la population active, mais 71 p. 100 des personnes en chômage (Barr 1994). Environ 98 p. 100 des femmes sont alphabétisées et beaucoup possèdent une formation universitaire, ce qui témoigne de l'ampleur de la discrimination dont sont victimes les femmes russes dans un marché du travail où on dit que les emplois dépendent des relations et de la volonté d'accorder des faveurs sexuelles (Caldwell *et al.* 1997). Pour ajouter à leur fardeau, 94 p. 100 des familles monoparentales étaient dirigées par des femmes (OIM 1995). Devant des possibilités d'emploi toujours décroissantes et en raison de la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille, il n'est pas surprenant qu'un grand nombre de femmes doivent migrer pour se trouver du travail.

Beaucoup de pays ont adopté des politiques d'immigration restrictives qui réduisent les possibilités légales pour les femmes migrantes et les rendent vulnérables aux services offerts par des trafiquants. En 1997 et en 1998, Citoyenneté et Immigration Canada énonçait « les nouvelles directives applicables au traitement des demandes d'autorisation d'emploi temporaire », qui rendaient plus difficile l'entrée au Canada de danseuses exotiques (CIC 1998 : 1)³. Parallèlement, la demande de main-d'oeuvre étrangère pour le secteur informel des services était à la hausse dans des pays de destination comme le Canada. Le travail non réglementé en usine, le travail dans l'industrie du sexe, le travail ménager et le secteur des mariages commerciaux sont rarement régis par des lois et favorisent des conditions permettant l'exploitation de femmes migrantes (McMahon 1999).

L'existence de réseaux criminels organisés a facilité le trafic des femmes; ces réseaux trouvent leur voie entre des lois en matière d'immigration de plus en plus restrictives et la demande de main-d'oeuvre étrangère dans les secteurs de services illégaux ou semi-illégaux. En Europe centrale et en Europe de l'Est, ces réseaux ont vu le jour à l'origine pour combler les lacunes dans l'économie et l'application de la loi créées par la transition à l'économie de marché (Caldwell *et al.* 1997). En Hongrie, par exemple, le nombre de crimes signalés a doublé en quatre ans à compter de 1991. Les trafiquants sont habituellement organisés sur une base régionale ou ethnique, et il semble qu'ils soient très bien organisés et extrêmement violents (Caldwell *et al.* 1997).

La tâche des trafiquants est facilitée par le fait que nombre d'entre eux sont aussi des migrants et par la montée en flèche du nouveau commerce intérieur du sexe en Europe de l'Est. La connaissance de la langue facilite le recrutement des femmes, permet de trouver des ressources locales et suscite la confiance des femmes. Dans bien des cas, le commerce du

sexe a prospéré dans des pays qui ont négligé la question de la prostitution avant la chute des régimes communistes, notamment en Hongrie, où la loi a été modifiée pour légaliser la prostitution (OIM 1995). Par ailleurs, les peines imposées aux trafiquants sont légères et il y a eu très peu de condamnations, d'après l'étude de l'Organisation internationale pour les migrations (Chew 1999; OIM 1995). Si l'on ajoute à cela la demande croissante de femmes étrangères « exotiques », la prospérité des trafiquants s'explique facilement (Escaler 1998).

Le nombre de femmes qui font l'objet de trafic dépend, dans une large mesure, de l'échelle des activités du réseau en cause : petite, moyenne, grande (Gramegna 1996). Les réseaux à grande échelle ont des contacts politiques et économiques internationaux dans les pays d'origine et d'arrivée. Ces réseaux sont très complexes; ils ont accès à des documents frauduleux et disposent d'une infrastructure importante dans les pays de transit et d'arrivée (Gramegna 1996). On retrouve dans cette catégorie le crime organisé et le gouvernement de la Russie, qui sont tous deux, semble-t-il, fortement impliqués dans cette activité (Caldwell *et al.* 1997).

Inversement, les réseaux à échelle moyenne ne vendent pas les femmes qu'ils recrutent à d'autres groupes, mais les gardent sous leur contrôle en les faisant travailler dans leurs clubs et bordels. Ces réseaux ont tendance à se spécialiser dans le trafic de femmes d'un pays donné (Gramegna 1996).

Les réseaux à petite échelle font le trafic d'une ou deux femmes à la fois, lorsqu'un propriétaire de club ou de bordel passe une commande par l'entremise de contacts. Ces personnes recrutent les femmes, les accompagnent au pays de destination et les livrent au propriétaire du club (Gramegna 1996). Différents réseaux criminels, tant locaux que transnationaux, facilitent et gèrent le trafic et l'exploitation sexuelle, tout en réalisant des profits substantiels (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice 1999).

Des données récentes laissent croire que le trafic de certaines femmes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est peut être de nature plus informelle. Beaucoup de femmes, par exemple, sont recrutées par le bouche à oreille, par des amis et connaissances (Caldwell *et al.* 1997; Gramegna 1996; OIM 1995).

Dans pratiquement tous les cas, quelle que soit la taille du réseau ou son caractère officiel, un agent manipule le désir de migrer des femmes en leur promettant un emploi rémunérateur, un moyen de transport et les documents nécessaires — ce que les femmes ne pourraient jamais obtenir seules. On offre à certaines femmes des emplois légitimes pour ensuite les entraîner dans la prostitution par la ruse. D'autres savent qu'elles travailleront dans l'industrie du sexe, mais sont habituellement dupées quant à la durée et à l'ampleur de leur implication (Caldwell *et al.* 1997; OIM 1995; Wijers et Lap-Chew 1997).

Comme ces mêmes scénarios se répètent dans de nombreux pays — la Hongrie, l'Ukraine, la Pologne, la Slovaquie, le Bélarus, la Moldova, la Roumanie, etc. — la situation des femmes qui font l'objet de trafic au Canada devrait être très semblable, peu importe le pays d'origine.

4. CONTEXTE JURIDIQUE CANADIEN

Code criminel

Le traitement au pénal de la prostitution au Canada rend le travail des femmes victimes de trafic clandestin, marginal et fortement stigmatisé. Aussi, peu d'options s'offrent aux femmes qui pourraient avoir besoin d'aide ou en vouloir (Wijers et Lap-Chew 1997). Une migrante est peu susceptible de demander de l'aide si elle est déjà considérée comme une criminelle à cause de la nature de son travail. Elle peut aussi craindre les représailles de son agent ou intermédiaire et ne pas vouloir être renvoyée dans son pays d'origine. En vertu du *Code criminel* du Canada, les femmes impliquées dans la prostitution peuvent être accusées d'un certain nombre de délits reliés à la prostitution. Le fait d'habiter une maison de débauche est, aux termes de l'alinéa 210(2)a) du *Code criminel*, une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire dont sont accusées les personnes trouvées dans un lieu utilisé pour la prostitution ou la pratique d'actes indécents.

Si les femmes sont entrées au Canada illégalement, elles peuvent faire l'objet d'une mesure d'expulsion. Si elles sont ici légalement et ont un dossier criminel, elles pourraient devoir quitter le Canada. Pour éviter cela, certaines s'inscrivent à des programmes de déjudiciarisation qui leur permettront plus facilement de sortir de l'industrie du sexe (CIC 2000). Si elles s'inscrivent à ces programmes, les accusations sont retirées.

Les propriétaires de clubs de striptease et de studios de massage risquent souvent d'être accusés de tenir une maison de débauche. Une accusation est portée en vertu du paragraphe 210(1) du *Code criminel* s'il a été établi qu'il s'agissait effectivement d'une maison de débauche. L'infraction punissable est souvent associée à la « criminalité organisée ». Par conséquent, l'argent et les biens des propriétaires exploitants sont considérés comme des produits de la criminalité. Les agents et intermédiaires (recruteurs) associés aux travailleuses étrangères du sexe peuvent être accusés de « proxénétisme » (article 212 du *Code criminel*). Les activités visées par cet article comprennent le transport de femmes étrangères aux fins de prostitution, le fait de vivre des fruits de la prostitution pour réaliser des gains et le fait de contrôler le mouvement des personnes.

Règlements

Les administrations ont divers règlements qui régissent les danses-contacts et touchent beaucoup de femmes dans les clubs de striptease et les bars. Les participantes à l'étude étaient touchées par un règlement interdisant les attouchements entre un client et la danseuse.

Immigration

Comme nous l'avons déjà souligné, des changements ont été apportés aux règles régissant l'immigration au Canada, qui semblent limiter encore davantage les options pour les femmes. Avant 1997, des directives en place depuis longtemps permettaient l'octroi de

permis de travail aux danseuses exotiques sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une validation de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), grâce au code de dispense de validation E-99 (réciprocité). L'accord de réciprocité permettait à des femmes des États-Unis de travailler au Canada comme danseuses exotiques. En 1997, le code E-99 a été révoqué, car le profil des pays d'origine des danseuses exotiques admises au Canada avait changé au fil des ans.

Divers changements ont fait suite à la révocation du code de dispense de validation E-99 et pourraient ralentir la migration de ces femmes, notamment la détermination du caractère accessoire (A 08). Ce règlement dispense de la validation « une personne qui doit remplir, aux termes d'un contrat, un engagement d'un ou de plusieurs jours consécutifs à titre d'artiste de spectacle, sauf si cet engagement constitue un emploi permanent au sein d'un organisme canadien ou n'est qu'un élément accessoire d'une activité commerciale qui ne se limite pas à la présentation de spectacles » (CIC 1998). La quantité de documents et d'information exigée pour obtenir une dispense A 08 est telle qu'il faut remplir les nombreux documents avant de venir au Canada. La plupart des danseuses exotiques qui souhaitent venir au Canada présentent donc une demande aux missions à l'étranger. Dans un avis de DRHC sur la révocation du code de dispense E-99, le Ministère estime que, au cours des deux dernières années, l'admission de danseuses et de danseurs exotiques au Canada n'a pas eu d'incidence négative sur les possibilités d'emploi des citoyennes et citoyens canadiens ou des résidentes ou résidents permanents. Cette affirmation est importante pour les conclusions de la présente étude.

La documentation montre que les femmes peuvent arriver au Canada en prétextant être danseuses exotiques ou artistes, mais que le plus souvent, elles y arrivent en tant que visiteuses ou réfugiées (Caldwell *et al.* 1997, OIM 1995). À l'exception des résidentes de la Hongrie, les femmes d'Europe de l'Est doivent obtenir un visa de visiteuse pour un séjour temporaire. Dans la plupart des cas, l'invitation au Canada est faite par le recruteur, et le visa est habituellement valide pour un maximum de six mois (CIC 2000). Les femmes travaillent habituellement dans l'illégalité et finissent par dépasser la durée de séjour prévue au visa. Comme l'affirmaient Caldwell *et al.* (1997), le meilleur moyen pour le trafiquant d'envoyer une femme à l'étranger est de s'assurer de l'illégalité de sa situation afin de permettre aux réseaux de trafiquants en cause de mieux la contrôler.

Les recruteurs peuvent aussi contourner le système d'immigration en faisant en sorte que les femmes demandent le statut de réfugiée au point d'entrée. Ces femmes, qui sont considérées comme des revendicatrices du statut de réfugiée en attente d'une décision au sujet de leur revendication, peuvent travailler, étudier et avoir accès aux services de santé (CIC 2000). Si la revendication du statut de réfugié n'est pas présentée dès que la femme arrive au Canada, les recruteurs lui suggèrent souvent de la présenter si elle a des démêlés avec la justice.

5. DÉFINITION DU TRAFIC DES FEMMES

Un thème qui revient régulièrement dans les écrits sur le trafic des femmes, c'est le problème posé par la définition de l'expression. Il s'agit d'un problème très sérieux puisqu'une définition transmet un message sur la valeur des femmes, suggère des recours judiciaires et circonscrit ce qui peut être fait pour corriger le problème. Dans une moindre mesure, à cause de l'absence de consensus sur une définition adéquate, il est difficile de comparer des données internationales et de faire le suivi des migrantes d'un pays à l'autre. La définition du trafic a aussi un poids politique en favorisant des changements au traitement des femmes. C'est en fait le secteur politique qui est à l'origine de nouvelles définitions du trafic fondées sur les perspectives et les intérêts des femmes (Chew 1999; Wijers et Lap-Chew 1997).

Dans un rapport rédigé pour la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, sous les auspices de la Global Alliance Against Trafficking in Women et de la Fondation contre le commerce des femmes, Wijers et Lap-Chew (1997) ont clairement relevé les lacunes des lois nationales et des conventions internationales sur le trafic des femmes. En suivant l'évolution des définitions dans cinq documents, de la *Convention de 1949 pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui*, jusqu'à la *résolution de l'Assemblée générale des Nations Unie sur le trafic des femmes et des filles de 1994*, les auteures montrent que les définitions traditionnelles du trafic portent uniquement sur la prostitution et l'obtention de services, et ne traitent que du transport de personnes entre les frontières nationales, négligeant le transport de personnes à l'intérieur des frontières. Les lois ne tiennent pas compte des mauvais traitements ni des conditions d'esclavage dans les bordels, dépeignent les femmes comme des « innocentes » et négligent complètement les formes modernes de trafic, comme le trafic des travailleuses domestiques ou les mariages par correspondance.

Les auteures proposent de nouvelles définitions qui, selon elles, englobent les pratiques d'intermédiaires violents et les conditions de travail et de vie déplorables de la vie publique et privée des femmes. À leur avis, le trafic peut se faire à deux moments distincts : dans le processus de recrutement et dans le contexte du travail ou des services. Cette distinction s'explique par le fait que le recrutement, par exemple, peut être une question de choix, alors que la force peut être utilisée dans le contexte du travail.

Trafic des femmes : Tous les actes liés au recrutement et au transport d'une femme à l'intérieur et à l'extérieur des frontières d'un pays pour l'obliger à travailler ou à offrir des services par le recours à la violence ou aux menaces de violence, à l'abus de pouvoir ou à une position de domination, à la servitude pour dettes, à la duperie ou à d'autres formes de coercition.

Travail forcé et pratiques s'apparentant à l'esclavage : Le travail ou les services soutirés d'une femme ou l'appropriation de son identité ou de sa personne physique au moyen de violence ou de menaces de violence, d'abus de pouvoir ou d'une position de domination, de servitude pour dettes, de duperie ou d'autres formes de coercition (Chew 1999 : 14).

Bien que l'on retrouve de nombreuses définitions dans les documents publiés, comme celle qu'a utilisée l'Organisation internationale pour les migrations (OIM 1996), ces deux définitions sont celles qui conviennent le mieux à notre étude. Les avantages que présentent ces définitions dans le cadre de la recherche sont de trois ordres. Tout d'abord, les définitions reconnaissent le droit des femmes à l'autodétermination, ce qui souligne qu'elles ont le droit fondamental de choisir de vivre et de travailler dans l'industrie du sexe si tel est leur choix. Elles n'appartiennent à personne. Cette perspective permet d'établir un portrait plus clair du déséquilibre entre les femmes et les hommes dans le commerce du sexe et témoigne des conditions de quasi-esclavage dans lesquelles se trouvent certaines femmes. Ensuite, ces définitions reconnaissent que la prostitution est une forme travail féminin, qu'elle soit ou non légale. Qui plus est, l'inclusion d'un large éventail de formes de coercition — violence, menaces de violence, duperie, servitude pour dettes ou abus de pouvoir — permet d'inclure dans la recherche un ensemble plus vaste d'expériences vécues par les femmes.

6. MÉTHODOLOGIE

Conception

Comme on sait très peu de choses sur les femmes slaves en cause, les auteures ont utilisé une approche exploratoire naturaliste pour comprendre le quotidien des femmes et des prestataires de services (Creswell 1998). Plus précisément, elles ont choisi une étude phénoménologique du trafic pour répondre aux questions de la recherche, le but de cette « tradition » méthodologique étant de saisir l'essence d'une expérience (Creswell 1998). La démarche convient, puisqu'elle tente de saisir ce que signifie faire partie du commerce du sexe et utiliser et offrir des services de santé et des services sociaux. La compréhension du point de vue des participantes et participants peut favoriser l'élaboration d'un système de santé et de services sociaux adapté aux besoins.

Toronto a été choisie pour des raisons pratiques et parce que le taux de prostitution y est parmi les plus élevés au Canada (*Juristat* 1993). Cette ville a aussi été infiltrée par le crime organisé en provenance de Russie et d'autres pays d'Europe de l'Est, ce qui en fait une destination probable pour les femmes de Russie et des États fédérés qui font l'objet de trafic. Étant donné la nouveauté de ce phénomène, Toronto est l'une des rares administrations où il était possible de trouver un nombre suffisant de femmes pour participer à la recherche, crainte qui s'est rapidement confirmée. En se fondant sur des recherches antérieures, il était raisonnable de supposer que les expériences des femmes ressembleraient sensiblement à celles de femmes victimes de trafic d'autres régions urbaines, tout en reconnaissant qu'il pourrait y avoir des différences sur le plan de la prestation des services de santé et des services sociaux.

Un petit comité a été formé pour régler les problèmes méthodologiques liés à cette population unique. Ce comité comprenait une travailleuse canadienne du sexe, une personne responsable de la prestation de services et l'équipe de recherche. La participation des membres aux travaux du « comité consultatif » était fonction de leur disponibilité et de leurs intérêts. Le plan consistait à faire appel à des travailleuses du sexe pour faciliter l'accès aux femmes dans les clubs de striptease et les studios de massage et aider à mener les interviews. Au fil de l'évolution de l'étude, les auteures ont pris conscience qu'il leur faudrait apporter des changements.

Les travailleuses du sexe se sont tout d'abord opposées au titre de l'étude et ont exigé qu'il soit modifié. Elles trouvaient le mot *trafic* inapproprié, car il dépeignait *toutes* les travailleuses du sexe comme des victimes sans défense, qui n'ont pas choisi de faire ce travail ou d'immigrer au Canada, ce qui, à leur avis, n'était pas toujours le cas. Il s'agit d'une perception partagée par de nombreuses femmes de l'industrie du sexe qui tentent de modifier la vision « paradigmatique » du trafic de « victimes » (Doezema 1999; Murray 1998). Elles estimaient aussi que certaines femmes ne participeraient pas à l'étude en voyant le mot *trafic*, puisqu'il suppose d'enfreindre la loi, ce qui leur ferait peur, alors que d'autres ne voulaient pas risquer que leur « répondant » apprenne qu'elles participaient à une étude sur le « trafic ». Le titre de l'étude, *Le trafic des femmes d'Europe de l'Est et de*

l'ancienne Union soviétique : le dossier canadien, a donc été modifié pour devenir *Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique : le dossier canadien*.

Ensuite, il a été beaucoup plus difficile que prévu de trouver des femmes disposées à participer à l'étude. Même les travailleuses du sexe ne réussissaient pas à joindre les femmes et, lorsqu'elles y arrivaient, les résultats n'étaient pas encourageants. Le contrôle exercé sur les femmes par les agents, les intermédiaires ou les propriétaires de bars en était en partie responsable, mais d'autres enjeux sont devenus manifestes au fur et à mesure que de nouvelles données étaient recueillies. Il y avait des problèmes de langue et des problèmes liés à l'appartenance à un groupe ethnique minoritaire. Les propriétaires de clubs et de studios de massage favorisaient des pratiques concurrentielles entre les femmes de différentes origines ethniques, au point où des femmes d'un groupe ethnique refusaient de parler à des femmes d'un autre groupe. Ainsi, les femmes slaves ne voulaient pas parler aux Canadiennes, et inversement. Il était donc impossible qu'une Canadienne interviewe une Russe.

La participation à des descentes de police dans le cadre d'un projet spécial, le projet Almonzo, qui visait à freiner l'activité criminelle (vivre des fruits de la prostitution, contrôle, proxénétisme, blanchiment d'argent) dans les clubs de striptease, a été un des moyens employés pour joindre les femmes⁴. L'intérêt pour les clubs découlait de l'« argent frais » qu'on y trouvait à la suite de partenariats récents d'éléments criminels organisés d'Europe de l'Est, d'Asie et d'Amérique du Sud. La phase 2 du projet Almonzo n'a toutefois été lancée qu'à la fin de février, en raison de la logistique liée à la mise en œuvre d'une opération interorganisationnelle de cette ampleur. Par conséquent, comme le calendrier de l'étude ne coïncidait pas avec l'opération policière, on a interviewé moins de femmes que prévu. Étant donné la complexité des problèmes liés aux tentatives pour interviewer les femmes, les auteures ont décidé de commencer par les prestataires de services afin de se réserver du temps pour les travailleuses du sexe, en espérant trouver d'autres solutions pour se rapprocher des femmes.

Enfin, la question de la sécurité s'est ajoutée au problème du recrutement de femmes pour l'étude. Si les auteures ont eu accès aux studios de massage, il leur était très difficile d'avoir accès aux femmes dans les clubs de striptease parce qu'elles étaient « surveillées », ou croyaient l'être. Les intervieweuses ont aussi été exposées à ce que ces femmes vivent chaque jour — des agents et intermédiaires ont tenté de les recruter, elles ont été victimes de harcèlement sexuel de la part des agents ou des propriétaires et ont été menacées à plusieurs reprises. Ces problèmes, ajoutés au fait que les interviews devaient se faire très tard la nuit, souvent dans des endroits éloignés de la ville, exigeaient une prudence de tous les instants, ce qui a parfois diminué les possibilités de collecte de données.

Stratégie d'échantillonnage

Un échantillonnage non probabiliste a été utilisé parce qu'il convenait à l'étude et qu'il était pratiquement impossible de déterminer où se trouvaient les femmes ou les organismes qui les servaient.

Les femmes

Plusieurs stratégies ont été utilisées pour trouver les femmes, et l'observation des participantes s'est faite à plusieurs endroits :

- cinq annonces publiées dans des journaux russes et est-européens locaux ont suscité 25 réponses;
- une émission de télévision locale en russe a permis à une chercheuse de lancer un appel direct pour obtenir des participantes, qui est resté sans réponse;
- on a communiqué directement avec 16 studios de massage pour demander aux femmes de participer à des interviews, ce qui a donné 10 réponses;
- la sollicitation de 16 entreprises spécialisées dans des services pour adultes (services d'escorte, femmes à leur compte) a donné deux réponses;
- participation à une descente dans un club de striptease (voir Oziewicz 2000);
- participation à un atelier de déjudiciarisation/départ pour femmes;
- deux audiences pour des femmes victimes de trafic;
- un sondage en boule de neige auprès des femmes et des propriétaires de studios de massage;
- deux mises en contact de la police;
- neuf mises en contact d'une personne chargée de la prestation de services.

Au total, 20 femmes ont été interviewées, dont deux travailleuses du sexe canadiennes. Les deux Canadiennes ont été ajoutées pour permettre d'examiner plus à fond les liens entre les Canadiennes et les Est-Européennes et pour comparer leurs conditions de travail, qui se sont révélées très différentes de celle des Européennes. Même si l'échantillon était petit, les 18 Slaves représentaient un nombre de situations suffisant, compte tenu de la nature phénoménologique de l'étude (Polkinghorne 1989).

Toutes les approches utilisées ont donné des résultats, certains plus intéressants que d'autres. Les annonces dans les journaux, le bouche à oreille et les mises en contact d'une personne chargée de la prestation de services et d'un enquêteur de la police travaillant dans le milieu du sexe ont été les plus utiles. Ces deux personnes étaient les seuls liens avec les femmes qui avaient fait l'objet de trafic absolu au Canada. Elles ont aussi permis aux auteures d'assister à des descentes de police, ce qui les a aidées à mieux comprendre à quoi les femmes sont exposées et la peur qu'elles vivent dans ces circonstances.

Les articles et les annonces dans les journaux ont donné lieu à 25 réponses. La publicité a permis des rencontres intéressantes avec plusieurs propriétaires de studios de massage qui ont communiqué avec les auteures en raison de leur « ignorance de la question ». Au moins un intermédiaire a appelé pour obtenir de l'information sur ce qui se passait après une descente dans un des clubs de striptease, et une chercheuse a été invitée à « poser » pour des photos et à faire du « modelling ». Une femme qui n'était pas du milieu a souhaité obtenir de l'information sur ce travail.

Les auteures avaient une idée de la façon dont les annonces seraient accueillies :

Les filles m'ont donné l'article en disant, regarde, il y a un numéro de téléphone et on dit qu'on se fait même payer. Ah-ah-ah! Ça faire rire les gens. (Propriétaire de studio de massage)

Les chercheuses ont aussi pris beaucoup de notes lors de leurs présences au tribunal, de leur participation à la descente et de leurs visites aux studios de massage et aux clubs de striptease. Certains documents sur la correspondance entre Développement des ressources humaines Canada et Citoyenneté et Immigration Canada ont aussi été analysés. Les notes ont été utilisées pour placer l'étude en contexte.

La plupart des femmes étaient âgées de 18 à 26 ans et auraient pu être plus jeunes, si l'on se fie aux apparences et à leur grande hésitation à préciser leur âge aux intervieweuses. Certaines femmes des studios de massage avaient tendance à être plus vieilles, peut-être dans la quarantaine, car elles avaient des enfants adolescents. Quatre femmes étaient originaires de Hongrie, deux de Pologne, six de Russie, une de la République tchèque, une d'Ukraine, trois de Roumanie et une de Moldova. Elles sont toutes arrivées au Canada en 1992 ou après, ce qui concorde avec la transition économique en Europe centrale et en Europe de l'Est. Treize femmes étaient célibataires, trois étaient mariées et deux divorcées. Cinq avaient des enfants.

Au moins trois femmes avaient un diplôme universitaire (économiste, ingénieure, philologue). Toutes avaient terminé leurs études secondaires et six avaient un diplôme d'études professionnelles (infirmière, nutritionniste, secrétaire, esthéticienne, communicatrice). Une était athlète professionnelle et trois femmes avaient été serveuses avant de venir au Canada. Quatre femmes avaient étudié dans des écoles professionnelles avant leur arrivée au Canada. Il importe de souligner qu'aucune n'avait travaillé dans l'industrie du sexe dans son pays d'origine ou, du moins, n'a indiqué avoir fait ce genre de travail. Contrairement aux Canadiennes, aucune des Est-Européennes ne fréquentait un établissement d'enseignement au moment de l'étude. En règle générale, les femmes avaient le même profil que les femmes interviewées dans le cadre de l'étude de l'OIM (1995) : elles étaient souvent jeunes et sans enfants.

Organismes et informatrices et informateurs clés

Au départ, un échantillonnage par critère devait être utilisé pour les organismes. Les auteures y ont renoncé après qu'il soit devenu évident que beaucoup d'organismes ne connaissaient pas les travailleuses du sexe d'Europe de l'Est ou de Russie, ou très peu⁵. Grâce aux connaissances issues des travaux du comité consultatif, les chercheuses ont déterminé quels organismes feraient partie de l'étude en utilisant les sources suivantes :

- *The Toronto Immigrant Services Directory*, cinquième édition, distribué par le YMCA A-LINC;
- *The Directory of Community Services in Toronto*, Blue Book 1999, Community Information Toronto;

- une liste des centres de santé communautaire du ministère de la Santé de l'Ontario — Toronto;
- de la documentation et des recherches sur Internet;
- des recommandations d'autres prestataires de services;
- des indications des femmes.

Une fois les contacts initiaux établis par l'équipe de recherche, la technique du sondage en boule de neige a été employée, où les participantes et participants suggéraient souvent le nom d'autres personnes pouvant aider les chercheuses.

Au total, des contacts ont été établis avec 109 organismes. Les organismes retenus sont ceux qui, de l'avis des chercheuses, fournissaient des services aux femmes en question ou pourraient raisonnablement être appelés à leur en offrir. Sur les 109 organismes, 14 n'ont pas rappelé. Ainsi, 95 organismes pouvaient être des candidats pour l'étude. La ventilation des types d'organismes est illustrée au tableau 1. De plus, le tableau 2 dresse la liste des types d'organismes qui ont accepté de participer à des interviews en fonction de la clientèle desservie.

Tableau 1. Base de sondage des organismes de services sociaux (95)

Type d'organisme	Nombre d'organismes
Services de santé (y compris les programmes d'action communautaire)	28
Refuges, foyers et centres de jour pour femmes	17
Organismes s'adressant à des groupes ethniques précis	8
Services d'immigration ou services pour réfugiés ne s'adressant pas à un groupe ethnique précis	13
Services sociaux liés au système judiciaire	9
Services sociaux de nature générale	7
Recherche et information	3
Groupes (défense) des travailleuses du sexe	4
Centres multi-services pour femmes	6

Dans l'échantillon des organismes de services, seulement quatre avaient réellement offert des services à cette population. Un autre organisme avait travaillé avec ces femmes, mais à une seule occasion (l'affaire des « Gorby Girls » qui a fait l'objet d'une importante couverture médiatique). Il n'a eu depuis aucun contact avec ces femmes. Aucun organisme n'offrait ses services exclusivement aux femmes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, et à plus forte raison aux travailleuses du sexe. Cinq organismes ont à l'occasion reçu des femmes des pays du bloc de l'Est, mais ces femmes n'étaient pas identifiées comme des travailleuses du sexe. Inversement, quatre organismes travaillaient avec des femmes de l'industrie du sexe, sans avoir toutefois expressément travaillé avec des femmes de l'ex-Union soviétique ou des États fédérés. Enfin, un organisme offrait une gamme diversifiée de services aux femmes, sans

toutefois avoir été en contact avec des travailleuses du sexe ou des femmes originaires des pays visés par l'étude.

Tableau 2. Types d'organismes selon les types de clientèles servies (15)

Type d'organisme	Types de clientèles servies			
	Travailleuses du sexe d'Europe de l'Est	Travailleuses du sexe (<u>non</u> <u>originaires</u> de pays du bloc de l'Est)	Femmes de pays du bloc de l'Est (<u>ne</u> <u>travaillant pas</u> dans l'industrie du sexe)	Ni travailleuses du sexe, ni originaires de pays du bloc de l'Est
Services de santé	1	1	2	
Organismes s'adressant à des groupes ethniques précis	1*		1	
Organismes dirigés par des travailleuses de l'industrie du sexe	2			
Services juridiques	1	1		
Refuges		1	1	
Centres pour femmes / centres de jour		1	1	1
	5	4	5	1

Nota :

* Cas particulier – « Gorby Girls » en 1991.

Les rapports établis par les chercheuses avec un certain nombre de prestataires de services qui s'occupent de cette population les ont mises en contact avec des informatrices et des informateurs clés ayant travaillé dans l'industrie du sexe ou possédant une grande connaissance expérientielle du trafic des femmes. La liste des 15 informatrices et informateurs clés interviewés est présentée au tableau 3. Deux parajuristes spécialistes de la migration, deux agents de police du service de la moralité, le détective dirigeant une unité d'enquêtes spéciales et un agent d'exécution de Citoyenneté et Immigration Canada ont été interviewés. Un agent du bureau de délivrance des permis de Toronto, qui accorde les permis aux bars et aux studios de massage, a accepté d'accorder une interview, tout comme deux anciennes travailleuses du sexe canadiennes. Une agente/intermédiaire allemande de spectacles et un propriétaire de studio de massage ont demandé à être interviewés. Deux femmes qui avaient travaillé dans l'industrie du sexe ont aussi beaucoup aidé les chercheuses. Trois journalistes — un de la communauté russe, où plusieurs femmes vivent et travaillent, un d'un journal de la communauté ukrainienne et un journaliste national, qui a mené une enquête exhaustive sur l'industrie du sexe en provenance d'Europe de l'Est à Toronto — ont aussi été interviewés.

Collecte de données

Des interviews en profondeur (McCracken 1988) ont été menées avec 20 femmes, 15 membres d'organismes qui avaient dispensé des services à ces femmes ou étaient susceptibles d'en offrir, et 15 informatrices et informateurs clés ayant une vaste expérience de ce groupe. Au total, 50 interviews ont été effectuées.

Les interviews duraient entre une et quatre heures. La confidentialité était assurée par des formulaires d'information et de consentement signés, et on demandait à chaque personne l'autorisation d'enregistrer ses propos. Chacune et chacun pouvait, en tout temps durant l'interview, exiger que ses propos demeurent strictement confidentiels. Les données étaient conservées dans un classeur verrouillé à l'université de Toronto et seules les trois membres de l'équipe de recherche y avaient accès. La plupart des participantes et des participants ont signé des formulaires de consentement lorsque cela était pertinent.

Tableau 3. Informatrices et informateurs clés interviewés (15)

Domaine de compétence	Titre du poste	Nombre d'interviews
Juridique/application de la loi	Parajuristes (spécialiste de l'immigration)	2
	Agent de police, Service de moralité	2
	Détective, Service des enquêtes spéciales	1
	Agent, Citoyenneté et Immigration Canada	1
	Agent, Bureau des permis du Grand Toronto	1
Industrie du sexe	Propriétaire/exploitant d'un studio de massage	2
	Agente de spectacle/tenancière	1
	Femmes autrefois impliquées dans le commerce du sexe	2
Journalisme	Journaliste, journal ethnique	2
	Journaliste, journal national	1

Les femmes et un certain nombre d'informatrices et d'informateurs clés ont reçu une rétribution de 30 \$. Les prestataires de services ont toutes et tous accepté que l'interview soit enregistrée. Deux informatrices et informateurs clés et trois femmes n'ont pas autorisé l'enregistrement de leurs propos, mais ont accepté que les chercheuses prennent des notes. Trois interviews ont été menées au téléphone plutôt qu'en personne. Douze interviews ont été faites en russe, cinq informatrices et informateurs clés et sept femmes. Les interviews ont été traduites en anglais par la membre russe de l'équipe.

Guides d'interview

Le Human Subjects Review Committee de l'université de Toronto a approuvé la tenue de l'étude sur le plan éthique. L'équipe de projet a rédigé une première ébauche des guides d'interview pour les femmes, les informatrices et informateurs clés et les prestataires de services, en se fondant sur la documentation existante et sur les suggestions du comité consultatif.

Guide d'interview des femmes

Un large éventail de questions ont été élaborées pour les femmes. Elles portaient sur leur venue au Canada, leurs conditions de travail et de vie au Canada et leur recours, ou non, aux services sociaux et aux services de santé. Le guide d'interview semi-structurée était fondé sur l'information fournie par le comité consultatif et sur les données recueillies auprès des prestataires de services (voir l'annexe C). Ce guide a fait l'objet d'un essai préliminaire auprès d'une migrante de Hongrie et, comme prévu, un certain nombre d'ajustements ont été apportés. Par exemple, comme certaines questions posées aux femmes sur leur migration les rendaient nerveuses, le nombre de questions de ce genre a été réduit. Une femme a déclaré à l'intervieweuse russe que cela ressemblait davantage à une interview d'immigration.

Comme les femmes se montraient réticentes à accorder des interviews, les auteures n'ont pas procédé à d'autres essais préliminaires et ont modifié les guides au fur et à mesure des interviews.

Guides d'interview des informatrices et informateurs clés et des prestataires de services

Les guides de ces deux groupes portaient sur :

- les types de services offerts
- les obstacles aux services
- les points de vue des prestataires de services et des informatrices et informateurs clés sur les raisons de la venue des femmes au Canada, les dangers auxquels ces personnes s'exposent et leur désir de quitter ou non le milieu (voir les annexes A et B).

Un examen de leurs points de vue a permis aux auteures de prendre conscience :

- de leurs attitudes et connaissances par rapport aux femmes
- des types de services qu'il conviendrait ou non d'offrir, en fonction de leur perception des femmes
- des obstacles aux services
- des raisons pour lesquelles un service pourrait ou non être offert
- des lacunes sur le plan des services

Leurs points de vue sont comparés à ceux des femmes sur la même question à différents endroits dans le rapport. La similarité des perceptions indique habituellement que les prestataires de services sont sensibles aux besoins de la clientèle, alors que d'importantes différences justifient un examen plus approfondi (McDonald et Peressini 1992).

Le guide d'interview semi-structurée (annexe A) a été mis à l'essai auprès de quatre prestataires de services : trois qui travaillent avec le groupe de femmes visé et à qui des services sont offerts, et un autre sans expérience des femmes d'Europe de l'Est et de Russie. Les commentaires de l'essai ont été intégrés au guide d'interview et d'autres ajustements

ont été apportés après l'examen de la transcription des essais préliminaires. Le guide d'interview des informatrices et informateurs clés (annexe B) a été mis à l'essai auprès de deux personnes possédant une vaste expérience des travailleuses migrantes du sexe des anciens pays communistes. Dans l'ensemble, seulement quelques questions des interviews pilotes étaient imprécises ou étaient des questions auxquelles les personnes ne pouvaient répondre. Au fil des interviews, des questions additionnelles ont été ajoutées en fonction de ce que les auteures jugeaient être de l'information nouvelle et importante, qui devait faire l'objet d'une collecte systématique.

Analyse des données

Une fois les transcriptions terminées, les membres de l'équipe de recherche les ont relues tout en écoutant l'enregistrement audio pour s'assurer de la précision de la transcription. Des changements ont été apportés aux transcriptions, le cas échéant.

Les transcriptions ont été relues un certain nombre de fois par l'équipe de recherche pour assurer une bonne compréhension des femmes et de leurs expériences. Des notes en marge ont été faites pour mettre en relief des déclarations importantes qui ont ensuite été extraites. Des codes initiaux ont été élaborés à partir des notes en marge et regroupés en fonction de leur signification. L'équipe de recherche a analysé ces groupes, et une ébauche préliminaire des thèmes représentant les expériences des femmes et des prestataires de services a été établie. On a comparé les thèmes avec les transcriptions pour s'assurer que les regroupements concordaient avec les interviews originales et qu'aucun thème n'avait été omis. Les thèmes sont présentés au chapitre 7 sous la rubrique « Expériences ». Les conclusions ne sont qu'un regard préliminaire sur la vie des femmes. Les données seront examinées plus à fond et feront l'objet de plus amples réflexions.

Le thème de la stigmatisation, à partir de la citation qui suit, illustre comment l'analyse a été menée.

Certaines personnes nous regardent... et nous considèrent essentiellement comme des prostituées, vous savez. Il est impossible de leur prouver que nous sommes des êtres humains comme tous les autres... J'arrive peut-être à me convaincre de continuer en me disant que je n'utilise que mes mains, que je ne vends pas mon corps. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Des énoncés importants sont tirés de cette déclaration.

- a. *certaines personnes nous regardent* — être jugée;
- b. *elles nous considèrent essentiellement comme une prostituée* — être étiquetée et jugée;
- c. *prouver que nous sommes un être humain comme tous les autres* — être étiquetée comme déviante et jugée;

- d. *me convaincre de continuer* — capacité de composer avec la situation;
- e. *je n'utilise que mes mains* — capacité de composer avec la situation.

Les énoncés a, b et c témoignent de la stigmatisation entourant le travail, tant de leur point de vue que de celui des autres.

Il était impossible de vérifier l'exactitude des transcriptions, car il était habituellement difficile de parler aux femmes plus d'une fois. Les citations présentées correspondent aux paroles exactes des femmes et reflètent des degrés divers de familiarité avec la langue anglaise.

7. CONCLUSIONS

Propos des prestataires de services

Perception du trafic des femmes

Un examen préliminaire fait par les chercheuses a révélé l'absence de consensus au sujet de l'expression *trafic des femmes*. Une question sur la perception de l'expression a donc été incluse dans les guides d'interview des informatrices et des informateurs clés, des prestataires de services et des femmes. Si les femmes et les prestataires de services voient le problème sous le même angle, les deux groupes sont plus susceptibles de pouvoir travailler ensemble. Quelques personnes ont avoué n'avoir jamais entendu l'expression. Toutefois, après réflexion, certaines ont proposé leur perception de la question. Les conclusions préliminaires révèlent les concepts suivants par rapport à ce thème.

Commerce du sexe/prostitution

Le trafic des femmes, je crois qu'il s'agit d'amener des femmes au pays pour les livrer à la prostitution illégale. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Je crois qu'il s'agit d'un sale métier qui permet toutefois à des femmes de réaliser certains rêves matériels. Sale métier parce que les femmes sont impliquées dans des activités sexuelles, font de l'argent en satisfaisant ce que le monde chrétien considère comme les besoins primaux ou grossiers des gens. (Parajuriste d'une entreprise parajuridique)

Les femmes vues comme des objets (marchandises)

Ce que je vois dans cette expression, c'est un système où les femmes sont livrées à la prostitution et ne sont que des marchandises. Elles sont échangées, passées d'un acheteur à l'autre, aux fins de prostitution et d'autres choses du genre... oui, c'est ma perception. (Prestataire de services d'un centre de femmes/centre de jour)

Je crois que les femmes sont considérées comme des objets, presque comme une marchandise... C'est très dégradant. (Informateur clé de la police)

Activités clandestines organisées

Je crois que toute forme de trafic doit être organisée à un certain niveau... Vous savez, il faut avoir de bons contacts, et tout se passe au noir. C'est très louche, c'est illégal, alors il faut savoir avec qui on fait affaire. Ce genre de chose doit être organisé. (Prestataire de services d'un centre de femmes/centre de jour)

Achat et vente de femmes

Il s'agit d'amener ici des femmes d'autres pays à des fins sexuelles, pour les vendre ou les utiliser. (Prestataire de services d'un organisme ethnique)

Il s'agit d'acheter et de vendre des femmes; les femmes sont privées de liberté et obligées de travailler dans l'ignorance... C'est comme si une personne devenait propriétaire des femmes qui sont obligées de travailler. (Prestataire de services d'un refuge)

Esclavage

Je considère que c'est de l'esclavage, vous savez, c'est fondamentalement cela; ça ressemble à l'échange de chevaux, et ce n'est pas bien. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Essentiellement de l'esclavage dans l'industrie du sexe. (Prestataire de services d'un refuge)

Il ne fait aucun doute que les prestataires de services et les informatrices et informateurs clés ont surtout une perception négative de l'expression « trafic des femmes ». En fait, personne n'a proposé d'interprétation positive, ou même partiellement positive du trafic — constatation inattendue en raison du refus d'utiliser l'expression chez les travailleuses du sexe membres du comité consultatif. Autrement dit, les prestataires de services ainsi que les informatrices et informateurs clés semblaient souscrire à la vision de l'innocence des femmes victimes de trafic, c'est-à-dire que les femmes sont innocentes et contraintes de travailler dans l'industrie du sexe (Kempadoo et Doezema 1998). Cette perception va aussi à l'encontre de la situation réelle des femmes slaves, comme nous pourrions le constater plus loin dans le présent rapport. Enfin, leurs points de vue ne tiennent pas compte des différences possibles entre le recrutement de ces femmes et le contexte du travail qu'elles font ou des services qu'elles offrent, comme l'indique Chew (1999).

Nombre de ces femmes se trouvent illégalement au Canada. Cela semblait particulièrement vrai pour les femmes ayant fait l'objet de « trafic absolu ».

La transition au Canada

Les répondantes et répondants ont mentionné la migration au Canada d'un nombre croissant de femmes originaires des pays de l'ancien bloc de l'Est, et plus précisément de la Hongrie, de la Russie, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la Lituanie, de l'Ukraine, de la Moldova, du Bélarus et de la Pologne. Lorsque nous leur avons demandé les raisons de l'arrivée massive de femmes de ces pays, ces personnes ont semblé s'entendre pour dire que c'était le changement des conditions du marché ou de la demande.

Je crois qu'il y a actuellement un marché pour cela et on a recours à ces femmes. Je crois que, dans un sens, on a probablement épuisé beaucoup de Canadiennes... Je crois que c'est aussi une question de clientèle... on suit la vague, c'est peut-être ce que les clients demandent... C'est probablement parce que pendant très longtemps, l'Europe de l'Est était si fermée, en raison

de la structure gouvernementale, et maintenant que cette structure est devenue désuète, il est un peu plus facile, vous savez, d'entrer au pays et d'en sortir... Les gens le reconnaissent... les Est-Européennes sont en demande maintenant. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Beaucoup de stripteaseuses viennent de Hongrie... Il semble que nous manquions de stripteaseuses. (Prestataire de services d'un organisme dirigé par des travailleuses du sexe)

Il semble que le trafic des femmes, comme la vente de tout autre produit, soit assujéti à l'offre et à la demande, à l'évolution des styles et des préférences et à l'opportunisme. Essentiellement, les prestataires de services sont d'accord avec les organisations internationales qui ont prédit une hausse significative du trafic de femmes des pays d'Europe de l'Est par suite de l'effondrement de l'Union soviétique (OIM 1997).

Lorsque les participantes et participants ont été invités à indiquer pourquoi, à leur avis, les femmes des pays de l'ancien bloc de l'Est migraient tout particulièrement au Canada, les suggestions suivantes ont été faites :

- médias/culture populaire
- vision du Canada comme le pays d'avenir par excellence
- besoin de faire de l'argent et possibilité d'en faire au Canada
- vie nouvelle et meilleure
- c'est pire qu'ici dans le pays d'origine (piètre régime politique, manque de valorisation de la personne)
- liberté

Les prestataires de services et les informatrices et informateurs clés ont, pour la plupart, indiqué que la venue au Canada était principalement motivée par des raisons économiques, dont la nécessité ou le désir d'améliorer sa situation matérielle. À cela s'ajoute, naturellement, la situation difficile dans le pays d'origine. Des facteurs sociaux, liés à des aspects du régime politique dans ces pays, ont aussi été mentionnés à plusieurs reprises.

Les médias... l'Amérique du Nord est considérée comme la terre d'avenir par excellence... Elles sentent le besoin de venir ici. Elles veulent venir ici, faire de l'argent, devenir aussi nord-américaines que possible et vraiment laisser toutes les traditions derrière... La majorité des gens à qui j'ai parlé veulent être au Canada. Le Canada représente tout. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Je crois que pour beaucoup des filles, ce qui compte avant tout, c'est de demeurer au Canada. Elles veulent une meilleure vie parce ce que, pour beaucoup, peu importe ce qu'elles étaient, ce à quoi elles tentent d'échapper

est bien pire que ce qu'elles vivent ici. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Elles ont besoin d'argent. C'est aussi simple que cela. Elles ne peuvent trouver de travail dans leur pays. Et, en Hongrie, je sais que la concurrence est tellement forte maintenant que des femmes en bikini arrêtent des camions le long des autoroutes pour essayer de se faire de l'argent auprès des camionneurs. Ailleurs, les secteurs sont saturés et elles ne peuvent avoir un revenu suffisant... Il est maintenant très difficile de gagner un revenu dans beaucoup de ces pays. Les femmes ont besoin de revenus supplémentaires, et il semble que ce soit en Amérique du Nord qu'il est le plus facile d'y arriver. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

La perception des participantes et participants des raisons pour lesquelles ces femmes sont recrutées dans le commerce du sexe est étroitement liée aux raisons économiques qui motivent leur venue au Canada.

Les trois raisons principales sont : subvenir aux besoins de la famille dans le pays d'origine, faire de l'argent et faire un achat important, comme une maison ou une auto. Elles n'ont donc pas l'intention de rester ici, mais prévoient faire suffisamment d'argent pour rentrer au pays. Celles qui ont tendance à rester plus longtemps sont celles qui soutiennent leur famille. (Prestataire de services d'un organisme dirigé par des travailleuses du sexe)

Certaines femmes souhaitent changer de vie, connaître autre chose. Mais, elles ne sont pas conscientes de la difficulté du processus. Et parfois, lorsqu'elles viennent ici — surtout dans la clandestinité — elles doivent faire tout ce qu'il faut pour survivre. Elles sont parfois obligées de faire des choses contre leur volonté à cause de leur situation. (Prestataire de services d'un refuge)

Une analyse préliminaire a également révélé une perception commune chez les répondantes et répondants au sujet des moyens que prennent ces femmes pour demeurer au Canada. Les prestataires de services, de même que les informatrices et informateurs clés, considèrent que le mariage avec un citoyen canadien est le principal moyen utilisé par ces femmes pour continuer de vivre au Canada.

Une bonne majorité de ces filles finissent par épouser les types qui fréquentent les bars parce qu'elles veulent rester au pays et, comme je le disais, ce sont essentiellement des bonnes le jour et des putains le soir. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

J'ai parlé à trois Hongroises qui étaient, au départ, très réticentes. Elles avaient toutes épousé des Canadiens. Elles étaient arrivées ici et s'étaient mariées rapidement... une femme a dit être ici depuis six mois et être déjà

mariée. Elles projetaient, de toute évidence, de devenir citoyennes du pays.
(Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

La plupart des remarques laissent entendre que les femmes souhaitent quitter le métier et que le moyen d'y parvenir, c'est d'épouser un Canadien. Cette conceptualisation particulière du processus nie l'existence du commerce du sexe comme forme de travail légitime.

Perception des femmes – naïveté

La plupart des prestataires de services et des informatrices et informateurs clés estimaient que les migrantes étaient naïves au sujet de la plupart des aspects du commerce du sexe. Cette naïveté est surtout évidente lorsqu'il s'agit :

- des lois canadiennes et des conséquences des infractions (particulièrement en ce qui a trait à la prostitution);
- de la connaissance du système;
- des piètres conditions de travail dans les secteurs de la prostitution et de la pornographie;
- des conceptions erronées au sujet du Canada, comme la facilité d'y faire de l'argent;
- de la croyance voulant qu'il soit facile de gagner de l'argent en dansant;
- des risques pour la santé — maladies transmissibles sexuellement (MTS);
- de la langue.

Nombre de ces femmes ignorent complètement que c'est [dances-contacts/prostitution] illégal et, plus particulièrement, que les immigrantes seront tout simplement renvoyées. (Prestataire de services d'un organisme dirigé par des travailleuses du sexe)

Ces femmes sont amenées ici, sans aucune forme d'explication. Ce sont les agents et les propriétaires de club qui les renseignent et leur disent... tu embrasses le type et tu le masturbes ou tu lui fais une fellation pour 20 \$, ou un jeton, ou quelque chose du genre. (Prestataire de services d'un organisme dirigé par des travailleuses du sexe)

Les femmes amenées au pays ne connaissent pas la langue, ne connaissent pas le système. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Il y a des perceptions irréalistes et fausses des pays occidentaux en Pologne et dans les autres pays européens [de l'Est] vous savez : l'argent pousse dans les arbres et il s'y passe plein de choses — comme la vie est belle ici, pas besoin de travailler pour avoir de l'argent. (Prestataire de services d'un refuge)

Elles croient qu'il est vraiment facile de faire de l'argent ici, alors que c'est tout le contraire... notamment à cause des souteneurs qui vont prendre tout leur argent. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

[Elles n'ont pas peur des MTS parce que] le Canada est un pays très fort du point de vue médical, il y a des médicaments contre tout... Il semble qu'elles n'aient absolument pas peur parce que les maladies sont très nombreuses en Ukraine, qu'elles se propagent sur une très grande échelle et qu'il y a plus de chances d'être contaminée en Ukraine qu'ici. (Parajuriste, spécialiste en immigration)

Trois thèmes initiaux sont ressortis de ces observations. Premièrement, les prestataires de services considèrent toutes et tous les femmes comme des victimes, tout en reconnaissant qu'elles viennent au Canada parce qu'il est « facile » d'y faire de l'argent, ce qui suppose que, à un certain niveau, les femmes savaient à quoi s'attendre à leur arrivée. Essentiellement, il semble y avoir un effort concerté pour ne pas blâmer la victime mais, si on examine de plus près le dialogue, on a l'impression que les femmes ne sont pas aussi naïves que le portrait qu'on en fait. Deuxièmement, on considère que les travailleuses migrantes du sexe sont responsables de la chute des tarifs, ce qui a une incidence sur les travailleuses canadiennes du sexe. Les conséquences de cette situation sur les relations entre les femmes migrantes et leurs collègues canadiennes sont abordées dans la prochaine section. Ce facteur est important, car il semble contribuer à la rivalité, à l'isolement accru et à l'incapacité d'accéder aux services. Troisièmement, le rôle des médias dans les pays d'origine des femmes dans la transmission d'un message erroné sur le Canada témoigne de la nécessité d'intervenir dans le pays d'origine pour y renseigner les gens.

Recrutement

L'enquête préliminaire a révélé un recrutement actif de femmes pour le commerce du sexe dans les pays de l'ancien bloc de l'Est⁶. Les agents ou les intermédiaires se rendent habituellement dans ces pays pour y rencontrer des femmes qui ont répondu à une annonce dans un journal au sujet de débouchés offerts au Canada par une agence de spectacles. Les techniques de recrutement, alimentées par la naïveté des femmes, ont été qualifiées de trompeuses et dominatrices.

Ils ont des genres d'agents qui travaillent dans d'autres pays et placent des annonces dans les journaux ou font du bouche à oreille. Une fille se présente devant ces personnes sans vraiment savoir dans quoi elle s'embarque, mais elle sera embauchée. On lui donne des faux papier pour venir ici. Des frais sont payés pour elle et, lorsqu'elle arrive pour travailler, elle est la propriété du club et c'est là que se trouve son permis de travail. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

On les trompe avec des phrases comme « Vous aurez une belle maison, une automobile, un téléphone ». « C'est le meilleur emploi possible », qu'on leur dit. Elles obtiennent un faux passeport, traversent l'océan pour ensuite être

maltraitées et se rendre compte qu'elles ne pourront jamais rentrer chez elles. (Informatrice clé, ancienne travailleuse du sexe)

Duperie

La duperie dont sont victimes les femmes amenées au Canada pour le commerce du sexe a été soulevée dans un très grand nombre d'interviews. Diverses formes de duperie au sujet de l'emploi au Canada et de certains aspects de l'industrie du sexe ont été constamment mentionnées. On a souvent fait des distinctions entre les femmes qui savaient ce qu'elles feraient à leur arrivée et celles qui ignoraient qu'elles seraient impliquées dans l'industrie du sexe. Chez ces dernières, la duperie comprenait les aspects suivants :

- le fait de ne pas savoir qu'il y aurait autant de concurrence sur le marché du travail;
- on leur avait dit que l'argent gagné serait envoyé chez elles;
- on leur avait dit qu'elles feraient un travail différent à leur arrivée au Canada comme serveuses, femmes de chambre, mannequins, chanteuses/artistes de spectacle et danseuses professionnelles.

Les femmes qui savaient qu'elles travailleraient dans l'industrie du sexe ont été dupées à d'autres titres :

- idéalisation du style de vie;
- perspective de faire beaucoup d'argent dans l'industrie;
- on leur avait dit qu'elles feraient uniquement des stripteases (sans actes sexuels);
- on les a trompées au sujet des lois (c.-à-d. en leur disant que la prostitution n'est pas illégale).

On leur a dit que l'argent qu'elles gagneraient serait renvoyé chez elles pour elles... [Mais] une fois le contrat terminé, qu'elles pourraient rentrer et toucher cet argent, qui n'est jamais là. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Elles sont venues avec l'intention... de travailler au Canada. Quelques-unes devaient travailler comme serveuses, femmes de chambres et d'autres devaient danser, ce qui est bien, jusqu'à ce qu'elles arrivent et apprennent qu'il ne s'agit pas seulement de danser, mais qu'elles doivent faire des actes sexuels. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Certaines savaient qu'elles allaient danser et d'autres l'ignoraient, c'est sûr. C'est certain, à près de 90 p. 100, qu'aucune de ces femmes ne savait qu'elle allait se prostituer, ce qui est exactement ce qu'elles font. Elles échangent des faveurs sexuelles contre de l'argent, ce qui est de la prostitution. Je ne crois donc pas que ce soit l'argument qui a été utilisé pour les convaincre là-bas. Je crois qu'on a dit à certaines d'entre elles qu'elles allaient être des danseuses, à certaines qu'elles allaient être serveuses, travailleuses

domestiques ou autre chose. Elles arrivent ici et on leur dit que l'emploi a été pris par d'autres filles, mais qu'on a un emploi de danseuse à leur offrir. D'accord, elles vont danser. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Ces filles viennent ici, apportent des costumes et croient qu'elles vont être artistes de spectacle. Elles s'imaginent sous les réflecteurs, vedettes de spectacles d'envergure, tout le tralala. « Regardez moi, je suis une danseuse .» On va leur enseigner à danser, que ce soit pour faire partie d'une troupe de style Las Vegas, quelque chose du genre. Oui, elles sont nombreuses, ces filles, à arriver avec ces costumes, et ces types prennent les costumes et détruisent leurs illusions en leur disant qu'elles vont danser nues sur la scène. (Informateur clé, agent de police)

Je crois que beaucoup d'intermédiaires dupent les femmes au sujet des lois canadiennes. Parce que ce n'est pas illégal, ils présentent la chose comme étant légale. Les filles s'imaginent alors qu'il n'y a aucun problème, que la prostitution n'est pas illégale, mais elle n'est pas légalisée, ce qui sème la confusion. C'est une forme de désinformation au sujet de la loi.

La vie au Canada

La question du contrôle exercé sur la vie des femmes a largement été commentée par les prestataires de services. Un grand nombre de ces personnes se sont donné beaucoup de mal pour souligner la nature des formes de contrôle qui, à leur avis, sont exercées sur ces femmes. Parmi les formes de contrôle il y avait les suivantes :

- l'argent des femmes
- les déplacements des femmes
- l'absence de recours possibles pour les femmes
- les communications des femmes avec d'autres personnes
- les menaces contre la famille
- les tactiques psychologiques ou émotionnelles
- le revenu disponible des femmes (argent de poche)
- la confiscation de documents (billets, passeports)
- les menaces de dénonciation à la police ou d'expulsion
- une dictature tyrannique absolue (c.-à-d. où elles vont et travaillent, l'argent qu'elles doivent rapporter, les vêtements portés, où acheter des costumes, les hôtels où dormir)

Il y a tout un monde interlope qui s'occupe des femmes... et qui est très très puissant. C'est un groupe, fort et je crois que les femmes qui se mettent à dos l'un ou l'autre des membres de ce monde courent de graves risques. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Le contrôle exercé et l'endoctrinement sont tels qu'elles ne se rendent pas compte... on leur dit essentiellement que les seules personnes en qui elles peuvent avoir confiance ou à qui elles peuvent parler sont les gens du bar, le gérant, le propriétaire, les autres filles. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Je pense... qu'elles ne se rendent pas compte à quel point leur liberté de mouvement sera limitée. Je ne crois pas qu'elles sachent que leur passeport leur est retiré, qu'elles seront conduites et laissées à un endroit et qu'elles passeront l'essentiel de leur temps entre l'endroit où elles vivent et celui où elles dansent ou se prostituent, et c'est tout. Cette partie demeure ambiguë... qu'essentiellement leurs conditions de travail seront merdiques et qu'elles n'auront pas de temps libre. (Prestataire de services d'un organisme dirigé par des travailleuses du sexe)

On ne peut pas leur parler et elles ne peuvent nous parler. Ils sont très sévères. Les hommes qui les transportent sont très sévères. (Informatrice clé, ancienne travailleuse du sexe)

Les menaces à l'endroit de la famille sont la pire chose, puisque c'est cela qui peut blesser le plus, les menaces contre la famille parce qu'on se sent responsable. Si on ne fait rien pour les protéger, on est responsable de ce qui arrive. C'est arrivé parce qu'on n'a pas fait ce qu'il fallait faire. (Informatrice clé, ancienne travailleuse du sexe)

Le contrôle n'est toutefois pas uniquement physique, il est aussi psychologique et émotif. Elles sont amenées dans ce pays où elles ne connaissent personne. C'est comme une femme victime de violence qui peut avoir l'argent pour quitter son partenaire, mais qui n'y arrive pas pour toutes sortes de raisons. On est conditionnée en tant que femme à ne pas partir. C'est comme le viol; il n'est pas nécessaire d'avoir été violée pour craindre le viol. (Prestataire de services d'un centre de jour pour femmes)

Il y a des filles, en particulier d'Europe de l'Est et d'ailleurs, à qui on confisque dès leur arrivée ici le billet de retour, le passeport, le visa. On leur dit : « Tu ne pourras demander de l'aide à qui que ce soit si tu tentes de garder de l'argent. Je te ferai mal. La police t'arrêtera, tu seras jetée en prison. J'ai tous tes documents. Tu ne rentreras jamais chez toi. Nous avons des contacts chez toi. Nous savons où ta famille habite. » Des menaces du genre, et ces personnes s'en prennent à ces filles. Ce sont des choses du genre et c'est un élément de contrôle important. (Informateur clé, agent de police)

[La menace de perdre leur emploi suffit parfois.] Je pense qu'on exerce un grand contrôle sur elles... Le facteur principal, c'est les menaces et les abus dont elles sont victimes, ce qui est une façon de contrôler une personne, vous

savez, le simple fait de vivre dans la peur. Ainsi, elles ne sortiront pas seules, ne feront rien qu'elles ne sont pas censées faire... On leur dit toutes sortes de choses, c'est sûr : qu'elles... seront renvoyées, vous savez, qu'elles seront expulsées, arrêtées, peu importe. Elles croient ces choses et ne savent pas où s'adresser pour obtenir de l'aide, c'est certain. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Il y a toujours la crainte de l'expulsion et, si la situation n'est pas légale... on ne connaît pas la langue, on ne comprend pas les lois du pays, des gens peuvent très bien faire des menaces et du chantage. (Prestataire de services d'un refuge)

On constate chez elles des traumatismes, une faible estime de soi, un sentiment d'incompétence, de manque de contrôle ou l'incapacité de prendre leurs propres décisions ou de croire en elles pour prendre des décisions. Ces personnes sont faciles à manipuler et vulnérables. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Du point de vue des prestataires de services, le contrôle revêt une importance cruciale pour le succès du trafic. Ces personnes croient manifestement qu'un contrôle physique, émotif et social est exercé sur ces femmes et que la peur semble être la pierre angulaire du réseau de contrôle. Cette peur était aussi palpable chez les prestataires de services. Comme on croit que bon nombre des clubs où travaillent les femmes sont dirigés par le crime organisé, cela n'est guère surprenant. À cause de ces craintes, les possibilités d'offrir des services dans ce contexte diminuent rapidement lorsque les femmes et les prestataires de services font l'objet de menaces.

Perception des conditions financières et de logement

Les prestataires de services ainsi que les informatrices et informateurs clés qui travaillaient avec les femmes ou en avaient une vaste expérience ont formulé quelques observations au sujet des conditions financières et de logement des femmes migrantes. La plupart des prestataires ont toutefois indiqué qu'il ne s'agissait pas de connaissances directes.

Certains clubs n'utilisent même pas d'argent. Ils ont un système de distribution de jetons que les clients remettent aux femmes qui peuvent les encaisser. Leur pourcentage est prélevé immédiatement et elles ne savent même pas combien les hommes paient pour elles. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

En règle générale, je pense que les femmes remettent la plus grande partie de ce qu'elles gagnent. On leur offre peut-être un toit, de la nourriture ou n'importe quoi, mais ça demeure leur argent, et pratiquement tout cet argent leur est enlevé. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

On les oblige probablement à toutes habiter dans le même appartement. Je voyais beaucoup de matelas. Ce n'est rien de très prestigieux. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Les chercheuses estiment qu'il convient de noter le peu de connaissances sur les conditions financières ou de logement des travailleuses du sexe. Comme l'argent est, d'après les prestataires de services et les informatrices et informateurs clés, un important facteur de motivation qui permet d'accepter le trafic, de tolérer la présumée exploitation et peut-être d'accepter d'être « dupée » volontairement, les chercheuses ont été quelque peu surprises de l'information sommaire reçue.

Utilisation des services de santé et des services sociaux

Un facteur qui s'est immédiatement imposé au moment de choisir les organismes à interviewer, et qui a été confirmé par l'analyse des données, c'est l'utilisation limitée que font les femmes des services sociaux et des services de santé. Outre quatre organismes qui avaient eu des contacts avec des travailleuses du sexe migrantes de l'ex-Union soviétique et d'Europe de l'Est, aucun autre prestataire de services n'avait eu de contacts réguliers avec ces femmes. De plus, la plupart des prestataires de services ne mentionnaient pas les soins de santé, ce que les auteures croyaient être un enjeu important pour les femmes. Afin de tenter de combler les lacunes dans les données, les chercheuses ont utilisé leurs notes et interrogé le personnel des studios de massage sur le recours aux services de santé. D'après elles, les femmes qui se trouvent temporairement ou illégalement au Canada n'ont pas recours aux services de santé et se soignent elles-mêmes.

Elles vont chez le médecin seulement lorsque c'est absolument nécessaire, en derniers recours : lorsqu'elles souffrent vraiment ou ont besoin d'un médicament d'ordonnance. En fait, pour obtenir des médicaments prescrits, elles demandent d'abord à des amies dont la situation est régulière de consulter le médecin et de tenter d'obtenir une ordonnance. (Travailleuse du sexe d'un studio de massage)

Comme moyen contraceptif, tout le monde utilise des condoms et, à ce qu'il semble, peu de femmes attrapent des MTS. On sait peu de choses des centres de santé communautaires où les femmes pourraient recevoir des services gratuits en dépit de leur statut illégal au Canada⁷.

On a demandé aux prestataires de services pourquoi, à leur avis, les femmes n'avaient pas recours à leurs services. Voici certains des raisons données :

- valeurs culturelles
- problèmes de langue
- dépendance mutuelle
- méconnaissance des services
- peur

Je crois qu'il y a une différence, une différence culturelle dans la façon d'aborder la disponibilité des services sociaux pour les femmes. Habituellement, en Pologne, c'est la prestataire qui offre d'abord le service, puis la femme l'accepte. Elle ne cherchait jamais activement un service quelconque, peut-être parce les services étaient rares en Pologne. Au Canada, d'après ce que je peux voir, les gens veulent quelque chose et y vont, et ils demandent de l'aide. (Prestataire de services d'un refuge)

[Les femmes ne croient pas à la protection de leur anonymat ou de leur vie privée par les organismes.] Vous savez, c'est la façon canadienne de faire les choses. En Pologne, l'anonymat et la vie privée n'existaient pratiquement pas. Elles n'ont donc pas beaucoup confiance. (Prestataire de services d'un refuge)

Je ne crois pas qu'elles aillent où que ce soit. Je crois qu'elles sont probablement très isolées et ne savent pas, en plus de leur ignorance de la langue. (Prestataire de services d'un refuge)

Je crois que le bouche à oreille fait du chemin. Bien que la prostitution soit une grosse affaire, le réseau est petit [sous-culture]. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Je crois qu'elles se consultent probablement entre elles... Elles se soutiennent mutuellement, vous savez, ce qui est un soutien limité. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Je crois que les femmes victimes de trafic ne connaissent vraiment pas les services qui sont offerts et elles ont recours à une autre forme d'aide. Il y a des groupes de personnes plutôt que des organisations, je crois. (Prestataire de services d'un organisme ethnique)

Les auteures ont eu l'impression que les prestataires de services proposaient des hypothèses éclairées pour expliquer pourquoi les femmes n'ont pas recours aux organismes et qu'il serait très important d'examiner cette question avec les femmes. Les auteures reconnaissent aussi que l'arrivée des femmes du bloc de l'Est dans l'industrie canadienne du sexe est assez récente et pourrait tout aussi bien expliquer le manque d'intérêt pour ces services.

Obstacles particuliers au recours aux services

Les thèmes suivants sont ressortis lorsqu'on a demandé d'indiquer les caractéristiques précises de la situation des femmes ou des organismes qui pourraient empêcher les femmes de recourir aux services sociaux :

- manque d'accès
- mode de vie
- aide minimale aux organismes qui offrent de l'aide

- stigmatisation
- manque de confiance
- problèmes propres aux organismes qui servent des groupes ethniques

[Les gérants des clubs montent la garde] et il y a donc des clubs où il est impossible d'entrer parce que les gérants nous arrêtent à la porte.

(Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Je pense que les gens qui les amènent ici ont une très grande emprise sur elles... c'est plutôt compliqué et... je ne vois même pas comment on pourrait... communiquer avec des femmes sans entrer dans la clandestinité et s'intégrer au milieu... Comment rejoindre ces femmes pour leur faire savoir qu'on est là? (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Elles dorment probablement le jour, vous savez, et sortent le soir. Je pense qu'elles iraient probablement, vous savez, vers les services d'approche... elles y vont peut-être, ou demandent à des amies de se renseigner. (Prestataire de services d'un centre de jour pour femmes)

J'ai l'impression que sur le plan des services pour femmes il y a une hiérarchie : celles qui ont droit au service, celles qui n'obtiennent pas le service et celles qui sont valorisées ou ne le sont pas. Les prostituées se retrouvent au bas de cette hiérarchie. Je crois que beaucoup de services qui fonctionnent avec les femmes mêlées à la prostitution et à la pornographie sont très isolés et n'obtiennent pas beaucoup d'aide des autres organismes. Je crois qu'il s'agit d'un groupe irréductible avec lequel beaucoup d'organismes ne veulent pas travailler. Je sais, par exemple, qu'il est parfois difficile de faire entrer une prostituée dans un refuge, alors que si votre partenaire vous maltraite, je peux vous y faire entrer en claquant des doigts; par contre, si c'est votre proxénète qui abuse de vous, ce n'est pas aussi facile. Les gens ont peur, ne savent pas ce qui va arriver, et je crois qu'il y a beaucoup de... je crois que la question de la prostitution ne fait pas beaucoup l'objet d'une analyse intelligente... bien que les services pour femmes aient réalisé des progrès importants et soient à l'avant-garde de nombreuses analyses, ils perpétuent systématiquement beaucoup des choses contre lesquelles ils luttent. (Prestataire de services d'un centre de jour pour femmes)

Stigmatisation

Elles ne savent pas où aller... s'adresser à sa collectivité, même si elle est là pour aider, inspire parfois la crainte en raison de la stigmatisation, vous savez, et parce qu'il faut alors reconnaître ce qui vous arrive. (Prestataire de services d'un refuge)

Beaucoup de stigmatisation entoure cette question... s'il y avait un organisme travaillant expressément avec les femmes d'Europe de l'Est qui sont des

travailleuses du sexe, et si ces dernières savaient qu'elles peuvent y aller, ce serait l'idéal, mais, vous savez, il n'y a rien du genre. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

L'opinion publique est actuellement tellement défavorable aux danseuses et aux immigrantes que d'être une danseuse immigrante, c'est en quelque sorte être moins qu'un être humain. Et il ne serait pas facile de tenter de faire changer l'opinion publique. (Prestataire de services d'un organisme de service de santé)

Mise en confiance

Un grand nombre de ces travailleuses du sexe sont très réservées. Il faut beaucoup de temps pour établir une relation. (Prestataire de services d'un organisme de services de santé)

Ce qui est difficile, très difficile, c'est de réussir à obtenir qu'une fille d'un pays étranger vous fasse confiance, surtout après avoir cru l'intermédiaire qui lui promettait qu'elle ferait ceci ou cela, pour arriver ici et faire autre chose. Vous êtes un autre type qui lui dit non, non, non, le bar a fait l'objet d'une descente, mais le propriétaire conserve son emprise sur cette femme. Vous, l'autre type, voulez qu'elle ait confiance en vous, et c'est très difficile pour elle d'y croire. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

Enjeux ethniques

Deux thèmes sont constamment ressortis des discussions sur la prestation de services ethniques : il n'y en a pas et il y a un problème d'attitude à l'égard du commerce du sexe et, peut-être, à l'égard des femmes qui y travaillent.

Aucune des communautés ne les aide beaucoup... Pas les Russes, pas les Juifs, pas les Ukrainiens. Je n'ai jamais entendu dire que les communautés étaient très utiles. (Parajuriste, spécialiste en immigration)

Disons que je me présente au centre communautaire hongrois ou tchèque pour leur dire que de gentilles filles originaires de ces pays sont arrivées au pays et ont été arrêtées pour ça... elles sont prisonnières de maisons de débauche, et on me regarde comme si on ne comprenait pas. Je tente de leur expliquer, et ils sont décontenancés et ne comprennent absolument pas ce qui se passe, n'en croient rien ou le croient, mais ne veulent tout simplement pas croire que ça peut arriver à une de leurs filles. (Prestataire de services d'un organisme de services juridiques)

On sent sous tous ces commentaires la frustration des prestataires de services qui, de toute évidence, voulaient offrir les meilleurs services possibles aux femmes et se heurtaient à des obstacles pratiquement insurmontables pour y arriver. Un thème revenait souvent aussi dans les interviews avec des informatrices et informateurs clés originaires de pays d'Europe

centrale et d'Europe de l'Est. Ces personnes parvenaient à peine à masquer leur répugnance à l'égard du commerce du sexe et des femmes qui y travaillent. Une vision extrême est présentée dans la citation qui suit.

Oh, personne ne les oblige à faire quoi que ce soit. Elles font ça pour l'argent, c'est uniquement une question d'argent. Elles ne veulent que de l'argent. [Mais vous avez dit que le commerce est contrôlé par la mafia.] Cela ne veut pas dire qu'elles y soient obligées. Mafia ou pas, elles le font parce qu'elles le veulent bien. [Au sujet des services sociaux] Croyez-moi, elles n'ont besoin de rien. Elles font suffisamment d'argent. (Journaliste d'un journal ethnique)

Expériences des informatrices et informateurs clés et des prestataires de services

En fin de compte, la plupart des prestataires de services avaient très peu d'expérience de travail avec les femmes slaves, mais ne manquaient pas d'opinions sur les femmes et leurs expériences. En se fondant sur les renseignements fournis par les informatrices et informateurs clés ainsi que par les prestataires de services, il a été possible de broser un tableau global de leur perception des femmes qui ont migré de Russie et d'Europe de l'Est pour faire le commerce du sexe au Canada. Ces personnes ont tendance à considérer les femmes en fonction de la mesure dans laquelle elles ont fait l'objet de trafic, sans faire de distinction entre le trafic et le contexte de travail, comme l'a fait Chew (1999).

« Femmes qui ont fait l'objet de trafic absolu »

Il s'agit des femmes amenées au Canada sous de faux prétextes (p. ex. promesse d'emploi de mannequin, de serveuse, de travailleuse domestique, de secrétaire, etc.) et qui sont ensuite contraintes de se livrer au commerce du sexe. D'après les prestataires de services, une très grande majorité des femmes de cette catégorie sont originaires de Russie et d'Ukraine, ainsi que d'autres pays autrefois membres de l'ex-Union soviétique, comme le Bélarus et la Lituanie. Le crime organisé semble exercer un contrôle absolu sur ces femmes.

« Femmes qui ont fait l'objet de trafic partiel »

Il s'agit de femmes conscientes du fait qu'elles feraient partie de l'industrie du sexe — qu'elles seraient effeuilleuses ou danseuses exotiques. Elles ne se doutaient cependant pas de l'étendue du travail ou de la rigueur des conditions. Elles ignoraient, par exemple, qu'elles travailleraient un si grand nombre d'heures, qu'elles devraient remettre pratiquement tout leur argent à un tiers. Elles ignoraient également qu'un tiers exercerait une telle emprise sur elles (perte de liberté) et que leur passeport leur serait retiré. Elles ont été dupées sur la nature des lois canadiennes, car on avait dit à la plupart d'entre elles que la prostitution est légale, en omettant de les informer qu'elles pouvaient être arrêtées pour des actes liés à la prostitution.

« Travailleuses du sexe involontaires »

Certaines femmes qui étaient des immigrantes légales au Canada ont obtenu le statut de résidentes permanentes dans le but de vivre en permanence au Canada. La plupart faisaient partie de la catégorie des immigrants indépendants, de la famille ou, parfois, des gens d'affaires immigrants. Ces femmes se sont retrouvées dans le commerce du sexe parce

qu'elles n'arrivaient pas à se trouver un emploi. Beaucoup sont très instruites mais ne possèdent pas les titres de compétence nécessaires ou ne connaissent pas la langue et ne peuvent obtenir d'emploi dans leur domaine de compétence au Canada (p. ex. économiste). D'autres facteurs peuvent aussi contribuer à leur initiation au commerce du sexe, notamment l'éclatement de la famille, la solitude, l'isolement, l'importance de se trouver une place dans la société et les besoins économiques.

« Prostituées occasionnelles »

Il s'agit principalement de prostituées de la rue qui ont besoin d'argent pour soutenir leur toxicomanie. Lorsqu'on demande s'il y a des prostituées de la rue originaires des pays de l'ancien bloc de l'Est, le sentiment général est qu'il y a peu de ces femmes dans ce type de travail sexuel. La toxicomanie est le problème primaire, tandis que la prostitution est secondaire.

Alors que la définition du trafic proposée par Chew (1999) permet clairement la coexistence de conditions contradictoires, comme le choix et la coercition, la définition des prestataires de services propose une gradation du trafic et cadre davantage avec leur vision de l'innocence des victimes de trafic. Cette perception pourrait être problématique pour les prestataires de services dans le cadre de leur travail lorsque ces personnes se trouvent en face de femmes dans des situations équivoques, notamment des femmes qui ne sont pas perçues comme « innocentes ».

Les prestataires de services croient que les femmes viennent au Canada parce qu'elles ont besoin d'argent et recherchent une meilleure qualité de vie que celle qui est offerte dans les nouveaux États indépendants et la Russie. La vision du Canada comme une terre d'avenir, alimentée par les médias et la culture populaire des pays d'origine, les ont incitées à choisir le Canada. La plupart des prestataires de services croient fermement que la vie de ces femmes est contrôlée sur les plans social, psychologique et économique par des agents ou des propriétaires de clubs, ce qui cadre avec leur perception de « victime ». Les prestataires de services ont aussi fait remarquer que, à leur avis, la seule porte de sortie était le mariage avec un Canadien.

Bien que les prestataires de services perçoivent les femmes qui font l'objet de trafic comme d'innocentes victimes, leurs points de vue laissent aussi entendre que ces personnes comprennent certaines des complexités de la vie de ces femmes et des difficultés pour elles d'utiliser les services de santé et les services sociaux. Sans le dire ouvertement, il y a des prestataires de services qui considèrent certaines femmes comme des participantes averties, quoique la tendance à *ne pas* reconnaître cette complexité ait été prépondérante. Ces personnes sont conscientes des différences ethniques et sont sensibles aux problèmes qui en découlent relativement à l'accès et à l'utilisation des services. Des informatrices et des informateurs ainsi que des prestataires de services ont exprimé une grande frustration par rapport à ce qui est perçu comme la vision morale négative de l'industrie du sexe qu'ont certains organismes qui offrent des services à des groupes ethniques précis. Il s'agit d'un thème qui s'est dégagé des interviews avec les informatrices et informateurs d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, qui étaient plus cyniques au sujet du travail des femmes et les

considéraient comme de simples prostituées. Cette attitude constitue un obstacle possible que les femmes devront surmonter pour obtenir des services dans leur langue.

Enfin, d'après les prestataires de services et les informatrices et informateurs clés, les femmes n'ont pas recours aux services de santé et aux services sociaux pour une multitude de raisons : manque d'accès, style de vie nocturne, stigmatisation, méfiance et absence de confiance, questions ethniques et, dans certains cas, situation illégale au Canada.

Propos des femmes

Contexte

La plupart des femmes étaient originaires de grands centres urbains et quelques-unes de petits villages. Toutes les migrantes interviewées vivaient en appartement dans leur pays d'origine. Il s'agissait de coopératives de logements de deux à quatre pièces. Deux Russes ont aussi indiqué qu'elles possédaient une *datcha* (chalet). Le père d'une femme était major-général et celui d'une autre était un homme d'affaires. Celles qui qualifiaient leur situation de « bien » vivaient en fait chez leurs parents et dépendaient des ressources de ceux-ci. Comme l'a déclaré une femme :

Nous étions plus jeunes et il n'y avait pas de problèmes... Ma mère et mon père s'occupaient de nous. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Les conclusions de l'étude laissent entendre que la situation économique des migrantes qui travaillent dans des studios de massage (9) était légèrement meilleure. Plus précisément, les femmes qui ont dit avoir des chalets et des voitures travaillaient dans des studios de massage et avaient moins l'impression d'avoir fait l'objet de trafic ou d'avoir été obligées de travailler dans l'industrie du sexe. Sur les huit femmes travaillant dans des studios de massage, une seule venait d'une famille monoparentale. À titre de comparaison, huit des dix femmes travaillant dans des clubs de striptease étaient issues de familles monoparentales. Les prestataires de services avaient raison de dire que certaines femmes venaient de foyers brisés et avaient connu des problèmes familiaux dans leur pays d'origine.

Parmi les femmes interviewées qui avaient des enfants (5), deux étaient mariées, une était divorcée et les deux autres étaient célibataires. Les deux célibataires avaient migré au Canada sans leurs enfants, mais l'une d'elles avait fait venir son enfant au Canada pour qu'il habite avec elle. L'autre célibataire a indiqué qu'elle n'avait aucunement l'intention de faire venir son enfant au Canada parce qu'elle n'avait pas voulu de l'enfant, qui était mieux avec sa mère à elle.

En dépit du taux de chômage élevé en Europe centrale et en Europe de l'Est, aucune des femmes interviewées n'avait été sans emploi, à l'exception des étudiantes. Leurs emplois avaient toutefois tendance à être instables, ennuyeux et mal rémunérés, et elles se trouvaient, pour la plupart, au bas de l'échelle du secteur des services.

Je n'avais pas d'argent pour... les choses [vidéos] et, honnêtement, je m'en suis lassée. Je n'aimais plus cela. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

J'avais un emploi en Hongrie avant de venir au Canada. C'était tout de même un bon emploi et je gagnais assez d'argent pour un pays comme la Hongrie. Mais, ce n'était pas suffisant pour mettre de l'argent de côté, acheter un condo ou une auto ou me faire une vie. C'était à peine suffisant pour couvrir les dépenses, un point c'est tout. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

J'ai donc travaillé comme ingénieure-conceptrice pendant deux ans... puis comme chef du secteur des brevets. J'ai ensuite travaillé comme esthéticienne — vous savez, cosmétologue (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Perception du « trafic des femmes »

Conformément aux définitions du trafic proposées par Chew (1999), les femmes interviewées dans le cadre de l'étude correspondaient à plusieurs combinaisons de l'explication à deux volets du recrutement et des conditions de travail. Neuf femmes ont connu à la fois le trafic et le travail forcé ainsi que des pratiques s'apparentant à l'esclavage. Ces femmes étaient originaires de divers pays : Hongrie (4), Roumanie (3), Pologne (1) et Russie (1). Chacune travaillait dans un club de striptease de la région métropolitaine de Toronto. Les neuf autres femmes travaillaient dans des studios de massage, et la plupart pourraient être considérées comme des travailleuses n'ayant pas fait l'objet de trafic. Ce nombre n'est pas définitif, car leur statut juridique peut avoir changé depuis le moment où elles ont été interviewées et parce que les femmes ne souhaitaient pas partager cette information avec les chercheuses. Selon les résultats d'interviews avec une agente/tenancière de maison close, avec une personne chargée de la prestation de services et avec un propriétaire de studio de massage, le statut juridique des femmes avait changé dans certains cas et on utilisait cette situation pour les exploiter au travail. Certaines femmes l'avaient laissé entendre au moment de l'interview, sans toutefois confirmer directement leur statut juridique. On pourrait donc soutenir qu'un plus grand nombre de femmes ont fait l'objet de trafic selon la définition de Chew (1999).

Il est intéressant de noter que, même si la vision du trafic parmi les prestataires de services était différente (c.-à-d. sur la mesure dans laquelle il y a trafic), les résultats sont assez semblables à ceux qui figurent au tableau 4. Si on applique les définitions implicites des interviews avec les prestataires de services et les informatrices et informateurs clés, trois femmes ont fait l'objet de trafic absolu, six de trafic partiel et neuf peuvent être considérées comme des travailleuses du sexe involontaires.

Tableau 4. Voies de la migration

Travailleuse du sexe	Document	Catégorie de trafic : prestataires de services*	Catégorie de trafic : Chew (1999)**
1	Permis de travail (faux)	Trafic absolu	Trafic
2	Visiteuse	Trafic partiel	Trafic
3	Visiteuse	Involontaire	Pas de trafic
4	Visiteuse	Trafic partiel	Trafic
5	Visiteuse	Trafic partiel	Trafic
6	Visiteuse	Involontaire	Pas de trafic
7	Visiteuse	Trafic absolu	Trafic
8	Visiteuse	Involontaire	Pas de trafic
9	Visiteuse	Involontaire	Pas de trafic
10	Visiteuse	Involontaire	Pas de trafic
11	Réfugiée	Involontaire	Pas de trafic
12	Immigrante	Involontaire	Pas de trafic
13	Immigrante	Involontaire	Pas de trafic
14	Visiteuse	Trafic partiel	Trafic
15	Visiteuse	Trafic absolu	Trafic
16	Immigrante	Involontaire	Pas de trafic
17	Visiteuse	Trafic partiel	Trafic
18	Visiteuse	Trafic partiel	Trafic

Nota :

* Définitions des prestataires de services :

- Les femmes qui ont fait l'objet de trafic absolu et qui sont venues au Canada sous de faux prétextes;
- Les femmes qui ont fait l'objet de trafic partiel savaient qu'elles travailleraient dans l'industrie du sexe, mais n'étaient pas au courant des conditions de travail coercitives;
- Les immigrantes légales qui se retrouvent involontairement dans le commerce du sexe parce qu'elles n'arrivent pas à trouver de travail.

** Définitions de Chew (1999 : 14) :

- Trafic des femmes : Tous les actes liés au recrutement et au transport d'une femme à l'intérieur et à l'extérieur des frontières d'un pays pour l'obliger à travailler ou à offrir des services par le recours à la violence ou à la menace de violence, à l'abus de pouvoir ou à une position de domination, à la servitude pour dettes, à la duperie ou à d'autres formes de coercition.
- Travail forcé et pratiques s'apparentant à l'esclavage : Le travail ou les services soutirés d'une femme ou l'appropriation de son identité ou de sa personne physique par le recours à la violence ou aux menaces de violence, à l'abus de pouvoir ou à une position de domination, à la servitude pour dettes, à la duperie ou à d'autres formes de coercition.

Invitées à préciser leur perception de l'expression « trafic des femmes », la plupart des femmes interviewées ne connaissaient pas cette expression.

Je viens tout juste de l'entendre et je ne sais pas ce que ça signifie.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Je ne sais pas que ce qu'est que le trafic. Qu'est-ce que c'est? (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Non, je ne sais pas ce que ça veut dire. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Une partie du problème était de nature linguistique. Une fois que l'intervieweuse avait brièvement expliqué l'expression, toutes les femmes ont dit reconnaître certains aspects du concept.

Oui, oui, j'en ai entendu parler ici... J'ai entendu parler d'une fille... qui est venue au Canada comme ça. Je pense que c'était il y a quatre ou cinq ans... Elle n'avait aucune idée de ce qui l'attendait. Ils l'ont obligée à travailler dans un club de striptease. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Je crois que c'est très mal, car la plupart des filles qui se trouvent dans cette situation... la plupart ne parlent pas la langue du pays et peuvent avoir des problèmes et se retrouver très facilement dans de mauvais draps. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Il a été très intéressant de constater que les femmes qui ont fait l'objet de trafic absolu ou partiel n'appliquaient pas l'expression à leur cas. Dans les discussions sur le trafic, elles parlaient d'autres femmes dont elles avaient entendu parler par d'autres travailleuses et amies, habituellement dans le contexte du Canada et non du pays d'origine. Elles ne se considéraient pas comme des « victimes », estimaient que leurs expériences étaient relativement « normales », que le trafic n'arrive qu'aux autres et que c'est une « mauvaise chose ».

Bien que cela ressemble à une réaction d'autoprotection de la part des femmes slaves, les travailleuses du sexe canadiennes membres du comité consultatif qui ont participé à l'étude s'opposaient fortement à l'expression en affirmant qu'elle « peut signifier n'importe quoi ». Elles étaient d'avis que les migrantes se retrouvant dans le commerce du sexe sont des « personnes libres », capables d'agir de leur propre chef, et elles étaient déterminées à modifier la perception qu'a la société de cette question. Bref, les Canadiennes qui ont participé à l'étude ne souscrivaient pas à la vision de l'« innocence » des femmes qui font l'objet de trafic. Par contre, la majorité des Slaves étaient aux prises avec une vision d'elles-mêmes comme prostituées, qui semblait leur peser lourdement sur le plan moral.

C'est un côté plutôt sale de la vie. C'est vraiment sale, et il aurait été préférable que personne ne vive cette expérience. Parce c'est une déviance par rapport à la vie normale. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Je ne sais pas — l'aspect moral me donnait la nausée et me faisait vomir, et je ne savais pas si j'allais pouvoir recommencer. Mais, en fin de compte, c'est pour l'argent. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Les femmes slaves et les Canadiennes ont choisi de ne pas se considérer comme des victimes de trafic, mais pour des raisons différentes. Les Slaves tentaient de ne pas se voir en fonction de ce qu'elles faisaient, alors que les Canadiennes semblaient plus intéressées à modifier la perception que les autres ont d'elles comme travailleuses. Le recul que prenaient les Slaves par rapport à leur travail est ressorti très souvent.

Certaines personnes nous regardent... en nous considérant essentiellement comme des prostituées, vous savez. Il est impossible de leur prouver que nous sommes des êtres humains comme tous les autres... J'arrive peut-être à me convaincre de continuer en me disant que je n'utilise que mes mains, que je ne vends pas mon corps. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Cette vision qu'elles ont d'elles-mêmes transcende de nombreux aspects de leur vie. La plupart des femmes n'ont pas parlé à leur famille de leur travail, bien qu'elles lui envoient de l'argent. En règle générale, leurs amies et amis ne savent pas ce qu'elles font, et certaines ont affirmé qu'elles n'auraient pas recours aux services parce qu'elles estiment ne pas pouvoir se confier aux prestataires au sujet de leur travail. La vie de la plupart des femmes slaves participant à l'étude est mensongère. Une femme a traité de cette duplicité et du fardeau que cela représente.

Je mens. Je mens toujours. Je dis que je travaille dans un restaurant comme serveuse... Je suis fatiguée de tout, du travail de masseuse. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Même lorsque les femmes savaient clairement si elles avaient ou non fait l'objet de trafic, elles semblaient tout de même avoir été contraintes de faire le travail et éprouver un sentiment de culpabilité à cet égard. Une femme qui n'a pas indiqué si elle avait fait l'objet de trafic ou avait été obligée de devenir une travailleuse du sexe était mariée et travaillait dans un studio de massage parce que son mari n'arrivait pas à se trouver de travail et qu'elle devait subvenir aux besoins de deux enfants. Malgré l'image plus « idyllique » qu'elle donnait de sa vie, elle s'est mise à pleurer lorsqu'on lui a demandé si son mari savait ce qu'elle faisait. Elle avait, elle aussi, été forcée d'accepter un travail qu'elle ne voulait pas, à cause de circonstances malheureuses.

Naturellement, il est inquiet à sa façon. Mais il comprend que c'est plus facile pour moi que lorsque je travaillais dans une boulangerie et que j'étais fatiguée tout le temps [se met à pleurer]. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

La transition au Canada

Raisons de l'arrivée au Canada

Les femmes sont venues au Canada pour diverses raisons :

- motifs économiques
- guerre
- pénurie de danseuses exotiques au Canada
- mafia

Chaque femme a mentionné les questions économiques liées à sa venue au Canada, ce qui a confirmé les points de vue des prestataires de services ainsi que des informatrices et des informateurs clés. Certaines ont toutefois été plus directes et franches que d'autres au sujet des désavantages économiques qu'elles vivaient dans leur pays d'origine. Dans un certain nombre d'interviews, les femmes ont présenté une image très positive de leur pays d'origine, notant que tout était bien « chez elles ». Dans tous les cas, la situation au pays était, d'après ce qu'on leur faisait croire, « excellente », et elles sont venues au Canada de leur propre gré.

J'ai une très bonne famille, Ma mère travaillait dans les ventes, mon père était policier. Il a pris sa retraite. Essentiellement, nous vivons très bien.
(Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Cependant, les femmes qui semblaient craindre de dire quoi que ce soit de négatif sur leur pays décrivaient ensuite comment elles avaient fait l'objet de trafic au Canada et disaient avoir besoin d'argent. Par exemple, des migrantes exceptionnellement positives ont formulé plusieurs commentaires.

Non, non [elle est venue] en tant que visiteuse. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Essentiellement nous vivons très bien. [Mieux que dans le pays d'origine?]
Oui. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

On obtient de fausses invitations de visite de cette entreprise et on part.
(Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

C'est d'abord et avant tout une question d'argent. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Les incohérences dans les affirmations ont donné aux auteures l'impression que les femmes se méfiaient d'elles et avaient tendance à être sur leurs gardes dans leurs commentaires formulés sur le pays d'origine. Quoi qu'il en soit, même les femmes qui estimaient que la situation dans leur pays d'origine n'était pas « trop mal » ont dit être venues au Canada pour améliorer leur situation sociale et économique (OIM 1997).

Vous ne comprenez pas. Tout est mieux que la vie chez nous, tout.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, studio de massage)

Comment, pourquoi avoir décidé de venir au Canada? Vous savez, la principale raison, c'était que nous craignions pour la vie de nos enfants.
(Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

[En Israël] J'ai tenté d'aller au collège, mais ça n'a pas fonctionné. On m'a dit que je devais d'abord faire mon service militaire et que je pourrais ensuite aller au collège... J'y ai donc travaillé comme serveuse... J'ai vraiment compris le sens du mot « difficile ». (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

En Hongrie, le salaire moyen varie entre 200 \$ et 250 \$ par mois. C'est le salaire moyen. Mais mon travail était mieux rémunéré en raison de mon diplôme. Je gagnais environ 350 \$ par mois. Mais, le problème c'est que le coût de la vie est à peu près le même qu'ici. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Je ne voyais aucune possibilité de faire, disons, pas beaucoup d'argent, mais plus qu'en Hongrie en peu de temps. C'était le seul moyen, même si j'avais de l'instruction et des connaissances. Cela importe peu en Hongrie, parce ce n'est pas un très... ça ne va pas très bien dans ce pays. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Plusieurs femmes sont venues au Canada en raisons de la situation de quasi-guerre qui rendait toute autre option intéressante ou parce qu'elles ne voulaient pas être mobilisées.

Même en restant à la maison, c'était une véritable bombe à retardement. Sans mentionner que dans les rues... beaucoup de gens que je connaissais, beaucoup d'amis sont morts dans mon pays, à la guerre. Et la vie à cette époque était folle : on ne pouvait sortir dans la rue après 17 h... les gens ici croient que c'était de la fiction, mais si on ne parlait pas la langue moldave, ils nous prenaient pour des communistes... Tellement de personnes ont été tuées, violées, les filles tout particulièrement. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Mais, lorsque la guerre a éclaté, j'aurais pu être mobilisée. Je travaillais, j'ai servi pendant deux ans à Mourmansk, dans une base de l'armée fermée. Lorsque la guerre a été déclarée en Pridnestrovie, j'ai commencé à recevoir des avis. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

La pénurie de danseuses exotiques au Canada (Godfrey 1998a, b) a aussi été mentionnée par certaines femmes interviewées. Les danseuses n'avaient pas l'impression de prendre la place des femmes locales — elles croyaient qu'il y avait beaucoup d'emplois.

[Au sujet d'une conversation avec des femmes qui travaillaient déjà comme danseuses exotiques au Canada] il y avait plus de travail qu'il n'en faut . C'est extraordinaire — tu n'as qu'à venir ici. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova)

S'il n'y a pas de pénurie de danseuses exotiques au Canada, pourquoi placer des annonces dans les journaux pour nous informer des possibilités ici? (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Une femme et son mari, qui étaient propriétaires d'une entreprise, sont venus au Canada pour échapper à la mafia, qui exigeait des paiements de protection. Leur entreprise s'appelait « le toit ».

[Ces gens venaient sans arrêt] parlaient du « toit », oui. Nous craignons pour la vie de nos enfants. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Recrutement

Le processus utilisé pour recruter ces femmes était très semblable aux pratiques de recrutement présentées dans la documentation (OIM 1995). Parmi les méthodes les plus répandues figurent les suivantes :

- annonces dans les journaux
- bouche à oreille parmi les amies et amis et les membres de la famille

Je reçois un journal, un journal hongrois et je vois une offre d'emploi pour des filles à l'extérieur du pays, et il n'est pas nécessaire de parler anglais. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Je réponds à l'annonce. C'était un numéro de téléphone. J'ai appelé. Un homme a répondu et a dit qu'il s'agissait d'une agence. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Je suis venue au Canada visiter une amie qui travaillait dans un club de striptease... Elle m'a dit de venir voir comment ça se passait. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

[Au sujet de sa soeur qui travaillait déjà ici dans le commerce du sexe] elle m'a envoyé une invitation. Je suis venue. Elle s'est occupée du contrat pour moi. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Un processus semblable est utilisé pour le recrutement de migrantes se trouvant déjà au Canada. Une femme, par exemple, a cité un ancien collègue de travail qui l'a incitée à changer d'emploi.

Un des gars avec qui je travaillais m'a demandé ce que je faisais là, alors que dans un studio de massage, je gagnerais entre 200 \$ et 300 \$ par jour. Je gagnais alors 200 \$ par semaine. (Travailleuse du sexe originaire originaire de Moldova, studio de massage)

Une autre femme a vu l'information dans un journal.

J'ai trouvé un emploi au studio de massage par un journal... un journal russe. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

L'équipe de recherche a trouvé des exemples de publicités du genre dans plusieurs journaux locaux.

Comme le trafic des femmes est un phénomène mondial, nous avons examiné les raisons qui ont incité les femmes à choisir le Canada. Étant donné qu'un des modes de recrutement fait appel au bouche à oreille au sujet des expériences d'autres personnes au Canada, il est logique de croire que cela a beaucoup joué dans le choix du Canada comme point d'entrée. Les commentaires de certaines femmes rendaient compte aussi d'une idéalisation de l'Amérique du Nord (une des raisons également invoquées par les prestataires de services).

J'étais certaine que le Canada, le pays lui-même est bien et, dans l'esprit des Européens, l'Amérique du Nord, c'est toujours très bien. Je n'avais donc aucun doute au sujet du pays. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

J'ai toujours rêvé de venir ici. On m'a toujours dit que le Canada était l'un des meilleurs endroits où vivre au monde. C'est un pays sans histoire et amical. C'est aussi, comment dit-on, un pays nouveau... moderne qui offre de nombreuses possibilités de mener une bonne vie. (Travailleuse du sexe originaire de Roumanie, club de striptease)

Les femmes qui ont choisi leur destination ont fait allusion à la facilité perçue de l'établissement au Canada, comparativement à d'autres pays.

Il était plus facile pour moi de venir au Canada. Pour aller aux États-Unis, il aurait fallu plus de choses, plus de documents. Ça semblait plus officiel, et c'est pourquoi je suis venue au Canada. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease, qui a été recrutée — arrivée en tant que visiteuse)

Pour ce qui est du Canada — nous avons présenté sans problème une demande officielle à l'immigration... Lorsque nous avons appris qu'il faudrait immigrer, nous avons fait des recherches pour savoir où il serait préférable d'aller, pourquoi... et où ce serait plus facile. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage, qui est venue en tant qu'immigrante de la catégorie de la famille)

L'aspect intrigant du recrutement, c'est la façon dont les amies et amis ainsi que la famille interviennent dans le processus, ce qui est contraire à la perception selon laquelle le travail dans l'industrie du sexe est moralement répréhensible aux yeux de la communauté est-européenne. Une soeur qui recrute une soeur, un oncle qui recrute une nièce, un mari qui recrute sa femme et le cas signalé d'un père qui recrute sa fille pourrait être considéré encore plus moralement répréhensible que le fait de faire l'objet de trafic par des inconnus sans liens de parenté. Les auteures se sont demandées si les parents étaient véritablement de proches parents, ou si les familles étaient désespérées au point d'inciter les femmes à accepter ces conditions. Le peu de considération accordée aux femmes, ce qui serait la situation du moins en Russie (Caldwell *et al.* 1997), ou simplement le fait que pour certaines personnes, ce travail ne soit pas aussi moralement répréhensible, pourraient aussi expliquer cette situation. Bien qu'aucune femme étrangère n'ait exprimé l'avis que ce travail soit moralement acceptable, elles tentaient peut-être tout simplement ne pas donner cette impression aux chercheuses. Quelles que soient les raisons, l'idée du recrutement par des membres de la famille va dans le sens de la démarche de Chew (1994), qui conçoit l'étape du recrutement comme étant parfois volontaire.

Modes de migration

Les femmes viennent au Canada notamment en tant que :

- visiteuses
- immigrantes de la catégorie de la famille
- réfugiées

Comme l'indique le tableau 4, sur les 18 travailleuses du sexe migrantes interviewées, 13 ont dit être arrivées au pays en se faisant passer pour des visiteuses⁸. Certaines étaient des visiteuses authentiques, ce qui n'était pas le cas pour la plupart, puisque la prétention au statut de visiteuses s'inscrivait dans la duperie associée au trafic. Les voies utilisées par les femmes pour venir au Canada sont autorisées en vertu des règles de l'immigration et concordent avec la plupart des recherches en cours sur les moyens utilisés pour entrer au pays (Caldwell *et al.* 1997; OIM 1995; O'Neill Richard 1999). Lorsqu'une femme prolonge indûment son séjour sans autorisation et que sa situation devient illégale, les trafiquants exercer une plus grande emprise sur ses activités.

Je suis venue ici avec un visa de visiteuse et je n'avais besoin de rien d'autre, juste d'une lettre d'invitation d'un des agents, qui prétendait être mon petit ami à qui je rendais visite. Il m'a fourni des détails sur lui, parce que je ne l'avais jamais rencontré, sa description physique, son âge et les informations de base que je devais connaître au cas où on me les demanderait.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Nous avons acheté ces invitations... Elles ont coûté 800 \$ pour nous deux. Comme nous n'avions pas d'argent, nous avons hypothéqué l'appartement de ma mère... Je me rendais au Canada pour visiter une pure inconnue. Enfin,

elle était officiellement parente avec moi, mais en réalité je ne la connaissais pas. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Trois femmes sont venues en tant qu'immigrantes de la catégorie de la famille.

Nous avons présenté une demande d'immigrants indépendants... mon mari était le demandeur principal. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Je suis venue ici avec ma fille et j'ai épousé un immigrant russe que je connaissais à Leningrad depuis l'âge de 19 ans. Il a été en quelque sorte mon premier amour. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Je suis venue au Canada avec ma famille. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Une femme est venue en tant que réfugiée.

Le vol se rendait à Cuba et il a fallu changer d'avion à Gander. Nous avons débarqué et avons demandé l'asile. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Enfin, une femme est d'abord venue en tant que visiteuse, pour ensuite revendiquer le statut de réfugiée.

Nous sommes venus avec un visa de visiteur... mais immédiatement — nous nous sommes rendus au refuge, puis aux bureaux d'immigration pour demander le statut de réfugié. (Travailleuse du sexe de Ukraine, studio de massage)

Les auteures ont été un peu surprises que les trafiquants n'exploitent pas davantage le processus de revendication du statut de réfugié, qui permet aux femmes de travailler et de recevoir des services de santé, ce qui est souvent mentionné dans la documentation. Cela s'explique toutefois peut-être par la petite taille de l'échantillon (Caldwell *et al.* 1997; O'Neill Richard 1999).

Les auteures ont eu l'impression que la majorité des femmes connaissaient mal les détails de la loi sur l'immigration et qu'elles n'avaient pas l'intention, pour la plupart, de manipuler illégalement le système, même si certaines l'ont fait. La norme semblait être de demander de l'aide d'agences de garde d'enfants ou de mannequins (trafiquants), et il semblait naturel de placer sa confiance dans des amies et amis et des membres de la famille qui pouvaient avoir aidé à « normaliser » le processus illégal. Même lorsque les femmes savaient que leurs agissements étaient illégaux, cela semblait demeurer la norme ou une infraction mineure, compte tenu de la gravité des crimes dont elles étaient témoins tous les jours dans leur pays d'origine.

Certaines étaient cependant tellement naïves qu'elles avaient miné les plans les mieux calculés des trafiquants et avaient été obligées d'immigrer à deux reprises. Voici les propos d'une Hongroise qui a fait l'objet de trafic absolu :

Ouais, je devais leur dire [immigration au point d'entrée au Canada]... que je suis stripteaseuse en Hongrie... Je ne l'ai pas fait parce que je leur ai dit que je n'avais pas la moindre idée de ce que c'était. On m'a répondu que si je ne voulais pas être stripteaseuse, je devais rentrer chez moi. Je suis donc rentrée chez moi douze heures plus tard. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Duperie

D'après les constatations, la duperie fait partie intégrante à la fois du processus de recrutement et de la nature du travail, comme l'a laissé entendre Chew (1999). Le degré de duperie varie entre total et partiel. Les femmes arrivent aussi à se leurrer elles-mêmes. Par exemple, certaines sont extrêmement déçues lorsqu'elles apprennent qu'elles ont été recrutées pour un travail entièrement différent de celui qu'on leur avait promis.

Je les appelle et je les rencontre. On me dit que c'est pour un travail de gardienne d'enfants...Lorsque j'arrive au Canada, j'apprends que ce n'est pas un travail de gardienne d'enfants, mais qu'il s'agit en fait d'un groupe du crime organisé en Hongrie. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

À bord de l'avion, il y avait une fille, et nous avions un contrat de travail. Je n'écrivais pas en anglais non plus. Mais je voyais constamment un mot, strip, strip, strip, strip, et je me suis mise à réfléchir dans l'avion. Je lui ai alors demandé ce que c'était que ce strip, strip, strip, strip. « As-tu une idée? » Elle répond : « Ouais, tu dances et tu dois enlever... ». Je demande alors pourquoi ce mot strip apparaît ici, je ne vais pas danser. Et elle répond : « Bien, c'est pour cela que tu vas au Canada. » J'apprends ensuite ce qui s'est passé. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Lorsque j'ai demandé ce que je ferais, on m'a répondu que je serais serveuse. J'ai répliqué que je faisais déjà ce travail. On m'a alors dit que je gagnerais beaucoup plus d'argent pour la même chose au Canada. (Travailleuse du sexe originaire de Roumanie, club de striptease)

Même les femmes qui savaient qu'elles venaient danser ont été dupées.

Je l'ai rencontré et il m'a parlé du travail, des détails, de l'argent que je gagnerais, en quoi consistait la danse. Eh bien, la moitié de ce qu'il m'a dit était faux. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Les principaux mensonges portaient sur les documents. Avant mon arrivée, mon agent m'a donné le choix entre tenter d'obtenir des documents par la

voie officielle... d'Autriche, ce qui compliquait les choses... ou venir ici et qu'ils obtiendraient les documents en deux semaines parce qu'ils ont de bons contacts. On m'a donné le choix et j'ai dit d'accord, je vais venir en tant que visiteuse, et vous pourrez ensuite obtenir les documents le plus rapidement possible. Mais c'est le plus gros mensonge, car ils ne pouvaient pas les obtenir. Ils m'ont ensuite proposé d'acheter de faux documents pour deux ou trois mille dollars. Naturellement, j'ai refusé. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Ils m'ont dit qu'ils avaient une agence et, à mon arrivée ici, j'ai appris que ce n'était pas vrai. Ils ont dit qu'ils faisaient partie d'une agence, mais c'est faux. Ils ne paient pas d'impôt sur notre travail. Ils ne sont pas officiels. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

On m'avait dit que les règles étaient très sévères et de ne pas m'en faire au sujet de la danse. Ils savaient que je n'avais jamais fait ça auparavant, et c'est pour ça qu'ils ont dit cela. Que personne ne pourrait me toucher... qu'il y aurait toujours des mesures de sécurité, et ainsi de suite. Que je n'aurais pas de problèmes avec les clients, que personne ne s'approcherait de moi... La différence, c'est que les clients tentaient de me toucher et étaient naturellement plus près de moi que je ne l'aurais cru. Il n'y avait aucun dispositif de sécurité là où nous dansions. Les clients pouvaient donc faire ce qu'ils voulaient. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

La duperie ne venait pas uniquement des trafiquants, mais les femmes se leurraient elles-mêmes.

Ouais, Je savais qu'il se passait quelque chose. Je savais, mais je n'ai rien fait... c'est comme lorsqu'on sait qu'il y a du feu, que ça va brûler, mais qu'on continue d'avancer. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Comme le montrent les données, la complexité du trafic rend la duperie possible à diverses étapes du processus et dans le contexte d'une multiplicité d'enjeux. Il semble que les bouleversements politiques et économiques dans les pays du bloc de l'Est aient rendu ces femmes vulnérables : les conclusions de la présente étude abondent ainsi dans le même sens que les observations de Skrobanek *et al.* (1997). Les choix limités qui s'offrent aux femmes les rendent plus vulnérables au trafic, et cette vulnérabilité les rend susceptibles à certaines choses, comme la duperie au sujet de la nature du travail, l'ignorance des conditions de travail et parfois même l'ignorance de leur destination. Certaines femmes impatientes de quitter une situation loin d'être parfaite, à la recherche d'une « vie meilleure », peuvent avoir été désespérées au point de croire n'importe quoi et n'importe qui, à condition d'y voir une possibilité de changer leur situation. Elles étaient parfois désespérées au point de se bercer d'illusions sur ce qui les attendait.

Conditions de travail

Modalités de travail

Les établissements qui abritent des activités de nature sexuelle sont habituellement qualifiés de « propres » ou de « sales ». Ces termes s'appliquent à la fois aux studios de massage et aux clubs de stripteases où les femmes interviewées travaillaient. Cette terminologie s'applique au niveau d'activité sexuelle dans ces établissements, et le sens donné varie selon la personne.

Les clients parlent de studios « propres » et de studios « sales ». Qu'est-ce qu'un studio propre? C'est un studio où il n'y a pas de contacts sexuels [uniquement des masturbations]... Les filles se déshabillent — seins nus, nues, parfois le contraire... [Dans les studios sales], elles font tout... Il y a donc des studios où il y a des contacts sexuels et d'autres où il n'y en a pas. Il y a aussi différentes catégories de clients. Ils ne se mêlent habituellement pas, jamais. Les clients viennent nous voir parce qu'ils savent qu'il n'y a pas de sexe, c'est exactement pour cela qu'ils viennent, parce que c'est propre. (Propriétaire de studio de massage originaire de Russie)

Un club « propre » est un club où il n'y a pas d'« actes sexuels », ni sexe buccal, ni rapports sexuels. J'aimerais pouvoir dire qu'il existe des clubs propres, mais je crains bien que ce ne soit pas le cas. Si on en trouvait un aujourd'hui, il ne fait aucun doute qu'il fermerait ses portes rapidement parce qu'il ne ferait pas d'argent. Il n'y a pas suffisamment de « bonnes » filles pour garder un club propre. (Agente/tenancière de maison close du Canada)

La nature « propre » ou « sale » d'un club ou d'un studio de massage était une caractéristique de première importance du milieu de travail pour les femmes. Le contrôle semblait varier selon que la femme avait dit avoir fait l'objet de trafic et selon que la place était qualifiée de propre ou de sale. Les deux facteurs déterminaient le degré de comportement illicite attendu des femmes. Essentiellement, l'aspect contrôle du travail influait sur leurs limites personnelles relativement à ce qui constitue pour elles un comportement sexuel acceptable — le dernier aspect de contrôle qu'elles exerçaient sur leur vie. Leur décision quant à ce qui est acceptable déterminait où elles travailleraient, si elles avaient le choix. Cela avait une incidence sur leurs relations avec d'autres femmes, comme nous le verrons plus loin, sur leur revenu et sur la fréquence des déménagements d'un établissement à l'autre. Cela posait aussi l'un des principaux problèmes liés au travail — l'évolution constante des règles de base régissant leur comportement, alors que les clubs franchissaient la limite entre les établissements propres et les établissements sales.

J'y suis allée à une interview, c'était un endroit horrible. Je vois les rideaux rouges et bleus et je me dis... ça doit être un lieu de prostitution... merci et au revoir. Je suis partie. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Personne ne voulait de moi si je n'acceptais pas de faire des danses-contacts.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

[Ils devraient] établir une limite quelconque pour les services, pour le genre de services offerts... Il devrait y avoir des caméras dans les pièces. [Pour que les filles n'aillent pas trop loin?] Oui... si certaines limites sont franchies... cela devient un autre type d'entreprise. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Je ne fais jamais plus que ce qu'on attend de moi... En fait, c'est pourquoi je change souvent d'endroit. Je ne reste jamais au même endroit. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Horaire

Les horaires sont utilisés de diverses façons. Dans les clubs, ils permettent de contrôler les activités des femmes, en leur laissant très peu de temps libre et pas le temps d'être malades.

On a un jour de congé, le dimanche... mais il faut toujours aller au travail, même si je suis malade, peu importe, on me permet de rester à la maison trois ou quatre heures, et je dois retourner. Je dois quand même payer les 200 \$. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Tout ce que nous voyons, c'est la chambre de motel, l'auto et le club. Ils nous prennent de midi à 6 h, puis à 6 h ils passent nous prendre. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

L'horaire est aussi utilisé de façon stratégique pour éviter les démêlés avec la justice.

Je travaillais le jour en fait parce que je n'avais pas les documents nécessaires et que le bar me laissait travailler sans papiers. On me disait qu'à la fin du quart de jour je devais partir parce qu'il y avait habituellement des descentes de police le soir. On ne me permettait donc pas de travailler le soir. Je devais toujours partir vers 19 h ou 20 h. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Les propriétaires de studios de massage exercent moins de contrôle que les propriétaires de clubs. Cela s'explique sans doute en partie par les enregistrements vidéos qui sont faits à l'entrée et, dans certains cas, dans les salles. Les horaires sont donc plus flexibles, ce qui rend les studios plus intéressants pour les femmes. Les observations sur place ont permis de constater qu'un certain nombre de mères seules y travaillent.

On est entièrement libre de fixer [l'horaire]. On peut venir pour quatre heures seulement, ou passer la journée — de l'ouverture à la fermeture. C'est à nous de décider. Personne ne nous obligera ici. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Il y avait des quarts de travail... Je me souviens d'une époque où je travaillais 16 heures. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Euh, il y a toujours moyen d'en venir à une entente avec la propriétaire. Ce n'est pas le premier studio de massage où je travaille, j'en ai fait plus d'un... trois. Dans certains endroits, les conditions sont aussi bonnes, mais cela dépend toujours... de la propriétaire. Cela dépend aussi des conditions qu'elle impose. Certains propriétaires sont bons et tiennent compte du fait qu'on a besoin d'une journée de congé ou autre, ou si on doit travailler uniquement le soir, ou seulement le matin. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Honoraires des femmes

S'il est vrai que certaines femmes gagnent maintenant plus d'argent ici que dans leur pays d'origine, l'industrie fonctionne de manière à leur verser juste assez d'argent pour les garder dans le milieu. Elles gagnent plus que partout ailleurs, compte tenu de leur niveau d'instruction, de leur expérience de travail et de leurs compétences linguistiques. Autrement dit, un emploi conventionnel serait loin de leur rapporter autant que le commerce du sexe.

Je travaillerais entre cinq et six heures [faire le ménage dans les maisons], je serais terriblement fatiguée, pour faire entre 50 \$ et 60 \$. Alors que dans un studio de massage — je vais vous dire que j'ai fait 300 \$ la première journée! Ça m'a renversée!... Ainsi, je gagne en moyenne 600 \$ par semaine. C'est bon. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Je connais un million de cas de filles qui sont venues dans les studios de massage après avoir travaillé dans des boulangeries, avoir gardé des enfants, ou fait autre chose. Mais, je ne connais pas un seul exemple d'une fille qui soit passée d'un studio de massage à une boulangerie. Il n'y a pas un seul cas du genre. (Propriétaire de studio de massage originaire de Russie)

Le propriétaire de studio de massage d'origine russe a dressé une liste de raisons pour lesquelles une femme ne pourrait réussir seule.

Si une femme ouvre un studio et y travaille elle-même, elle peut demander seulement de 20 \$ à 25 \$. Comme elle travaille pour elle, ce n'est pas le prix d'un massage qui la préoccupe, mais bien le nombre de clients. Si un homme ou une femme qui n'y travaille pas ouvre un studio... Moi, je ne peux demander 20 \$ parce qu'il faut que j'en donne 10 \$ à la fille, ce qui ne me laisserait que 10 \$ par massage. Entre huit et 10 clients par jour, ça ne couvre même pas le loyer, sans parler de la publicité et des services publics. Il faudrait que j'y investisse mon argent, sans réaliser de profits. Oui, les prix varient essentiellement entre 20 \$ et 60 \$. En moyenne, il en coûte de 35 \$ à 40 \$. Dans mon studio, c'est 40 \$. (Propriétaire de studio de massage originaire de Russie)

La concurrence accrue des dernières années est l'un des problèmes soulignés par un certain nombre de femmes.

Il arrive parfois qu'on demeure assise ici — la semaine avant Noël, je suis restée ici tout le temps pour faire à peine 150 \$ pour toute la semaine. Nous avons un ou deux clients par jour. Donc... On peut parfois faire 400 \$ par jour, mais je ne me souviens pas de la dernière fois où c'est arrivé. Essentiellement, nous faisons en moyenne entre 150 \$ et 200 \$.
(Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Les prix dans l'industrie du sexe ont beaucoup baissé — ces filles orientales ont vraiment fait baisser les prix. Il est donc possible d'obtenir une fellation pour 30 \$ à 40 \$ et des rapports sexuels pour 40 \$ à 60 \$. Ça n'en vaut plus la peine. Pourquoi? Parce que les seins nus — lorsqu'on est à demi-vêtue — c'est 20 \$; nue — si on est complètement nue — c'est 40 \$. L'inversion des rôles — lorsque le client nous masse — c'est 60 \$, et un frottement de corps coûte 80 \$. Ainsi, ça rapporte deux fois plus que le sexe, sans risque de rapports sexuels. Ça n'en vaut pas la peine. Mais les studios où il y a des contacts sexuels ont plus de clients. Les filles travaillent pour assurer un flux de clients. Elles ne feront donc pas plus d'argent avec un client, mais elles auront deux ou trois clients plutôt qu'un. C'est là toute la différence.
(Propriétaire d'un studio de massage originaire de Russie)

Les femmes qui ont fait l'objet de trafic absolu n'étaient jamais payées.

On n'a pas d'argent pour de la nourriture parce que, d'une journée à l'autre, ils prennent notre argent. Tout ce qu'ils trouvent dans nos poches.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Frais exigé des femmes

Bien qu'il s'agisse d'une pratique courante du milieu, les frais exigés de ces femmes étaient, dans certains cas, une forme d'exploitation et de répression. Ces frais permanents défavorisaient les femmes en les empêchant de mettre de l'argent de côté, en les incitant à travailler plus longtemps et en les liant davantage à l'industrie.

J'avais un agent canadien à qui je versais 140 \$ par semaine et un agent hongrois qui recevait 200 \$ par jour. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Si je fais 200 \$, ce n'est pas suffisant, parce que je dois payer le club et donner 5 \$ par jour pour l'essence [pour me rendre au club]. Donc, je dois faire à peu près 250 \$ par jour... si je ne veux rien manger ou boire.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Je payais ces deux types de Hongrie, l'un ou l'autre. Comme ils étaient toujours ensemble, peu importait lequel des deux. Je payais, c'est intéressant,

d'abord je croyais que c'était pour les documents, pour obtenir les documents [le visa de travail]. C'est ce qu'ils avaient dit... et ça coûtait tant, et c'est ce que je dois payer... mais, ils n'ont jamais obtenu les documents pour moi mais je devais les payer au même moment, à la fin de chaque mois — 1 100 \$ en tout. Je leur demandais parfois pourquoi je payais. Ils me répondaient alors de ne pas m'en faire, qu'ils allaient obtenir les documents. Ou encore, ils répondaient que je devais payer pour avoir la chance d'être ici. Juste le fait d'être ici, car sans eux comme agents je ne pourrais être ici.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Les femmes devaient aussi verser des frais standard aux clubs, pour l'animateur, pour l'utilisation des salons VIP pour les rapports sexuels, pour les retards et pour les autres frais inventés par le propriétaire.

Elle devait généralement verser 20 \$ par jour en frais pour l'animateur. Cette somme est versée pour qu'il présente les femmes, excite les clients et fasse tourner les CD. Essentiellement, les filles lui obéissent. Il contrôle le plancher. En outre, selon le club, la femme peut avoir à payer des frais chaque soir pour avoir accès aux salons VIP. (Agente/tenancière de maison close du Canada)

Il y a des tonnes de frais, comme 40 \$ pour travailler, 40 \$ pour avoir accès au salon VIP du niveau un, 40 \$ pour le niveau suivant, 60 \$ pour l'autre après. (Travailleuse du sexe originaire du Canada, club de striptease)

Si on est en retard, il faut payer une amende. Si on est en retard de cinq minutes, l'amende est de 20 \$. (Travailleuse du sexe originaire du Canada, club de striptease)

Travail quotidien

D'innombrables aspects du travail dans ces établissements sont caractérisés par le contrôle, l'exploitation et la discrimination — composantes intégrales du trafic des femmes. Diverses combinaisons des facteurs qui suivent contribuent à créer un milieu complexe, conçu pour entraîner les travailleuses dans une forme de travail forcé et des pratiques s'apparentant à l'esclavage. D'après les femmes ces aspects comprennent les suivants :

- formation
- frais payés par les femmes
- milieu de travail
- sécurité
- surveillance
- stigmatisation
- déplacements continuels

Préparation au travail

Comme toutes les femmes interviewées ont dit ne jamais avoir travaillé dans l'industrie du sexe, le manque de préparation était considéré comme un problème. D'une part, les propriétaires souhaitent que le secteur soit considéré comme une entreprise ou une profession légitime, mais ils ne semblent pas vouloir offrir aux femmes la préparation nécessaire. Lorsque les migrantes ont commencé à travailler, elles n'ont pas obtenu d'information suffisante sur la loi, sur ce que l'on attendait d'elles ou sur ce qui pouvait être dangereux. La seule conclusion que l'on puisse en tirer, c'est que cela s'inscrit dans un plan visant à maintenir les femmes dans l'ignorance.

Aucune autre entreprise n'offre de rendement aussi intéressant avec un niveau d'investissement si faible. Essentiellement, on n'investit rien.
(Propriétaire de studio de massage originaire de Russie)

Je veux dire que des étrangères sont amenées ici et elles n'ont, pour la plupart, pas la moindre idée de ce qu'il faut faire. Elles regardent littéralement la femme à côté et apprennent de cette façon. (Travailleuse du sexe originaire du Canada, club de striptease)

Perpétuer le mythe de la « formation » est une tentative pour normaliser le travail. Une femme a compris la ruse.

Pas de formation. Elle a dit : « Reviens demain et je vais te montrer. »... La formation? C'est de la foutaise, vous savez. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

La seule préparation offerte aux femmes consistait à leur indiquer comment satisfaire le client, et non comment s'occuper d'elles.

Les filles ont tout expliqué, et ont même fait un jeu de rôles. L'une jouait le rôle du client et l'autre le mien. C'est comme ça qu'on m'a appris comment me comporter, ce que je devais faire et quand sourire ou être sérieuse. Parce qu'il faut travailler avec toutes sortes de clients. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Non, il n'y a pas eu de formation. J'ai regardé ces filles — je ne considère pas que je suis une beauté, mais il y avait là des filles bien pires que moi vous savez, grosses, vieilles, alors je me suis dit que je pourrais y arriver
(Travailleuse du sexe originaire de Russie, club de striptease)

Milieu de travail

Comme les établissements où travaillent ces femmes ne sont pas soumis à des inspections de salubrité (à l'exception des cuisines, et uniquement dans les clubs de striptease), ce sont, pour la plupart, des terrains propices à des conditions insalubres. D'après les femmes

interviewées, les conditions de leurs lieux de travail étaient loin d'être idéales. Les inquiétudes à cet égard se divisent en deux catégories :

- milieu physique
- exposition aux drogues

Milieu physique :

Il y a de petites tables et le plancher est sale. Tout est sale. La toilette des dames est... vous ne voulez pas y aller. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Le vestiaire n'était pas très propre, mais je crois que c'est partout pareil. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Les chaises sont souvent brisées et il n'y en a pas assez, car on ne veut pas que vous nous puissions nous asseoir dans les vestiaires. Comme ils veulent que nous soyons sur le plancher, il n'y a pas suffisamment de place pour s'asseoir. Un autre problème important c'est le chauffage. Il n'y a jamais de chaleur dans le vestiaire... Il y a les besoins humains fondamentaux vous savez, comme des nettoyages réguliers, du papier de toilette, du chauffage, ces choses, et ces espaces ne sont tout simplement pas là. Et il est impossible de les obtenir... Le poteau de la scène est tout simplement couvert de choses... Les scènes sont sales et beaucoup ont des fentes, de grosses fentes — ce sont habituellement des scènes improvisées bon marché. Le laminé à la surface s'use et devient comme de l'aggloméré. Si on porte des talons hauts, c'est dangereux parce qu'on peut trébucher sur ce genre de chose. Ouais, la scène est habituellement dans un état atroce. (Travailleuse du sexe originaire du Canada, club de striptease)

Exposition aux drogues :

Nous ne sommes pas autorisées à consommer d'alcool ou à prendre des drogues. Cela me plaisait, mais les filles ne suivent pas toutes les règles. Elles consommaient toujours quelque chose. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, club de striptease)

Vous savez, certaines agences commencent à donner de la drogue ou de l'alcool et d'autres choses aux femmes. Certaines femmes en consomment tout le temps et, une fois qu'elles sont accrochées, elles n'ont plus aucun contrôle. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Beaucoup de Polonaises que je connais et de Hongroises, qui sont dans le milieu depuis longtemps, commencent à prendre de la drogue, de l'alcool. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Quand on entre dans le vestiaire, qui est petit au départ, tout ce que l'on sent, c'est l'odeur de la marijuana. Il est pratiquement impossible de respirer.
(Travailleuse du sexe originaire de Tchécoslovaquie, club de striptease)

Ces conditions effarantes illustrent le peu d'importance et de valeur accordée aux femmes dans l'industrie du sexe. La seule préoccupation de beaucoup de propriétaires et d'agents, c'est la rentabilité. Tant et aussi longtemps que les femmes rapportent de l'argent, tout le reste est accessoire. Un regard sur les conditions de travail infectes des femmes suffisait pour faire mentir les propriétaires qui disaient vraiment se préoccuper des femmes.

Sécurité

En raison de la vulnérabilité de ces femmes et de l'exploitation dont elles font l'objet, la sécurité au travail est une préoccupation sérieuse. Les femmes craignaient la violence des patrons, en plus de celle des clients.

Il faut garder la tête haute et leur interdire de nous toucher. Ils essaient de nous toucher partout... Il y avait parfois la dame, vous savez la patronne était assise quelque part. Si on avait des problèmes, on pouvait quitter la salle et lui dire. Mais, dans certains endroits on est seule, je veux dire seule avec les autres filles. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

[Le service de sécurité du club] était introuvable lorsqu'on en avait besoin.
(Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Si quelqu'un refusait de payer, un responsable de la sécurité se trouvait en bas, alors le client ne pouvait descendre avant d'avoir payé. C'est uniquement pour cela qu'il y avait de la sécurité. Mais seulement après 18 h, pas le jour. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Certaines situations dangereuses et extrêmes ont été signalées.

Un client m'a demandé un massage. Je lui ai dit de payer d'abord. Il demande ensuite telle et telle chose. Je lui réponds que nous ne faisons pas cela. Il ferme la porte et je lui demande pourquoi il la ferme. Il est tellement noir, j'ai peur d'eux. Il réplique que je vais faire tout ce qu'il demande. Il sort alors, vous savez ce que les policiers portent sur leur uniforme. Il me la montre et me dit qu'il est policier, que je dois faire ce qu'il demande sinon il va me jeter en prison et toutes sortes de menaces du genre. J'ai réalisé que ça clochait, mais j'ai eu peur. Je voyais bien qu'il était fou. J'ai alors couru à la porte, l'ai ouverte et me suis mise à crier. Heureusement, il y avait des gens — enfin les filles. Il s'est sauvé immédiatement, naturellement. Il a eu peur, lui aussi. Mais ça a été toute une expérience pour moi. Il y a des malades dans le monde. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Il est arrivé qu'un client frappe une fille avec une bouteille. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, club de striptease)

Il est parfois arrivé que des incidents dangereux soient signalés à la police; toutefois, comme on le constate dans les propos qui suivent, les points de vue des propriétaires et des femmes diffèrent au sujet du recours à la police.

[Un gars a essayé de nous voler]. Nous avons eu peur. Il était 4 h du matin et nous fermions. Ce gars masqué arrive et nous ordonne de lui remettre l'argent [Il n'avait pas d'arme à feu]... C'était simplement un toxicomane. Il n'a pas réfléchi à ce qu'il faisait. Mais grâce à nos policiers — ils étaient tous là en trois minutes avec des hélicoptères, des chiens et tout. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

On essaie au fond — même si quelque chose arrive, de ne pas faire appel à la police. À cause du milieu, les policiers reviendraient. (Propriétaire de studio de massage originaire de Russie)

Ces cas extrêmes sont toutefois rares, d'après les femmes.

C'est très rare, il n'y a que quelques cas du genre... Il arrive de temps à autre qu'un client boive trop. Mais, en règle générale... habituellement ils tiennent des propos grossiers. Lorsque je ne comprenais pas grand chose, je restais debout à sourire. Mais, maintenant, quand on comprend, on sait de quoi il parle. On comprend qu'il ne dit rien de gentil. [Mais personne n'a usé de violence]. En deux ans, il n'y a eu aucun cas, pas un seul. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Une seule travailleuse du sexe a reconnu l'existence d'une règle implicite en matière de sécurité au travail lorsqu'il s'agit de clients violents.

Nous avons toutes avec nous un téléphone cellulaire lorsque nous entrons dans la salle. Chacune de nous en porte un à sa ceinture. Si le propriétaire n'est pas là, nous composons immédiatement le 911. Pas de discussions, par d'arguments, rien — il suffit d'appuyer sur la touche de composition abrégée... S'il va vraiment trop loin. On appelle la police uniquement s'il est impossible de le calmer, de le raisonner... Parce que quand on travaille dans un endroit comme celui-ci, ils nous disent qu'on ne devrait pas, tout simplement pas faire ceci ou cela, si on ne veut pas que ceci ou cela nous arrive. Un point, c'est tout. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Bien que les clients soit véritablement violents, ils ne font pas le poids face aux propriétaires ou aux agents.

Je n'ai pas travaillé du tout les première, deuxième, troisième et quatrième nuits. Je disais : « Il est hors de question que je danse, vous pouvez me faire ce que vous voulez, je ne danserai pas. » Un dimanche soir, il me dit : « Bon, ça fait une semaine que tu es ici... sans faire d'argent. On va te montrer comment en faire. » Il a envoyé quatre types dans ma chambre pour m'enseigner comment je devais faire de l'argent. Ils m'ont violée pendant quatre jours et quatre nuits. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Ouais, ils [les agents] me répètent continuellement à quel point c'est douloureux de se faire frapper avec un bâton de baseball. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Surveillance

Une interview avec un propriétaire de studio de massage a révélé l'existence de formes de surveillance dans certains établissements. Par exemple, il a fait installer des caméras dans son studio parce qu'il se méfie des femmes.

Chez moi, les rapports sexuels sont absolument interdits. Ce n'est pas uniquement parce que je leur dis, mais parce que j'ai des caméras... Alors mes filles, les filles qui travaillent pour moi, ne vont pas dans des studios où il n'y a pas de caméra... comme on ne peut faire confiance à personne, même pas à sa femme. Même si personnellement on n'a pas de rapports sexuels, ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas être tenue responsable. Même s'il n'y a qu'une fille qui le fait, même si elle ne travaille pas en même temps que nous ou la même journée — tout le monde sera tenu responsable. C'est la loi. Les filles se méfient aussi les unes des autres. (Informateur clé originaire de Russie, propriétaire d'un studio de massage)

Certaines femmes interviewées ont aussi mentionné le recours à la surveillance, concrète ou perçue. Toutefois, contrairement aux propos du propriétaire de studios de massage, il semble qu'une illusion d'une surveillance permettait de contrôler les femmes, plutôt que de les protéger.

Il [l'agent] m'a amenée au club et est revenu me ramasser... il m'a dit que quelqu'un me surveillait au club; c'est pourquoi je ne savais absolument pas comment je pourrais le quitter. Plus tard, j'ai appris qu'il n'y avait personne. C'est de la foutaise, comme tout le reste. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease).

Le pire, c'est que la surveillance servait à exercer du chantage sur les femmes.

Cette fille est venue nous voir pour obtenir du travail. Elle avait travaillé dans un autre studio muni de caméras. Elle ne savait pas qu'il y avait des caméras dans les salles. Elle a quitté ce studio. On l'a rappelée en lui disant : « Tu dois revenir travailler pour nous. Nous avons des caméras dans les

salles et nous avons des enregistrements de toi. Si tu ne reviens pas, nous pourrions te faire chanter. » (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Stigmatisation

Comme nous l'avons déjà mentionné, le travail des femmes est presque toujours stigmatisé. Comme l'illustre le commentaire qui suit, la communauté slave considère que les femmes font un travail déshonorant.

Croyez-moi, ce sont des femmes perdues qui sont séduites par l'argent. Elles ne peuvent plus en sortir : leur mentalité, leur état psychologique tout entier a changé. (Informateur clé, journaliste d'un journal ukrainien)

Beaucoup de femmes interviewées ont dit être conscientes que certaines personnes les discréditent et être frustrées par cette stigmatisation. Elles ne voient pas la situation du même oeil et font une distinction entre la prostitution et le spectacle, ou font valoir qu'elles ne sont pas un fardeau pour l'État.

Pourquoi diable avez-vous inclus les clubs de striptease dans la catégorie du travail du sexe? Pourquoi regrouper les danseuses et les prostituées? Je ne suis pas une travailleuse du sexe, je suis une artiste de spectacle. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, club de striptease)

Les membres de la communauté russe qui considèrent que les danseuses exotiques comme des moins que rien, ça me rend malade. Ces mêmes personnes vivent de l'aide sociale pendant des années, à ne rien faire, alors que je suis fière de ne pas être une assistée sociale, de travailler, de faire de l'argent. Et ces personnes me regardent comme si je ne valais rien. Elles en ont du culot! (Travailleuse du sexe originaire de Russie, club de striptease)

Lorsque j'ai commencé à travailler dans ce studio de massage, les gens que je connaissais se sont mis à me considérer comme une prostituée, une vaurienne. Il y a tellement de mépris. C'est terrible. À cela, je réponds : « Vous le faites toutes et tous gratuitement. » À cette époque, il y avait tellement, pardonnez l'expression, de baise autour d'ici. Je suppose que c'est encore le cas dans la communauté russe. Alors, je leur dis qu'elles le font gratuitement, qu'elles sont toutes mariées et que tous les maris ont des maîtresses, etc. Au moins, je fais de l'argent. Maintenant, elles travaillent toutes dans des studios de massage. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Nous sommes allées pour une manucure l'autre jour... et même la manucure était au courant pour nous... Elle a appris [d'une manière ou d'une autre] que nous travaillons dans un studio de massage, et elle a augmenté le prix demandé, comme ça. Incroyable, non? (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

On ne nous trouve pas respectables. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Déplacements continuels

Les femmes interviewées ont parlé de la nature transitoire de l'industrie, mais les raisons des déplacements variaient, selon qu'il s'agissait d'un club ou d'un studio de massage. La période passée dans les studios de massage était souvent courte.

On ne reste jamais au même endroit parce qu'ils [les clients] se fatiguent de nous. J'ai donc travaillé dans deux autres studios avant celui-ci. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Si le studio de massage allait trop loin, les femmes pouvaient aller ailleurs.

Dans ma vie, j'ai travaillé dans 15 studios de massage peut-être... À toutes sortes d'endroits parce que... personne ne voulait me garder. Dans certains endroits, les clients font la file parce que les filles font tout. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, club de striptease)

Dans certains cas, même les conditions de logement étaient de nature transitoire, particulièrement si les filles travaillaient dans un club.

[Elle a été obligée de loger dans une chambre d'hôtel avec d'autres femmes victimes de trafic] nous devons déménager d'un motel à l'autre... mais nous restions toutes ensemble dans le même motel. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Relations avec les collègues

Parmi les thèmes les plus fréquents et les plus inattendus sont ressorties les relations entre les travailleuses du sexe au travail, tant dans les clubs que dans les studios de massage :

- création d'enclaves ethniques
- concurrence entre les groupes ethniques et à l'intérieur de ceux-ci
- professionnalisme
- amitié

Le regroupement naturel des femmes selon les origines ethniques a été l'un des premiers aspects très évidents dans les clubs et les studios de massage.

J'ai été très surprise de constater le nombre de filles hongroises qui s'y trouvaient [dans son club de striptease]. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Ouais, elles ne se mêlaient pas. Les Russes occupaient une table et un divan, et toutes les Hongroises se trouvaient sur un autre divan. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Les Espagnoles se tenaient aussi ensemble à l'écart. C'est peut-être parce que les migrantes — ne sont pas nombreuses à parler anglais. Il était donc plus facile de nouer des relations avec des personnes de la même origine. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Même si les divers groupes ethniques font bande à part, il y a une animosité considérable entre les groupes. D'après les interviews menées avec les femmes et les informatrices et informateurs clés, il semble que ce soit en définitive une question d'argent. Le processus est le suivant. Des étrangères sont amenées dans des clubs où elles ne reçoivent aucune formation ou préparation. On les renseigne peu ou mal; alors elles sont dupées quant à la nature du travail d'effeuilleuse. Elles fournissent donc des services sexuels à un tarif qui correspond à celui que les Canadiennes exigent pour des actes moins intimes. Comme leurs services coûtent moins cher, les Slaves attirent tous les clients, ce qui oblige les Canadiennes à repousser leurs limites personnelles et à offrir davantage d'actes sexuels à un coût moindre pour survivre. Le fait qu'elles parlent peu anglais et que leurs agents les avertissent de ne pas parler à qui que ce soit de crainte qu'il s'agisse d'un agent du gouvernement ajoute au problème. En outre, comme tellement de femmes veulent désespérément « rembourser ces idiots », elle ne subissent pas l'influence d'autres travailleuses.

En fait, beaucoup de Canadiennes éprouvent une grande animosité à l'endroit des danseuses immigrantes et les tiennent responsables de la situation. J'ai entendu des femmes dire qu'elles ne travailleraient plus jamais dans un club parce que ce sont toutes des Russes. (Travailleuse du sexe originaire du Canada)

L'animosité est confirmée par les points de vue des Slaves.

[Discussion au sujet des Canadiennes] Elles sont jalouses... C'était le genre « je suis meilleure que toi... Je suis de ce pays et tu sais, j'ai pitié de toi car tu es une moins que rien ». (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Elles ne m'aimaient vraiment pas [Canadiennes] parce que j'étais nouvelle... il y avait une... fille qui voulait toujours me tuer. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

[Sur les relations avec les Canadiennes] un peu difficiles. Un peu difficiles. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Parallèlement, les femmes d'Europe de l'Est accusaient d'autres groupes d'adopter le même comportement et de faire chuter les prix.

J'ai entendu dire que les Chinoises font tout... les Hongroises aussi.
(Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

[Les Ukrainiennes] Très avides. Ce qu'elles feraient dans un studio — pour 10 \$. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Même s'il est facile de blâmer les femmes pour ce comportement, les propriétaires de club ont tout intérêt à encourager cette hostilité.

Oh oui, cette division leur est très utile. Il est dans leur intérêt de faire en sorte que les immigrantes n'aient aucun contact... ne leur parlent pas... L'organisation de soirées russes [soirées réservées aux femmes russes] est la meilleure façon de procéder pour eux. (Travailleuse du sexe originaire du Canada)

Même s'il y avait des problèmes entre certaines femmes, d'autres ont choisi la voie professionnelle et voulaient, en fait, imiter les Canadiennes.

Les Canadiennes considèrent vraiment cela comme un travail : on va au travail, on fume, on feuillette une revue et salut la compagnie! Les Canadiennes comprennent mieux comment ça fonctionne que nos filles [russes]. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Le travail, c'est le travail; alors il ne faut pas nouer des amitiés au travail. On vient, on fait son quart et salut tout le monde, un point c'est tout. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

D'autres soulignent que les femmes sont aimables et d'un grand soutien.

J'essaie de maintenir de bons rapports... nous savons toutes dans le studio qu'il est préférable d'être gentilles les unes avec les autres. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Bien que ce soit moins évident, les relations entre les femmes d'un même groupe ethnique laissent parfois à désirer.

Pas mal. Il arrive qu'il y ait des querelles si une fille vole en quelque sorte la danse-contact d'une autre. (Travailleuse du sexe originaire de Roumanie, club de striptease)

Dans l'ensemble, les conditions de travail des femmes ressemblent beaucoup à celles des immigrantes des « ghettos d'emploi », où la solidarité au sein d'un groupe ethnique est utilisée contre un autre par des employeurs sans scrupule (Abu-Laban 1998). Les conséquences pour ces femmes sont toutefois probablement plus graves encore. Les femmes qui travaillent dans l'industrie du sexe dépendent sur le plan économique et émotif d'une agente ou d'un agent, d'un intermédiaire ou de la ou du propriétaire du club et ne peuvent

s'entraider ou se reconforter. L'incapacité d'établir des liens avec les Canadiennes est un désavantage tout particulièrement important, car les Canadiennes pourraient être une importante source d'information pour les Slaves.

Capacité de survivre au travail

Parce que dans la culture des femmes, le travail de nature sexuelle est considéré comme un emploi déviant, elles doivent adopter des stratégies qui leur permettent de survivre. Ces stratégies sont d'autant plus importantes que les femmes prennent lentement conscience qu'il n'est pas facile de quitter le milieu. Une des premières stratégies notées est la distanciation des femmes par rapport à leur travail, mais de nombreuses autres techniques ont aussi été constatées. Une femme, par exemple, faisait le minimum exigé d'elle jusqu'à ce qu'elle trouve comment s'en sortir.

J'en faisais pour 200 \$ pour lui parce que ce n'était pas agréable pour moi et que je me disais qu'il valait mieux le payer et en finir. Je ne veux pas vivre de cet argent. Je ne veux pas retirer des milliers et des milliers de dollars de ce travail. J'ai fais le 200 \$ pour lui et ensuite 50 \$ et 60 \$ de plus... c'est comme ça que je payais le bar et que je gagnais de l'argent pour ma nourriture, et c'est tout. Je ne faisais pas plus d'argent. Dès que j'atteignais 260 \$ je m'assoiais. Je ne me levais pas pour l'argent, même si le client voulait que je danse. Je ne le faisais pas. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Une autre femme se compare à d'autres qui sont dans de pires situations afin se sentir plus à l'aise avec sa situation.

La situation de certaines femmes est peut-être pire... les Russes, par exemple, les agences russes sont vraiment cinglées. Pas comme mon Hongrois, qui ne faisait que parler, qui n'a rien fait... Il a déjà essayé de nous frapper, mais ne l'a pas fait. Il se contente de parler et de crier, mais ne fait rien. Mais les Russes deviennent fous parfois, vous savez. Ils frappent tous les soirs s'ils en ont envie. Les filles vous savez... leur situation est bien pire... je suppose qu'elles ont plus de problèmes. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Cette citation vient d'une femme qui a été violée à répétition, menacée de violence et sur qui est exercé un contrôle 24 heures sur 24. En fait, sa situation était probablement la pire, parmi toutes les femmes interviewées pour le projet.

Comme on s'y attendait, certaines femmes ont adopté des comportements malsains. On a, par exemple, mentionné la consommation d'alcool et de drogues et des tendances aux dépenses excessives.

J'ai commencé à boire, mais je ne bois jamais au travail. Parfois après le travail parce que j'étais tellement bouleversée. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Ça dépend du client, de notre attitude. Et, en général... Naturellement je vous parle par expérience en disant que beaucoup de filles ne peuvent s'y faire. Beaucoup ont commencé à boire pendant ces années, d'autres ont commencé à se droguer... C'est un côté plutôt sale de la vie. C'est très sale, et il aurait été préférable pour tout le monde de ne pas le connaître. Parce que c'est déviant par rapport à une vie normale. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

On a l'argent et on peut aller partout. Je suis allée dans un magasin et ai en quelque sorte... dépensé tellement d'argent... chaussures, vêtements et tout le reste[au sujet du fait qu'elle dépensait l'argent du « sale métier » — culpabilité]. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Inversement, une femme a parlé de techniques de survie positives.

Quant à moi, je vais au centre de conditionnement physique tous les jours et je... complètement. Je sais pourquoi je survis — je survis pour mon enfant à qui j'essaie de tout donner, de montrer d'autres pays. Je sais que... donc pour moi c'est tout... je suis végétarienne, je ne mange pas de viande. Il y a beaucoup de choses que je ne fais pas. Autrement dit, je sais pourquoi j'ai besoin d'argent... je continue de travailler sur moi, sur les plans psychologique et moral, sinon ce travail peut nous rendre cinglées. Je me tiens aussi occupée dans mes temps libres — j'ai toujours des livres avec moi, pour... des choses comme ça. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Le plaisir au travail est une autre stratégie des femmes.

Certaines femmes aiment tout simplement cela. Vous savez — les hommes... [Il y a cette femme] elle a 56 ans... Elle a des tonnes de clients. Elle voit 14 ou 15 clients par jour... Vous savez, elle a sa façon de faire bien à elle. Elle gagne vraiment la sympathie des clients, elle s'exprime bien. C'est sa façon de faire... Elle affirme que ce travail lui a apporté beaucoup. « Il y a d'abord l'argent. Ensuite, je me suis enfin sentie — à mon arrivée je me sentais comme une vieille rosse, et maintenant je me sens femme — parce que je plais aux hommes. Personne ne m'avait dit d'aussi gentilles choses avant. » Elle nous a montré ses photos — elle avait en effet l'air d'une vieille femme. Elle s'est épanouie et a littéralement rajeuni de 15 à 20 ans. Donc, sur le plan moral, elle se sent femme. Ce n'est pas comme moi. Dans mon lit le soir j'implore le Seigneur de me pardonner ce que j'ai fait. Elle, pendant ce temps, remercie le Seigneur de lui amener des clients. C'est comme cela. Elle dit aimer ses clients, qui sont tous ses chers garçons. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Comme il a été souligné, avec le temps, beaucoup de femme se dissocient du travail.

C'est difficile sur le plan psychologique pour les filles, mais seulement au début. Au début, c'est difficile. Les nouvelles venues dans le milieu, particulièrement les jeunes, ne peuvent tout simplement pas, sur le plan psychologique, travailler trop de jours et trop d'heures, avoir trop de clients tout de suite. C'est difficile. Elles font des cauchemars. Mais ensuite, elles sont aspirées par le système, et tout va bien. (Informateur clé originaire de Russie, propriétaire de studio de massage)

Décision de quitter l'industrie du sexe ou d'y rester

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le besoin d'argent est la principale raison qui incite les femmes à demeurer dans l'industrie du sexe. Ce besoin est renforcé par le fait qu'il est possible de faire beaucoup d'argent en peu de temps, comparativement à un autre emploi, qu'il est possible d'avoir un mode de vie auquel il faudrait renoncer autrement, et que le travail n'est pas jugé aussi exigeant qu'un travail en usine ou d'aide ménagère. Les travailleuses du sexe doivent aussi envoyer de l'argent à leur famille, ce qui serait impossible avec un revenu ordinaire. En outre, ce travail est parfois la seule forme de travail disponible dans un contexte économique difficile ou pour une personne se trouve illégalement au Canada. Enfin, plusieurs femmes estiment que l'argent leur confère un statut social auquel elles n'auraient pu accéder autrement.

J'en ai vu beaucoup [de filles] qui ont commencé, pour ensuite quitter rapidement. Mais, une fois que l'argent commence à rentrer... je vais vous raconter quelque chose... nous manquions de travail récemment, et j'ai commencé à communiquer avec des usines. Ce n'est pas que je sois obsédée par l'argent, qu'il faut absolument que je gagne 200 \$ par jour. J'ai commencé à communiquer avec des usines, et, le croiriez-vous? Il n'y a pas de travail! Dans l'immédiat, il n'y en a pas... mais j'ai appelé auparavant au sujet d'un travail quelconque de tri. Mais, à 6,25 \$ l'heure! Six dollars! Que feriez-vous? Il est impossible de trouver quelque chose de raisonnable. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Qu'on le veuille ou non — on n'arrive pas à s'en sortir. J'essaie de l'expliquer, mais la plupart restent... Le salaire est bon, on s'habitue au travail. Personne n'a quitté, personne. Il y en a qui cessent de travailler, qui quittent et qui disent aux filles qu'elles ont trouvé un emploi formidable, qu'elles s'en sortent, qu'elles travaillent dans une usine, dans un studio de photographie ou pour un journal — peu importe. Et on apprend ensuite qu'elles sont encore dans le milieu des massages. Elles décident de dire aux gens qu'elles ont quitté le milieu, qu'elles n'ont plus aucun rapport avec. Mais, tôt ou tard, la vérité sort : elles y sont encore... Il est impossible de faire autant d'argent ailleurs. Il est impossible de s'en sortir. Le milieu nous aspire, nous aspire vraiment. (Propriétaire de studio de massage)

Vous savez, je travaille dans ce milieu depuis plusieurs années et je peux vous dire que toutes les filles ont des objectifs. Mais, pour une raison ou pour une autre, même les femmes plus âgées qui disaient continuellement mettre de l'argent de côté pour retourner aux études... Vous voyez il est tellement difficile de s'en sortir, de quitter le milieu. Principalement à cause de l'argent. Il est très difficile. J'ai essayé à trois ou quatre reprises. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

On peut gagner 200 \$ en une journée. C'est toute une différence, quand on avait l'habitude de faire 50 \$ par jour. Cela signifie qu'on peut travailler deux jours, fermer les yeux et survivre. J'ai inscrit ma fille à des cours de danse, à des cours de musique et elle peint aussi. Je suis devenue plus heureuse. Je peux aider ma mère. Mon dos ne me fait pas mal et je considère cela comme un travail, un point c'est tout. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Tout le monde vous considère comme une moins que rien si vous lavez de la vaisselle, personne ne vous parle, vous n'avez pas d'amis, rien. Mais, lorsque j'ai commencé à travailler au studio de massage, je me suis immédiatement fait de nouvelles amies et de nouveaux amis, et même des parents arrivés au Canada avant moi — ils ont immédiatement commencé à me traiter différemment. Ils ne savaient pas ce que je faisais. Je leur disais que — je ne me souviens plus des mensonges que je racontais... je ne sais pas. Ça m'a donné une forme de pouvoir, une nouvelle vie. J'ai loué un appartement, j'ai commencé à me sentir comme un être humain. C'était très difficile pour moi — le genre de vie que j'avais chez moi et que j'avais ici à laver de la vaisselle pour 5 \$ l'heure, c'était évidemment très difficile. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Chez les femmes qui ont quitté le métier à un moment donné, les sentiments contradictoires étant très forts.

J'ai fréquenté le collège ici — je me suis lassée de tout, du milieu du massage, j'ai décidé de ne plus le faire, je me suis inscrite dans une école de commerce. Et après? J'ai payé le premier trimestre, j'ai étudié pendant quatre mois, puis je n'avais plus d'argent pour payer les frais de scolarité. Ça a été la fin. J'ai dû abandonner... je n'ai pas obtenu de prêt. J'ai rempli tous les documents, mais ils n'ont pas voulu m'accorder de prêt. Je ne sais pas pourquoi... Oui, ils peuvent refuser, ils ne donnent pas des prêts à tout le monde. Je ne sais pas pourquoi. (Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

À vrai dire, je... il n'y a pas si longtemps, j'ai commencé à y songer parce que, comme je vous le disais, j'étais inquiète pour l'argent, ma situation financière, et je me demandais si je devais y retourner juste pour deux soirs et faire quelques centaines de dollars. Mais, c'est juste deux nuits, puis c'est

fini, une nuit et quelques centaines de dollars, et une autre nuit et quelques centaines de dollars. Alors, le propriétaire veut qu'on revienne le lendemain... Encore deux cents dollars et encore, et ça ne finit pas, et on est de nouveau prise dans le milieu. C'est pour ça que je ne veux pas y retourner. (Travailleuse du sexe originaire de Pologne, studio de massage)

Les participantes à l'étude qui ont réussi à quitter le milieu et à ne pas y retourner y ont été contraintes par suite d'accusations portées contre elles ou de menaces d'expulsion. Elles en sont aussi sorties en s'échappant, mais cela faisait habituellement comme suite à des arrestations. Malgré la petite taille de l'échantillon, cette conclusion témoigne de la somme d'aide et de soutien dont ont besoin ces femmes pour se faire une place dans la société canadienne.

Utilisation des services de santé et des services sociaux par les femmes

Les prestataires de services ont indiqué que les femmes utilisent rarement les services de santé et les services sociaux, ce qui a été confirmé par les femmes interviewées. Curieusement, les femmes avaient peu d'observations à partager avec les auteures au sujet de leur utilisation des services sociaux ou de santé. Les commentaires qui revenaient le plus souvent étaient qu'elles n'y avaient pas recours et n'en avaient probablement pas besoin. Lorsqu'elles ont été invitées à s'interroger sur l'utilisation éventuelle des services, elles en ont été incapables.

Non, on n'en a pas besoin. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Oui, on a une carte du RAMO [Régime d'assurance-maladie de l'Ontario]. Mais je ne l'ai jamais utilisée... parce que j'ai mal nulle part, rien ne me dérange. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Ouais, on n'en a pas besoin. Je vais bien. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

[À qui on demande si elle a besoin de services] Non, non, non. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Comme les femmes, le propriétaire d'un studio de massage ne comprenait absolument pas pourquoi elles pourraient vouloir des services sociaux.

Pourquoi, se plaignent-elles? [Non.] Alors, qu'est-ce qui vous fait croire qu'elles ont besoin de services? Ce qu'il faut... c'est la légalisation [de l'industrie]. (Propriétaire de studio de massage)

D'après certains informateurs et informatrices clés, si le statut des femmes était illégal, il était peu probable qu'elles aient recours à des services de santé ou autres. Quelques femmes ont fait allusion à ce problème.

[Interrogée au sujet des services] Je n'ai pas essayé parce que je n'avais pas les documents nécessaires et que je savais que je ne pourrais pas obtenir de services... Mais je n'en n'ai pas besoin. (Travailleuse du sexe originaire de Hongrie, club de striptease)

Les auteures ont émis l'hypothèse que ces points de vue s'expliquent par leur jeune âge et leur bon état de santé. Comme il semble qu'elles n'utilisent pas de contraceptifs oraux, peu de raisons justifient la consultation d'un médecin, du moins d'après les informatrices et informateurs clés. Pendant les interviews, les femmes plus « âgées », qui risquaient davantage d'avoir une famille, ont souvent demandé aux auteures de l'information sur les services de santé, les services dentaires et les traitements contre la toxicomanie. Les auteures ont aussi eu l'impression que dans les pays d'origine, les services de santé et les services sociaux étaient dans un tel état de délabrement qu'on ne s'adresserait pas à eux en cas de problème. Par exemple, une femme dont l'enfant était malade a déclaré ce qui suit :

Pendant toutes ces années, la situation de la médecine en Russie était très mauvaise. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Certaines indications tendaient à montrer que, dans le pays d'origine, on s'adressait aux amies ou amis et à la famille pour obtenir de l'aide.

Chez moi, même les murs nous viennent en aide. [Vous n'avez pas d'amies ou d'amis ici?] Oui, mais ce sont des amis dans le style canadien... Oui, la socialisation c'est une chose, mais personne ne veut de vos problèmes. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Une femme entrée frauduleusement au Canada comme réfugiée a utilisé la gamme complète des services offerts aux réfugiés — elle a habité dans un refuge pour réfugiés, a reçu une allocation, avait droit à des services gratuits d'avocat, à des interprètes et à des cours d'anglais.

[Les conditions du refuge pour réfugiés étaient] très bonnes. Des repas gratuits, trois fois par jour, 26 \$ par personne tous les jeudis... Un professeur nous enseignait l'anglais gratuitement... nous faisons affaire avec les avocats, pour les documents, tout ça... tout était gratuit. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

En règle générale, ces femmes — même les immigrantes ayant reçu le droit d'établissement — ne savaient pratiquement rien des services de santé et des services sociaux au Canada, que ce soit sur leur existence, leur fonctionnement ou leur disponibilité. Une femme a dit avoir consulté un conseiller matrimonial avec son mari et l'avoir payé parce qu'elle ignorait que des services du genre étaient offerts gratuitement.

Je n'ai obtenu aucune information des Canadiens. À ce moment de ma vie, je prends conscience que les gens [ici] ne comprennent pas nos besoins, à quel point il est difficile pour nous de nous débrouiller, il n'y avait pas

d'information, rien... Donc, je ne savais rien. (Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Une autre femme a payé les services d'une agence de placement pour qu'on lui trouve un « travail normal ». Lorsque la personne qui l'interviewait lui a dit qu'elle aurait pu obtenir ce service gratuitement, elle n'a pas été impressionnée. Les auteures ont pensé que cette réaction s'expliquait par les expériences vécues dans le pays d'origine.

Naturellement, je ne crois pas qu'ils puissent vraiment offrir de l'aide.
(Travailleuse du sexe originaire de Moldova, studio de massage)

Ce qui est ressorti clairement, c'est le rôle joué par la stigmatisation dans le recours aux services. Les femmes ont clairement fait savoir qu'elles ne s'adresseraient pas à un organisme russe, parce qu'ils [les prestataires de services] ne comprendraient pas, à cause de leur « mentalité ».

Si on travaille dans un endroit comme ça — c'est fini, on est marquée.
(Travailleuse du sexe originaire de Russie, studio de massage)

Eh bien, je n'ai pas besoin de thérapeute pour le moment, mais qui sait... je ne peux leur dire que je travaille ici et demander de l'aide... [Vous pouvez.] Je n'arriverais pas à lui dire où je travaille. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Si on offrait des services où les prestataires comprennent et acceptent la nature du travail des femmes, alors :

Je saurais que ces gens m'écouteraient et que personne ne me regarderait de travers. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Lorsqu'on leur a demandé si elles préféreraient consulter une ou un thérapeute anglophone plutôt qu'un Russe, la réponse a été la suivante :

Je ne consulterais pas un thérapeute russe, même s'il était le meilleur du monde... Je prendrais un dictionnaire de poche. (Travailleuse du sexe originaire d'Ukraine, studio de massage)

Enfin, à force d'insistance, les femmes ont indiqué les trois services qui leur seraient les plus utiles : aide à l'emploi, aide à l'éducation et formation linguistique — ces services leur seraient grandement utiles pour leur permettre de quitter l'industrie du sexe ou leur assurer une plus grande emprise sur leur vie si elles restent dans le milieu.

Sommaire : expériences des femmes

Il a semblé aux chercheuses que les femmes venues au Canada qui partageaient le même espoir d'une meilleure qualité de vie ont toutes été exposées à une insécurité sociale et économique accrue, à un style de vie dominé par le contrôle et la duperie, à des dangers

physiques et à la dégradation morale et sociale de leur vie professionnelle et personnelle. Plus souvent qu'autrement, elles ont été des victimes désespérément prises au piège dans l'industrie du sexe. Les femmes qui ont fait l'objet de trafic avaient souvent vécu des expériences plus difficiles que les travailleuses du sexe involontaires, qui se retrouvent habituellement dans des studios de massage.

Les prestataires de services, les informatrices et informateurs clés et les femmes ont indiqué que la situation économique et politique difficile dans les pays d'origine était la principale raison de la migration. Bien que la moitié des femmes aient fait l'objet de trafic selon la définition de Chew (1999), aucune ne se percevait comme une victime de trafic. C'est quelque chose qui n'arrive qu'aux autres.

Les conditions de recrutement, de migration et d'emploi étaient, dans bien des cas, déplorables et caractérisées par l'exploitation, le contrôle et l'illégalité. Le contrôle était un thème sous-accent chez toutes les femmes, même si le niveau et le type de contrôle variaient. Le degré de contrôle se reflète dans le mode de trafic dont elles ont fait l'objet, le lieu de travail et son caractère propre ou sale. Parmi les mécanismes de survie utilisés dans l'industrie figurent la distanciation, la normalisation et la satisfaction au travail, les comparaisons descendantes, la consommation d'alcool et de drogues et l'exercice physique. Les femmes ont tendance à se tenir avec des membres de leur groupe ethnique, et estiment parfois que leur industrie est menacée par des travailleuses du sexe d'autres groupes ethniques. Peu de femmes quittent l'industrie et, si elles le font, c'est par suite d'une arrestation ou d'une mesure d'expulsion.

Très peu de prestataires de services avaient été en contact avec des femmes slaves qui ont fait l'objet de trafic, car ces femmes n'ont généralement pas recours aux services sociaux canadiens. Les femmes n'utilisent pas les services parce qu'elles ne croient pas en avoir besoin. Ce sont des immigrantes illégales, et elles ne croient pas qu'on leur permettra d'utiliser ces services, en ignorent l'existence ou le mode de fonctionnement, ou encore, elles ne savent pas où les trouver. Beaucoup ont déjà vécu l'effondrement des services sociaux et des services de santé dans leur pays d'origine et ne croient pas en l'utilité de quoi que ce soit de gratuit. Les femmes ont indiqué qu'elles aimeraient recevoir des services sociaux dans les domaines de l'éducation, des cours de langue et, surtout, de l'aide à l'emploi.

8. RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent sont formulées en fonction de ce que les femmes, les informatrices et informateurs clés et les prestataires de services ont dit aux auteures. Bien que le but n'ait pas été de proposer des recommandations précises relativement au *Code criminel* ou aux lois et politiques en matière d'immigration, certaines recommandations de nature générale sont abordées brièvement. Elles résultent, pour une bonne part, de constatations au sujet des lois et politiques qui, inévitablement, influent sur la vie des femmes visées par l'étude. Les recommandations qui suivent reconnaissent aussi que les éléments criminels très bien organisés qui régissent l'industrie du sexe au Canada trouveront toujours des moyens de contourner le système. Enfin, en raison de la nature internationale du trafic des femmes, il faut déployer des mesures préventives et interventionnistes à l'échelle mondiale afin de permettre l'obtention de résultats efficaces pour les femmes.

Mesures préventives

Parce que, de toute évidence, les femmes connaissaient peu, voire pas du tout, le domaine du spectacle et ses caractéristiques moins reluisantes, il semble logique de leur indiquer ce qui entre dans la catégorie de l'industrie du spectacle par rapport à celle de la danse exotique. Les documents devraient aussi comprendre une section sur le phénomène du trafic et les enjeux en cause. Une campagne d'éducation générale ciblant aussi les parents pourrait être utile, car nombre de femmes vivaient avec leur famille avant de venir au Canada. Ce type de programme s'inscrirait dans l'esprit de la campagne d'information contre le trafic de femmes d'Ukraine de l'OIM (1998).

Information

1. Diffuser, dans les pays d'origine, de la documentation présentant des renseignements plus réalistes sur la vie des danseuses exotiques au Canada et sur les réalités du trafic.

Les femmes qui font l'objet de trafic au Canada n'ont pas la moindre idée des lois canadiennes, ni des conséquences de la violation de ces lois. Citoyenneté et Immigration Canada remet des trousseaux d'information aux immigrantes et immigrants, trousseaux dans lesquelles il conviendrait d'inclure des renseignements sur les lois en matière de prostitution et qui devraient être remises aux travailleuses et travailleurs temporaires, aux visiteuses et visiteurs, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants.

2. Il faudrait remettre aux points d'entrée de la documentation sur les lois canadiennes aux travailleuses et travailleurs temporaires, visiteuses et visiteurs et étudiantes et étudiants. L'information devrait être produite dans des langues étrangères. Cela est essentiel, car la majorité de ces femmes ne parlent pas anglais, ou très peu.

Dans l'étude, la plupart des femmes ont fait l'objet de trafic au Canada et sont entrées au pays en tant que visiteuses. Elles restaient habituellement au pays après l'expiration du visa, ce qui rendait leur statut illégal. Cette situation illégale limitait sérieusement les choix qui s'offraient à elles, particulièrement sur le plan du travail, parce qu'elles ne pouvaient se

trouver d'emploi. Cela avait aussi pour effet de les enfoncer encore plus dans l'industrie du sexe, où elles pouvaient travailler dans des clubs et studios plus susceptibles d'être « sales ».

Visas

3. Comme beaucoup de femmes victimes de trafic sont entrées au pays en tant que visiteuses, il est recommandé de réévaluer les procédures d'obtention et de maintien d'un visa de visiteur et de trouver des moyens d'éviter d'utiliser la catégorie de statut illégal lorsque ces femmes prolongent leur séjour sans autorisation.

Emploi et éducation

Il faut régler rapidement le problème constant des femmes, et parfois de leurs partenaires, à se trouver un travail régulier au sein de l'économie régulière. Les femmes ont besoin d'aide pour acquérir l'instruction nécessaire ou tirer profit de celle qu'elles ont acquise.

4. Il faut accélérer le processus de reconnaissance des immigrantes et des immigrants professionnels et offrir des cours de français ou d'anglais langue seconde, même si les femmes se trouvent illégalement au Canada.

Conditions de travail

Les conditions de travail des femmes étaient épouvantables. Certaines normes de base par rapport à la propreté, à la sécurité et au chauffage ne sont pas respectées.

5. Il faut faire des efforts pour améliorer les conditions de travail difficiles dans les clubs de striptease et les studios de massage. Des inspections sanitaires de tout l'établissement (et pas uniquement de la cuisine) devraient être faites régulièrement.

Un des pires cauchemars des femmes est de voir leur établissement passer d'un établissement « propre » à un établissement « sale ». Afin d'éviter cette dégradation, il faut surveiller les établissements sur une base régulière. Comme cela préoccupe aussi certains propriétaires, toutes les parties devraient participer à ce processus, avec le soutien de la loi.

6. Créer un organisme administratif neutre de réglementation chargé de superviser les clubs de striptease et les studios de massage pendant les heures d'ouverture pour assurer le respect des règles.

Services de santé et services sociaux

Les femmes ne savent rien des services sociaux et des services de santé, ni des dangers qui les guettent.

7. Obliger les clubs de striptease, les studios de massage et les autres établissements impliqués dans le commerce du sexe à afficher, dans un endroit central, à l'intention des travailleuses et des travailleurs du sexe, de l'information rédigée dans diverses langues sur des questions liées à la santé (c.-à-d. maladies transmissibles sexuellement, sécurisexe, etc.) et les services de santé et services sociaux offerts (c.-à-d. traitement de la toxicomanie, refuges, services médicaux).

Comme les femmes ne veulent pas l'aide de personnes de l'extérieur de l'industrie du sexe — y compris de membres de leur groupe ethnique, un réseau plus visible, accueillant et actif de services entièrement consacrés à leurs besoins semble nécessaire. Les services traditionnels ne semblent pas donner de résultats intéressants.

8. Promouvoir la création d'organismes de services sociaux offrant des services réservés aux travailleuses de l'industrie du sexe et financer les organismes existants. Ces organismes doivent devenir une partie intégrante de l'industrie du sexe et travailler activement à la sensibilisation dans les clubs et studios de massage. Leur accès aux clubs et studios devrait être assuré par une loi.

Mesures interventionnistes

Le projet Almonzo était un projet de services interdisciplinaires et conjoints (agentes et agents d'immigration, forces policières, travailleuses et travailleurs sociaux et organismes de réglementation professionnelle) qui s'intéressait aux enjeux liés à la prostitution organisée. Ce service a connu du succès parce qu'il avait pour objectif d'appréhender les trafiquants et non les femmes.

9. Établir et financer des opérations conjointes interdisciplinaires de services, comme le projet Almonzo, qui a connu beaucoup de succès, afin de lutter contre la prostitution organisée.

9. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Divers gouvernements et organismes internationaux ont reconnu que l'augmentation du nombre de femmes d'Europe de l'Est et de Russie victimes de trafic partout dans le monde est un grave problème. D'après la plupart des spécialistes, le nombre croissant de femmes d'Europe de l'Est et de Russie qui font l'objet de trafic est en grande partie attribuable aux pertes massives d'emplois et à la pauvreté affreuse qui ont suivi la restructuration économique de l'ex-Union soviétique. La dégradation de ces conditions économiques a incité des femmes d'Europe de l'Est et de Russie à chercher d'autres formes de travail — recherches qui les mènent souvent directement entre les mains de trafiquants, qui sont parfois des parents ou des amies ou amis.

On sait très peu de choses du trafic de femmes d'Europe de l'Est au Canada, grave problème, non seulement pour ces femmes, mais aussi pour les Canadiennes et les Canadiens. La croissance du crime organisé lié au commerce international du sexe et l'établissement d'une communauté migrante clandestine peuvent occasionner des problèmes sociaux, économiques et politiques complexes. La présente étude, fondée sur une démarche exploratoire naturaliste, visait à saisir les expériences quotidiennes des femmes slaves mêlées au commerce du sexe au Canada au moyen d'interviews en profondeur. Étant donné l'invisibilité et l'illégalité de leur travail, un volet important de l'étude visait à déterminer si les femmes avaient accès aux services de santé et aux services sociaux et si elles utilisaient ou non ces services. Des prestataires de services et des informatrices et informateurs clés ont été interviewés pour permettre aux auteures de répondre à ces questions.

Au moins la moitié des travailleuses du sexe interviewées avaient fait l'objet de trafic au Canada, quelle que soit la définition utilisée. Dans l'ensemble, les voies et processus de migration employés par les femmes se situaient sur un continuum du trafic qui mettait en évidence la complexité de la situation des femmes et correspondait aux constatations issues du nombre limité d'études sur cette population. Il a été intéressant de constater que les opinions des prestataires de services au sujet des travailleuses du sexe étaient mitigées, et la plupart considéraient les femmes comme d'innocentes victimes des trafiquants. Toutefois, les femmes ne s'estimaient pas victimes de trafic, même lorsqu'il était clair que c'était le cas. Leur perception d'elles-mêmes explique peut-être en partie pourquoi les femmes ne jugeaient pas avoir besoin de services et n'y avaient pas recours. Le fait que si elles devaient utiliser les services, elles ne souhaitaient pas qu'ils leur soient fournis par des membres de leur groupe ethnique, peut-être en raison de la stigmatisation qui entoure leur travail, est une importante constatation. Les prestataires de services avaient peu ou pas d'expérience avec ces femmes, ce qui confirme les propos des femmes qui disaient ne pas les utiliser.

Les thèmes qui se dégagent des données sur la vie de ces femmes étaient similaires à ceux de la recherche générale sur le trafic des femmes dans le monde entier. Elles viennent au pays sous de faux prétextes, dans l'espoir fragile d'améliorer leur sort, pour se retrouver exposées à une plus grande insécurité sociale et économique, à des dangers physiques, à un

mode de vie dominé par le contrôle et la duperie et à la dégradation morale et sociale au travail. Plus souvent qu'autrement, ce sont des victimes désespérément piégées dans l'industrie du sexe. Chaque recommandation vise à atténuer ces conditions pour permettre aux femmes de quitter l'industrie du sexe, ou d'y demeurer, mais à leurs conditions.

ANNEXE A : GUIDE D'INTERVIEW – PRESTATAIRES DE SERVICES

NOM DE L'ORGANISME : _____

TITRE DU POSTE : _____

TYPE D'ORGANISME : _____
(c.-à-d. institution religieuse, service de santé, service social, etc.)

CLASSIFICATION :

1. Prestataire de services sans but lucratif
 2. Prestataire de services privés (à but lucratif)
 3. Géré par le gouvernement
 4. Organisme religieux
- ❖ Votre organisme est-il un bureau ou une franchise d'un organisme provincial, national ou multinational plus important ou d'une chaîne?

Section A :

1. Parlez-moi brièvement de votre organisme.
2. Quelles [autres] populations ethniques servez-vous?
3. Faites-vous de la publicité sur vos services? Dans l'affirmative, quelles méthodes utilisez-vous? Quelle est l'ampleur de la publicité?
4. Quelles sont vos sources de financement?
5. Si cela est nécessaire, avez-vous recours à des interprètes pour votre travail auprès de la clientèle? Dans l'affirmative, s'agit-il d'un service gratuit? Où recrutez-vous les interprètes?
6. Quelle est votre perception du terme « trafic »?

7. Quelle est votre perception de l'expression « trafic des femmes »?
 8. Avez-vous déjà travaillé avec des femmes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique?
DANS LA NÉGATIVE, PASSER À LA QUESTION 12.
 9. Votre organisme a-t-il déjà offert des services à des femmes victimes de trafic?
 10. Avez-vous déjà offert des services à des travailleuses du sexe qui ont fait l'objet de trafic en provenance de pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique?
 11. Dans l'affirmative, de quels pays?
 12. Avez-vous déjà offert des services à des travailleuses du sexe d'autres pays?
- SI LA PERSONNE N'A JAMAIS OFFERT DE SERVICES À DES TRAVAILLEUSES DU SEXE DE QUELQUE PAYS QUE CE SOIT, PASSER À LA SECTION B, QUI S'ADRESSE AUX PERSONNES QUI NE FOURNISSENT PAS DE SERVICES À CETTE CLIENTÈLE**
13. Dans l'affirmative, de quels pays venaient-elles?
 14. Comment ont-elles appris l'existence de votre organisme?
 15. Parlaient-elles anglais? Dans l'affirmative, le parlaient-elles bien?
 16. Dans la négative, avez-vous eu recours à des interprètes?
 17. Quelles formes d'aide ces femmes recherchaient-elles?

PRÉCISIONS : *De l'aide en matière de santé, de l'argent, des problèmes de langue, des problèmes juridiques, des problèmes d'immigration, enfants, etc.?*

18. Quelles formes d'aide avez-vous pu offrir à ces femmes?

PRÉCISIONS : *Aiguillage (préciser les organismes ou personnes), aide financière, services de santé, interprétation?*

19. Compte tenu des demandes, quelles formes d'aide n'avez-vous pas pu offrir?

20. Quelle est la marge de manoeuvre permise par les politiques de votre organisme?

21. Quelle est la marge de manoeuvre de chaque travailleuse ou travailleur?

22. Avez-vous des politiques officielles sur les femmes victimes de trafic?

23. Que pouvez-vous faire pour les femmes qui désirent demeurer dans le métier?

24. Que pouvez-vous faire pour les femmes qui désirent quitter le métier?

25. Comment décririez-vous les relations entre les organismes qui offrent des services à cette clientèle?

PRÉCISIONS : *Peu de contacts? Coopération? Pas de coopération? Expliquer.*

26. En vous fondant sur votre expérience, pourquoi croyez-vous que ces femmes viennent au Canada?

27. Croyez-vous qu'elles transitent par le Canada pour se rendre dans un autre pays? Dans l'affirmative, quel pays?

28. Croyez-vous qu'elles savaient le travail qu'elles feraient à leur arrivée?

29. Croyez-vous qu'elles soient en danger?

29a. Dans l'affirmative, quel type de danger?

PRÉCISIONS : *Violence physique (préciser : sont-elles battues, frappées ou menacées d'être battues), violence sexuelle (préciser), violence psychologique/émotive, menaces envers leur famille restée au pays (préciser les types de menaces), dépendance financière, arrestation et emprisonnement, expulsion.*

30. Qui constitue une menace pour elles : clients, proxénètes, mafia, police?

31. Quelles sont, à votre avis, leurs conditions de vie au Canada?

PRÉCISIONS : *Logement — quel type de logement — hôtel/motel, appartement, maison? Croyez-vous qu'elles partagent un logement? Croyez-vous qu'elles vivent avec les personnes qui les ont amenées au Canada? Croyez-vous qu'elles vivent avec d'autres femmes de l'industrie du sexe? Qui à votre avis paie le logement? Croyez-vous qu'on leur fournit le gîte et le couvert?*

32. Quelles sont, à votre avis, les modalités financières?

PRÉCISIONS : *Croyez-vous qu'elles soient bien payées? Croyez-vous qu'elles doivent remettre un pourcentage important de leur revenu à une autre personne? Dans l'affirmative, qui perçoit cet argent à votre avis? Croyez-vous qu'elles exercent un contrôle quelconque sur leurs finances? Dans l'affirmative, quel degré de contrôle exercent-elles réellement?*

33. Croyez-vous qu'elles souhaitent quitter l'industrie du sexe?

34. Croyez-vous qu'il soit possible pour celles qui le souhaitent de quitter ce milieu?

Si nous avons d'autres questions à vous poser, pouvons-nous communiquer de nouveau avec vous?

Section B : Organismes qui n'offrent pas de services à cette clientèle

1. Qu'est-ce qui empêche votre organisme d'offrir de l'aide à ces femmes s'il ne le fait pas en ce moment?

PRÉCISIONS : *Absence de financement, critères de service, mandat de l'organisme, conseil d'administration, manque de personnel?*

2. Pourquoi à votre avis ces femmes ne s'adressent-elles pas à votre organisme?
3. À votre avis, où ces femmes obtiennent-elles les services dont elles ont besoin?
4. Pourquoi croyez-vous que ces femmes viennent au Canada?
5. Croyez-vous qu'elles transitent par le Canada pour se rendre dans un autre pays? Dans l'affirmative, quel pays?
6. Croyez-vous qu'elles savaient le travail qu'elles feraient à leur arrivée?
7. Croyez-vous qu'elles soient en danger?
8. Dans l'affirmative, quel type de danger?

PRÉCISIONS : *Violence physique (préciser : sont-elles battues, frappées ou menacées d'être battues), violence sexuelle (préciser), violence psychologique/émotive, menaces envers leur famille restée au pays (préciser les types de menaces), dépendance financière, arrestation et emprisonnement, expulsion.*

9. Qui constitue une menace pour elles : clients, proxénètes, mafia, police?
10. Croyez-vous que ces femmes soient reliées au crime organisé? Dans l'affirmative, s'agit-il de la mafia de leur pays d'origine, de la mafia canadienne ou de la mafia d'un tiers pays?
11. Quelles sont, à votre avis, leurs conditions de vie au Canada?

PRÉCISIONS : *Logement — quel type de logement — hôtel/motel, appartement, maison? Croyez-vous qu'elles partagent un logement? Croyez-vous qu'elles vivent avec les personnes qui les ont amenées au Canada? Croyez-vous qu'elles vivent avec d'autres femmes de l'industrie du sexe? Qui à votre avis paie le logement? Croyez-vous qu'on leur fournit le gîte et le couvert?*

12. Quelles sont, à votre avis, les modalités financières?

PRÉCISIONS : *Croyez-vous qu'elles soient bien payées? Croyez-vous qu'elles doivent remettre un pourcentage important de leur revenu à une autre personne? Dans l'affirmative, qui perçoit cet argent à votre avis? Croyez-vous qu'elles exercent un contrôle quelconque sur leurs finances? Dans l'affirmative, quel degré de contrôle exercent-elles réellement?*

13. Croyez-vous qu'elles souhaitent quitter l'industrie du sexe?

14. Croyez-vous qu'il soit possible pour celles qui le souhaitent de quitter ce milieu?

15. Si c'était possible (c.-à-d. demander un financement supplémentaire), votre organisme offrirait-il des services, ou mettrait-il sur pied des programmes spéciaux à l'intention de ce groupe?

PRÉCISIONS : *Justifier*

16. Dans l'affirmative, à quoi ces services/programmes ressembleraient-ils, que comprendraient-ils?

Si nous avons d'autres questions à vous poser, pouvons-nous communiquer de nouveau avec vous?

**ANNEXE B : GUIDE D'INTERVIEW – INFORMATRICES
ET INFORMATEURS CLÉS**

Ces questions portent sur les femmes qui ont migré au Canada et qui sont mêlées au commerce du sexe (particulièrement les femmes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique).

1. Parlez-moi brièvement de ce que vous faites.
2. Quelle est votre perception du terme « trafic »?
3. Quelle est votre perception de l'expression « trafic des femmes »?
4. Avez-vous déjà travaillé avec des femmes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique?
5. Dans l'affirmative, quelle était la nature de l'intervention auprès de cette population?
6. Pouvez-vous me dire comment vous en êtes venu(e) à intervenir auprès de cette population?
7. Parlez-moi un peu de la nature de l'industrie du sexe.
8. Quels sont, à votre avis, les principaux enjeux?
9. En vous fondant sur votre expérience, pourquoi croyez-vous que ces femmes viennent au Canada?
10. Croyez-vous qu'elles transitent par le Canada pour se rendre dans un autre pays? Dans l'affirmative, quel pays?
11. Croyez-vous qu'elles savaient le travail qu'elles feraient à leur arrivée?

12. Croyez-vous qu'elles soient en danger?

13. Dans l'affirmative, quel type de danger?

PRÉCISIONS : *Violence physique (préciser : sont-elles battues, frappées ou menacées d'être battues), violence sexuelle (préciser), violence psychologique/émotive, menaces envers leur famille restée au pays (préciser les types de menaces), dépendance financière, arrestation et emprisonnement, expulsion.*

14. Qui constitue une menace pour elles : clients, proxénètes, mafia, police?

15. Que savez-vous de leurs conditions de vie au Canada?

PRÉCISIONS : *Logement — quel type de logement — hôtel/motel, appartement, maison? Croyez-vous qu'elles partagent un logement? Croyez-vous qu'elles vivent avec les personnes qui les ont amenées au Canada? Croyez-vous qu'elles vivent avec d'autres femmes de l'industrie du sexe? Qui à votre avis paie le logement? Croyez-vous qu'on leur fournit le gîte et le couvert?*

16. Quelles sont les modalités financières?

PRÉCISIONS : *Sont-elles bien payées? Doivent-elles remettre un pourcentage important de leur revenu à une autre personne? Dans l'affirmative, qui perçoit cet argent à votre avis? Exercent-elles un contrôle quelconque sur leurs finances? Dans l'affirmative, quel degré de contrôle exercent-elles vraiment?*

17. Croyez-vous qu'elles souhaitent quitter l'industrie du sexe?

18. Est-il possible pour elles de quitter cette industrie?

19. Quels changements aimeriez-vous voir (c.-à-d. lois, politiques, services pour ces femmes, conditions, etc.)?

ANNEXE C : GUIDE D'INTERVIEW – TRAVAILLEUSES MIGRANTES DU SEXE

A. Contexte

A1. Parlez-moi de vous, de votre milieu.

PRÉCISIONS : Où êtes-vous née? Où avez-vous été élevée? Où viviez-vous avant de venir au Canada? C'était une ville / un village, etc.? Emplacement dans le pays? Quelles étaient vos conditions de vie (c.-à-d. maison, appartement, logement partagé — avec famille élargie /amis/compagnes et compagnes de chambre/petit ami/parents)? Vos conditions de vie seraient-elles considérées supérieures à la moyenne, moyennes ou inférieures à la moyenne? Votre famille avait-elle/ a-t-elle une voiture? Vous? Aviez-vous /avez-vous un permis de conduire dans votre pays? Conduisiez-vous?

A2. Parlez-moi de votre famille.

PRÉCISIONS : Viviez-vous dans une famille monoparentale ou un ménage biparental? Que faisaient vos parents pour gagner leur vie? Avez-vous des frères et soeurs? Des grands-parents, ou d'autres membres de la famille élargie (c.-à-d. tantes, oncles, cousines, cousins, etc.)?

A3. Avez-vous déjà été mariée? Aviez-vous ou avez-vous un petit ami dans votre pays d'origine?

A4. Avez-vous des enfants? DANS L'AFFIRMATIVE : Est-ce que votre enfant est né(e) dans votre pays d'origine? Dans l'affirmative, s'y trouve-t-il ou s'y trouve-t-elle toujours? Dans l'affirmative, qui s'occupe de l'enfant?

A5. Parlez-moi de vos études et de vos antécédents professionnels.

PRÉCISIONS : Quel niveau d'études avez-vous atteint? Aviez-vous d'autres compétences, spécialisations, etc.? Quels ont été vos emplois? *****Si elle travaillait dans l'industrie du sexe dans son pays, interrogez-la sur la nature de cette industrie dans ce pays (Était-ce légal? Gagnait-elle peu d'argent comparativement au Canada? Les conditions de travail étaient-elles meilleures ou pires dans son pays d'origine? Avait-elle un agent ou un proxénète? Etc.). *****

A6. Votre revenu suffisait-il à couvrir vos frais de subsistance?

PRÉCISIONS : *Quel était votre revenu approximatif? Quelles étaient vos dépenses approximatives? Considérez-vous votre revenu suffisant pour couvrir les frais de subsistance de base?*

B. Recrutement

B1. En quelle année êtes-vous arrivée au Canada?

B2. Pourquoi avoir choisi de migrer au Canada?

B3. Comment avez-vous entendu parler des possibilités d'« emploi » au Canada?

PRÉCISIONS : *En avez-vous entendu parler par des annonces? Des amies ou amis? Des parents? Des collègues de travail? D'autres femmes venues au Canada ou se préparant à y migrer?*

B4. Comment avez-vous été recrutée pour venir au Canada?

PRÉCISIONS : *Est-ce que quelqu'un a communiqué avec vous? Dans l'affirmative, qui? Avez-vous communiqué avec quelqu'un? Dans l'affirmative, avec qui?*

B5. Si vous faisiez affaire avec un agent ou un intermédiaire, veuillez décrire votre relation avec cette personne. L'agent ou intermédiaire dans votre pays d'origine et au Canada.

PRÉCISIONS : *Ces personnes étaient-elles gentilles avec vous? Aviez-vous confiance en elles?*

B6. Comment la décision de venir au Canada a-t-elle été prise?

PRÉCISIONS : *Est-ce que c'était votre décision? La décision a-t-elle été prise à l'intérieur de la famille? Cette dernière a-t-elle eu son mot à dire? Votre petit ami, vos amis, etc. ont-ils eu leur mot à dire?*

- B7. Aviez-vous des doutes ou des hésitations par rapport à votre décision de venir au Canada?
- B8. Votre argent a-t-il versé de l'argent à votre famille à ou vous-même avant que vous veniez au Canada?
- B9. Saviez-vous ce que vous feriez une fois arrivée au Canada?

PRÉCISIONS : *Avant de quitter votre pays d'origine, quel type d'« emploi » vous a-t-on promis au Canada? Si vous ne travaillez pas dans le domaine promis, que s'est-il passé?*

- B10. Ce que l'on vous a raconté au sujet du travail que vous feriez au Canada a-t-il changé à votre arrivée ici?
- B11. Pourriez-vous expliquer le processus de recrutement et de migration?

PRÉCISIONS : *Combien de temps le processus a-t-il pris (c.-à-d. de la première rencontre avec l'agent ou intermédiaire jusqu'à l'arrivée au Canada)? Quel mode de transport avez-vous utilisé pour vous rendre au Canada (c.-à-d. avion ou autre moyen de transport)? Qui a payé votre transport? Le voyage a-t-il été direct (c.-à-d. sans escale)? S'il y avait des escales, étiez-vous accompagnée? Dans l'affirmative, par qui? Votre agente ou agent vous a-t-elle ou vous a-t-il accompagnée à l'aéroport au port de mer ou à la gare? A-t-elle ou a-t-il voyagé avec vous? Avez-vous voyagé avec d'autres filles à qui on avait promis du travail au Canada?*

- B12. Avant de venir au Canada, quelle information vous a-t-on donné au sujet de ce pays?
- B13. Avant cette expérience au Canada, étiez-vous venue ici auparavant?
- B14. Avez-vous de la famille au Canada?
- B15. Avez-vous des amis ou d'autres contacts au Canada?

C. Documentation

- C1. Vous a-t-on remis des documents ou des papiers officiels (c.-à-d. passeport, visa de travail, etc.)?
- C2. Avez-vous eu la possibilité de lire votre contrat avant votre arrivée au Canada?
- C3. Dans l'affirmative, avez-vous tout compris?

PRÉCISIONS : *Le contrat était-il rédigé en anglais? Parlez-vous couramment l'anglais? Y avait-il des expressions juridiques prêtant à confusion que vous ne compreniez pas?*

- C4. Quelle était la durée de votre contrat?
- C5. Si vous aviez connu la teneur du contrat, l'auriez-vous tout de même accepté?
- C6. Pourriez-vous me parler un peu de la teneur du contrat?

PRÉCISIONS : *Combien d'argent recevait l'intermédiaire? L'agent? Combien le bar touchait-il? Y avait-il d'autres détails financiers dans le contrat? Avez-vous été obligée de travailler pour rembourser les honoraires du contrat?*

- C7. Si vous aviez décidé d'annuler le contrat, vous aurait-il fallu verser des frais?
- C8. Si, à votre arrivée au Canada, vous avez constaté qu'on vous avait dupée, pourquoi ne pas avoir refusé et demandé de rentrer dans votre pays d'origine?
- C9. Votre contrat a-t-il été renouvelé? Dans l'affirmative, pourquoi? Êtes-vous rentrée dans votre pays d'origine entre les contrats?

PRÉCISIONS : *Êtes-vous demeurée au Canada après l'expiration de votre visa? Si vous êtes rentrée chez vous, qu'avez-vous fait pendant votre séjour? Combien de temps y êtes-vous restée avant de revenir au Canada?*

D. Arrivée au Canada

- D1. Est-ce que quelqu'un vous attendait à l'aéroport, au port de mer ou à la gare au Canada?
- D2. Avez-vous eu des problèmes à passer l'immigration?
- D3. Une fois arrivée au Canada, que s'est-il passé?
- D4. Combien de temps après votre arrivée au Canada avez-vous commencé à travailler?

E. Situation au Canada

- E1. Depuis votre arrivée au Canada travaillez-vous toujours dans le même club ou studio, etc.? Dans la négative, est-ce que le propriétaire de cet autre établissement est le même? Pourquoi avoir changé de club? Comment avez-vous trouvé du travail à cet autre club?

*****Si elle a travaillé à plusieurs clubs, posez les questions suivantes pour chacun des clubs.*****

- E2. Pouvez-vous m'indiquer le secteur général où se trouvait le club, le studio, etc.?
- E3. Parlez-moi des conditions et de l'atmosphère du club et du secteur où se trouve le club.

PRÉCISIONS : *Quelle était la taille du club? Quelles en étaient les heures d'ouverture? Était-il propre et bien entretenu?*

- E4. Avez-vous déjà reçu des services d'approche dans le club (c.-à-d. des infirmières de santé publique, Exotic Dancers Alliance, etc.)? Dans l'affirmative, que vous offrait-on?
- E5. Parlez-moi de vos collègues danseuses ou travailleuses du sexe.

PRÉCISIONS : *Vous travailliez avec combien de filles environ? Quel était leur âge moyen? Quelles étaient leurs origines ethniques? Avez-vous travaillé avec beaucoup de femmes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique?*

E6. Quelles étaient les relations entre les danseuses ou travailleuses du sexe?

E7. Parlez-moi du ou des propriétaire(s) du club.

PRÉCISIONS : *Y avait-il plus d'un propriétaire? Comment se comportaient-ils avec les clients? Comment les danseuses ou les travailleuses étaient-elles traitées? Quel âge avaient-ils? Quelle était leur nationalité (c.-à-d. canadienne? Dans la négative, de quel pays)? Savez-vous s'ils étaient impliqués dans le crime organisé?*

E8. Vous a-t-on dit de vous méfier des étrangers? Vous a-t-on incité à ne parler à personne?

E9. Parlez-moi de la clientèle.

PRÉCISIONS : *Le comportement, l'âge, l'origine ethnique, la provenance et les professions des clients? En moyenne, combien de clients se trouvaient au club? Y avait-il des clients réguliers au club? Certains étaient-ils les clients réguliers de certaines femmes?*

E10. Si vous saviez avant de venir au Canada que vous alliez danser ou travailler dans le commerce du sexe, quelles étaient vos attentes initiales? Avez-vous été déçue?

E11. Saviez-vous précisément ce que l'on attendait de vous (c.-à-d. ne pas avoir à vous dévêtir complètement, etc.)? Dans l'affirmative, ces détails ont-ils changé à votre arrivée au Canada?

E12. Parlez-moi de la nature de votre travail.

PRÉCISIONS : *S'agissait-il strictement de danse? Y avait-il des danses-ontacts? Accordiez-vous des faveurs sexuelles pour un supplément?*

E13. Vous a-t-on déjà obligée à faire des choses contre votre volonté?

PRÉCISIONS : *Si un client demandait quelque chose que vous ne vouliez pas faire, aviez-vous l'appui du bar, du club ou du studio? Le club vous protégeait-il?*

- E14. Les propriétaires du bar (club) vous ont-ils dit que vous pourriez être arrêtée pour certaines activités (c.-à-d. danses-contacts, actes sexuels, etc.)?

F. Aspect financier

- F1. Comment fonctionnait le système de paiement au club?

PRÉCISIONS : *Y avait-il un système de jetons? L'argent vous était-il versé directement et vous deviez en remettre une partie au bar? Deviez-vous verser des frais à l'animateur, des frais pour le plancher de danse, pour votre chauffeur? Dans l'affirmative, une fois ces frais payés pouviez-vous garder le reste de l'argent? S'agissait-il toujours d'un tarif fixe ou d'un pourcentage de l'argent fait pendant un quart de travail? Qui perçoit l'argent?*

- F2. Avez-vous l'impression de contrôler totalement, partiellement ou peu vos finances?

- F3. Vous a-t-on dit que l'argent gagné serait envoyé chez vous et vous y attendrait à votre retour?

- F4. Votre famille s'attendait-elle à recevoir de l'argent de vous? Dans l'affirmative, combien et à quelle fréquence?

- F5. Si vous envoyiez de l'argent à la maison, à quoi ces sommes servaient-elles?

PRÉCISIONS : *Dépenses de ménage, frais médicaux, achat de biens matériels? Les sommes envoyées ont-elles contribué à améliorer les conditions de vie de votre famille?*

G. Conditions de logement

- G1. Quelles sont ou quelles étaient vos conditions de logement au Canada?

PRÉCISIONS : *Où habitez-vous (c.-à-d. sur une base autonome, ou votre résidence est associée à votre lieu de travail)? Quel type de logement — hôtel/appartement maison? Est-ce un logement partagé? Dans l'affirmative, avec qui habitez-vous — autres travailleuses du sexe? Qui paie le logement? Êtes-vous en chambre et pension?*

- G2. Le club ou le studio est-il situé près de votre résidence?
- G3. Comment vous rendiez-vous au club et en reveniez-vous?
- G4. Étiez-vous libre de circuler comme vous le vouliez?
- G5. Vos conditions de logement ont-elles changé depuis votre arrivée au Canada?

H. Situation actuelle

- H1. Avez-vous déjà été mise en état d'arrestation?
- H2. Dans l'affirmative, cela s'est-il produit à l'occasion d'une descente de police dans le club?
- H3. Dans l'affirmative, lorsqu'il y a une descente dans les bars, les policiers renseignent-ils les femmes sur les organismes ou services auxquels elles ont accès?
- H4. Dans la négative, avez-vous vu de la publicité au sujet des services offerts ou connaissez-vous certains des services offerts?
- H5. Avez-vous actuellement des démêlés avec la justice?
- H6. Quelles sont les accusations portées contre vous?
- H7. Si vous n'aviez pas été arrêtée et accusée, auriez-vous conservé votre travail?

PRÉCISIONS : *Souhaitiez-vous quitter le commerce avant d'être appréhendée? Dans l'affirmative, pouviez-vous quitter le milieu? Dans la négative, quelles étaient les difficultés pour quitter le commerce du sexe?*

- H8. Croyez-vous que d'autres femmes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique se trouvent dans la même situation que vous?

PRÉCISIONS : *Croyez-vous qu'elles souhaitent quitter le commerce du sexe? Croyez-vous qu'elles souhaitent rentrer chez elles ou demeurer au Canada?*

I. Projets d'avenir

I1. Parlez-moi de vos projets d'avenir.

PRÉCISIONS : *Prévoyez-vous rester dans le commerce du sexe? Prévoyez-vous demeurer au Canada? Prévoyez-vous rentrer chez vous? Si vous rentrez chez vous, quels sont vos projets de travail là-bas?*

I2. Votre famille, vos amies ou amis, votre petit ami dans votre pays sont-ils au courant du travail que vous faites au Canada?

I3. Dans l'affirmative, le savent-ils depuis le tout début (au moment du recrutement par l'agent dans votre pays)?

I4. Comment réagissent-ils à ce que vous faites?

I5. Si vous désirez rentrer chez vous, votre famille vous appuiera-t-elle à votre retour? Quels problèmes vous attendent à votre retour à la maison?

J. Questions de nature générale sur le commerce du sexe

J1. Quelle est votre perception de l'expression « trafic des femmes »?

J2. Quelle est la nature du commerce du sexe à votre point de vue?

J3. Quels sont, à votre avis, les principaux enjeux?

J4. Avez-vous eu l'impression d'être en danger à un moment donné?

J5. Dans l'affirmative, quel type de danger?

PRÉCISIONS : *Violence physique (préciser : sont-elles battues, frappées ou juste menacées d'être battues), violence sexuelle (préciser), violence psychologique/émotive, menaces proférées à l'endroit de la famille dans le pays d'origine (préciser le type de menaces), dépendance financière, arrestation et emprisonnement, et expulsion.*

- J6. Qui présentait un danger pour vous? Clients, proxénètes, mafia, propriétaires de bar, intermédiaires, agents, etc.?
- J7. Pendant que vous étiez mêlée au commerce du sexe, vous êtes-vous déjà sentie exploitée ou traitée injustement?
- J8. Avez-vous l'impression d'avoir été dupée ou que l'on vous a menti? Dans l'affirmative, par qui?
- J9. Quels changements souhaiteriez-vous?

PRÉCISIONS : *Lois, police, services pour des femmes comme vous, conditions de travail, changements dans le pays d'origine (c.-à-d. processus de recrutement), etc.?*

- J10. Avez-vous autre chose à ajouter?

BIBLIOGRAPHIE

- Abu-Laban, Y. « For export: Multiculturalism in an era of globalization », dans *Profiles of Canada*, sous la direction de G. Pryke et W.C. Sodelund, Toronto, Irwin Publishing, 1998.
- Barr, N. « Income Transfers: Social Insurance », dans *Labour Markets and Social Policy in Central and Eastern Europe: A World Bank Book*, New York, Oxford University Press, 1994.
- Bradley, J. *Le crime organisé : un fléau qui nous touche tous*, GRC, www.rcmp-grc.gc.ca/html/oc-cost-f.htm, s.d.
- Caldwell, G., S. Galster et N. Steinzor. *Crime and Servitude: An Exposé of the Traffic in Women for Prostitution from the Newly Independent States*, Washington, Global Survival Network, 1997.
- Canada, Citoyenneté et Immigration (CIC). *Canada's Immigration Law*. www.cic.gc.ca/english/pub/immlaw_e.html, 2000.
- . Communication personnelle avec un agent d'exécution de l'immigration, 1999.
- . *Danseurs exotiques*. Note de service sur les opérations IP 98-07, IS 98-02, 20 juillet 1998.
- Canada, Condition féminine. *Immigration et intégration tenant compte des rapports sociaux entre les sexes : Actes de l'atelier sur la recherche en matière de politiques et analyse sélective de la documentation sur la recherche en matière de politiques 1987-1996*, Rapport issu des Actes du premier Colloque national Metropolis sur l'immigration, Réponse à la diversité dans les métropoles : vers un programme de recherche « inclusif », Edmonton (Alberta), 1997, Ottawa, Condition féminine Canada, www.swc-cfc.gc.ca, 1998.
- Canada, Solliciteur général (Porteous, S.D.). *Étude d'impact du crime organisé : points saillants*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, www.sgc.gc.ca, 1998.
- Chew, L. « Global Trafficking in Women: Some Issues and Strategies », dans *Women's Studies Quarterly*, 1(2), pp. 11-18, 1999.
- Creswell, J.W. *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Traditions*, Londres, Sage Publications, 1998.
- Doezema, J. *Loose Women or Lost Women? The Re-emergence of the Myth of "White Slavery" in Contemporary Discourses of "Trafficking in Women"*, document présenté à la ISA Convention à Washington, D.C., 17-21 février 1999, www.sgc.gc.ca, 1999.

Escaler, N. *Statement Made at the United States-European Union Transatlantic Seminar to Prevent Trafficking in Women, L'viv, Ukraine, 9-10 juillet 1998*, Organisation internationale pour les migrations, www.iom.int/OIM/Statements/DDG_L'viv.htm, 1998.

GAATW (Global Alliance Against Trafficking in Women). *Whores, Maids and Wives Making Links: Proceedings of the North American Regional Consultative Forum on Trafficking in Women* (29 avril – mai 1997), Victoria (C.-B.), GAATW Canada, 1998.

Godfrey, T. « Runway Open for Foreign Strippers », dans *The Toronto Sun*, le vendredi 10 juillet, 1998a.

———. « Strippers Blast 'Foreign Aid' », dans *The Saturday Sun*, le samedi 11 juillet, 1998b.

Gramegna, M.A. *Statement Made at the EU Conference on Trafficking in Women for Sexual Exploitation, Vienne, 10-11 juin 1996*, Vienne, Organisation internationale pour les migrations, <http://www.iom.int/OIM/Statements/trafficking.html>, 1996.

GSN (Global Survival Network). *Crime and Servitude: An Exposé of the Traffic in Women for Prostitution from the Newly Independent States*, 1997.

Hughes, D.M., Sporcic, Mendelsohn et Chirgwin. *The Factbook on Global Sexual Exploitation*, Coalition contre le trafic des femmes, 1999.

Juristat. 13(4), 1993.

Kempadoo, K. et J. Doezema (dir.). *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition*, New York et Londres, Routledge, 1998.

Ling, C. « Rights Activists Rap Ex-Soviet States on Sex-Trade », *Reuters*, 6 novembre 1997.

McCracken, G. *The Long Interview*, Newbury Park, CA, Sage, 1988.

McMahon, K. *Trafficking of Women: A Report from Los Angeles*, document présenté à la Berkshire Conference on the History of Women, University of Rochester, 3-6 juin 1999, www.trafficked-women.org/berkshire.html, 1999.

MIDRA (Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme). *Strengthening the International Regime to Eliminate the Traffic in Persons and the Exploitation of the Prostitution of Others*, Tokyo, MIDRA, 1998.

Murray, A. « Debt Bondage and Trafficking: Don't Believe the Hype. », dans *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition*, sous la direction de K. Kempadoo et J. Doezema, New York et Londres, Routledge, 1998.

- Nations Unies, Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime. *Global Programme against Trafficking in Human Beings: An Outline for Action*, Vienne, Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, 1999.
- Ng, R. *Recherche tenant compte des rapports sociaux entre les sexes en matière de politiques sur l'immigration*, document présenté au premier Colloque national Metropolis : vers un programme de recherche « inclusif », Edmonton (Alberta), 6-8 mars 1998.
- O'Neill Richard, A. « International Trafficking in Women to the United States: A Contemporary Manifestation of Slavery and Organized Crime », DCI Exceptional Intelligence Analyst Program, An Intelligence Monograph, 2000.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations). *Information Campaign Against Trafficking in Women from Ukraine: Research Report*, Genève, OIM, 1998.
- . *Programme d'information sur les migrations, Profiles and Motives of Potential Migrants from Bulgaria*. OIM, 1997.
- . *Trafficking in Migrants: IOM Policy and Activities*, Genève, OIM, 1996.
- . *Trafficking and Prostitution: The Growing Exploitation of Migrant Women from Central and Eastern Europe*, OIM, 1995.
- Oziewicz, E. « Strip Club Raided, Owner Faces Prostitution-related Charges: Arrest Latest in Year-long Crackdown in Trafficking of Foreign Women », dans *The Globe and Mail*, le vendredi 25 février 2000.
- Polkinghorne, D.E. « Phenomenological Research Methods », dans *Existential Phenomenological Perspectives in Psychology*, sous la direction de R.S. Valle et S. Halling, New York, Plenum, 1989.
- Skrobanek, S., N. Boonpakdee et C. Janateero. *The traffic in women: Human realities of the international sex trade*, New York, Zed Books Ltd., 1997.
- Smith, D.E. *The everyday world as problematic: A feminist sociology*, Toronto, University Press, 1987.
- Specter, M. « Trafficking in sex: women from Russia and Ukraine the victims », dans *The New York Times*, 11 janvier 1998.
- Wijers, M. et L. Lap-Chew (dir.). *Trafficking in Women, Forced Labour and Slavery-Like Practices in Marriage, Domestic Labour and Prostitution: Summary*, Utrecht, Pays-Bas, www.inte.co.th/org/gaatw/sum-irp.htm, avril 1997.

NOTES

¹ L'utilisation du mot « trafic » est controversée, et cette question est abordée ultérieurement dans le présent rapport.

² Ce chiffre est fondé sur le nombre de revendicateurs du statut de réfugié qui n'ont pas « mérité » le statut de réfugié en 1996 — les 30 p. 100 à qui le statut de réfugié n'a pas été reconnu (Solliciteur général 1998).

³ En 1997, les danseuses exotiques devaient être traitées comme les autres artistes, alors qu'en 1998 toutes les danseuses exotiques devaient demander un permis de travail aux missions à l'étranger.

⁴ Le but des descentes de police était d'appréhender les agents ou intermédiaires et les propriétaires de bars qui faisaient le trafic de femmes. Lors des descentes, une travailleuse ou un travailleur social, une agente ou un agent d'immigration et plusieurs interprètes sont présents pour aider les femmes. Depuis l'achèvement du rapport, on a mis un terme au projet Almonzo, principalement en raison de contraintes politiques et budgétaires.

⁵ Dans le cas de l'échantillonnage par critère, seuls des organismes qui ont une connaissance directe du sujet sont recrutés.

⁶ Les agents et intermédiaires sont habituellement dans les pays d'arrivée, alors que les recruteurs se trouvent dans les pays d'origine. Ces agents ou intermédiaires peuvent être ou non propriétaires de clubs de striptease et de studios de massage.

⁷ Dans le cadre des interviews, plusieurs femmes se sont montrées très intéressées à en savoir plus au sujet de ces centres. Les intervieweuses ont donc fourni les numéros et adresses des centres.

⁸ Cette conclusion tranche avec l'énoncé du projet Almonzo, selon lequel les femmes d'origine étrangère travaillant dans le cadre d'un permis de travail fédéral comme danseuses exotiques constituent la norme. Cette divergence peut s'expliquer par le fait que depuis l'énoncé du projet Almonzo, Citoyenneté et Immigration Canada a resserré les exigences pour l'obtention de permis de travail pour les danseuses exotiques et qu'aucune recherche systématique n'a été effectuée dans le cadre du projet Almonzo.

Projets financés en vertu du Fonds de recherche en matière politiques
De Condition féminine Canada

Appel de propositions :
Le trafic des femmes : la dimension canadienne *

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière
Philippine Women Centre of B.C.

Profil exhaustif de la traite des femmes à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada
Global Alliance Against Traffic in Women

Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique : le dossier canadien

Lynn McDonald, Brooke Moore et Natalya Timoshkina

Le trafic des femmes au Canada : Une analyse critique du cadre juridique de l'embauche d'aides familiales immigrantes résidentes et de la pratique des promises par correspondance

Louise Langevin et Marie-Claire Belleau

Certains de ces documents sont encore en voie d'élaboration : leurs titres ne sont donc pas nécessairement définitifs.